BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 18 NOVEMBRE 1992

No 35208 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Négociations sur le GATT

La France inquiète

Ayant brûlé une bonne partie de ses cartouches dans les négociations entre la CEE et les Etats-Unis, la France paraît se résigner à un accord au GATT. Paris exige toutefois que les Douze accordent ensuite des compensations aux agriculteurs européens. La France, dont les ministres s'obstinent à dire qu'elle n'est pas isolée dans les négociations du GATT, risque en effet de faire les frais de l'accord qui pourrait conclure la rencontre du GATT d'aujourd'hui à Washington.

Page 2

Prévoyance professionnelle

Des chaînes à briser

La Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national veut briser les «chaînes dorées» du deuxième pilier, qui lient les travailleurs à leur emploi. Examinant le projet de loi sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle, elle a fait une proposition de compromis.

Page 6

Bouilleurs de cru jurassiens

Trouble dans les alambics

Pour rejoindre le bateau de l'EEE et celui de la libre concurrence, le Conseil fédéral a dû fixer un taux d'impôt identique pour les distillées indigènes et celles qui sont importées. Les sept sages ont fixé une taxe uniforme de 27 francs par litre d'alcool pur. Du côté des bouilleurs de cru jurassiens, on craint que cette hausse de la taxe ne menace les distilleries régionales en décourageant le petit producteur à mettre ses fruits au tonneau.

Page 17

Vaste opération contre la pieuvre en Italie: des centaines d'arrestations

Mafia malmenée

Des dizaines d'arrestations ont été opérées hier en Sicile et dans d'autres régions d'Italie, dans le cadre de l'une des plus importantes opérations antimafia jamais réalisées dans le pays, a indiqué la police italienne. D'autre part, l'ancien chef mafieux repenti Tommaso Buscetta a promis de donner aux juges italiens les noms des principaux acteurs politiques liés à la mafia. «La mafia agonise, profitez-en pour l'abattre», a-t-il ajouté.

● **Lire également en page 4**

Presse jurassienne: «Le Pays» et «Le Démocrate» fusionnent

Un titre pour l'avenir

Les deux quotidiens jurassiens, «Le Pays», à Porrentruy, et «Le Démocrate», à Delémont, vont fusionner. Le personnel des deux entreprises a été informé hier de cette décision qui va entraîner la suppression d'une vingtaine d'emplois. Dans quelques mois, il n'y aura donc plus qu'un seul quotidien, dont le nom n'est pas encore connu, dans le canton du Jura, a confirmé un communiqué commun des deux journaux.

Les directeurs du «Pays» et du «Démocrate» ont annoncé hier la fusion des deux titres à leur personnel lors de réunions extraordinaires. Cette décision fait suite aux difficultés économiques générales en Suisse et à la baisse continue des recettes publicitaires des journaux.

La mise en commun des forces respectives est la seule solution «qui permet le maintien d'un journal quotidien dans le Jura», précise le communiqué qui annonce un tirage minimal garanti de 25.000 exemplaires. «C'est un projet positif pour faire quelque chose de mieux. Nous voulons réaliser un journal de qualité, politiquement indépendant, qui doit aussi être un lieu d'échanges d'idées», a déclaré à l'ATS Pierre-André Chappatte, rédacteur en chef du «Pays».

IMPRESSION À DELÉMONT

Des 150 personnes employées par les deux entreprises, une vingtaine, dont une dizaine de postes à la rédaction, perdront leur emploi. Un plan social sera établi.

Le nouveau journal sera imprimé sur les installations toutes récentes du «Démocrate» à Delémont. Les deux entreprises n'apporteront pas leurs actifs et passifs dans la société née de la fusion, mais créeront une société commune d'édition (capital: 100.000 francs) dont elles détiendront le capital à parts égales. Les deux imprimeries continueront par ailleurs leurs autres activités respectives de manière indépendante.

PIERRE-ANDRÉ CHAPATTE RÉDACTEUR EN CHEF

Pierre-André Chapatte, rédacteur en chef du «Pays», dirigera la rédaction du nouveau journal. Son collègue delémontain Pierre Boillat va occuper un autre poste à responsabilités au sein de la rédaction du nouveau journal. La fonction d'éditeur est confiée à Michel Voisard, actuel directeur du «Démocrate».

COLLABORATIONS POSSIBLES

«Cet accord entre les deux quotidiens jurassiens laisse la porte ouverte à des collaborations possibles avec d'autres journaux, notamment de l'Arc jurassien», conclut le communiqué.

La société d'édition du nouveau quotidien jurassien, qui verra le jour dans le premier semestre de 1993, sera dotée d'un conseil d'administration de six membres (trois par partenaire). Le Pays S.A. appartient un actionnaire unique, une fondation ecclésiastique dépendant de l'évêché de Bâle. Le capital du Démocrate S.A. est détenu par Edipresse (47% par le biais de Presse Publications SR S.A.) et par la Banque Cantonale du Jura (30% par Promindus S.A.). Le reste est réparti entre différents actionnaires privés. (ats)

Intelligence et courage

La décision de nos confrères et amis du Jura est intelligente et courageuse. Intelligente car elle anticipe sur un avenir qui reste très préoccupant pour l'ensemble des médias. «Le Démocrate» et «Le Pays» ont décidé de gérer leur destin autant qu'il est encore entre leurs mains. Il a fallu, pour cela, surmonter des antagonismes certains, bien atténués depuis quelques années, par conviction et nécessité.

C'est en quoi cette fusion est courageuse car elle révèle une capacité de réflexion et d'analyse indépendante d'un contexte émotionnel légitime. On ne supprime pas des titres plus que centenaires, profondément ancrés dans des traditions régionales, sans générosité l'un envers l'autre. C'est la première garantie d'un futur travail de qualité pour ce nouveau titre qui veut privilégier l'ouverture d'esprit, le débat, dans une région toujours dominée par l'effervescence du Verbe.

L'Impartial est partenaire avec ses deux confrères jurassiens et le «Journal du Jura», dans la combinaison publicitaire du «4 × 4». Nous avons déjà en commun une solide et efficace pratique de convivialité grâce à un profond respect mutuel de nos tempéraments et de nos intérêts. Dès lors, la volonté clairement exprimée hier, tant à Delémont qu'à Porrentruy, d'ouvrir le nouveau titre à des collaborations dans l'Arc jurassien, va dans le sens où nous œuvrons.

Les nécessités économiques ne sont pas les seules qui militent en faveur d'une presse régionale consolidée. La promotion des intérêts de la région au sens large du terme est devenue un pari face à la progression triomphante du lémano-centrisme.

Cela passe par une presse régionale solide et solidaire.

Gil BAILLOD

OPINION

Confrontation

Sauter dans le train un matin à 8 h 15, puis faire trois pas dans les nuages avec Swissair, atterrir en souplesse sur une piste cahotante, prendre un bus brinquebalant et traverser une plaine interminable.

Voilà, on est à pied d'œuvre pour attaquer la muraille des Carpates et passer en Transylvanie. Il neige, la route est noire de glace vive, puis viennent les labours sombres de la plus riche terre à blé d'Europe sur laquelle les Roumains vivent aux confins de la misère.

Au fond de cette plaine est un village, Ilieni, semblable à mille autres, perdus au bout d'un chemin boueux. Quinze heures de voyage pour se retrouver attablé face à un regard. Le regard d'un homme sans espérance, qui ne possède rien, mais alors rien du tout, hormis un petit chien efflanqué à crever.

L'incommensurable crime des communistes qui ont insidieusement conservé le pouvoir après avoir sommairement exécuté le dictateur Ceausescu, c'est peut-être cela, ce regard sans espérance qui résume la résignation de tout un peuple.

Vivre avec l'équivalent de 60 francs par mois dans une économie déliquescente, martelée par l'inflation, vidée de toute substance créative d'emplois, dévorée par le chômage, c'est vivre par habitude, exister par lassitude, c'est vivre pour vivre sans rien attendre de la vie.

Par une petite fenêtre ouverte sur la torpeur d'un paysage de neige, dans ce village des Carpates, j'ai regardé la Suisse. Il suffisait de cligner des yeux, un peu seulement parce que les paysages de neige sont uniformes dans la mémoire.

L'émotion est venue lentement, née de l'espoir inouï que des villages suisses peuvent faire monter dans ces chaumières roumaines. Un jour, une poignée de jeunes paysans sont rentrés après un stage de quelques mois dans les Grisons. Ils sont rentrés avec un convoi de neuf wagons de chemin de fer, bourrés de matériel agricole tiré de la poussière des remises, dont les villageois des Grisons n'avaient plus l'usage.

En regardant la Suisse par l'autre bout de la lorgnette, la confrontation de deux économies aux antipodes l'une de l'autre, peut soulever de curieuses interrogations sur le statut de la misère.

L'abondance et le dénuement ont en commun d'être coupés de tous liens avec l'espérance. Un petit village nu au bout d'un chemin boueux, une ville regorgeant d'or au bout d'une autostrade, la disparité économique saute aux yeux. Celle des âmes est moins flagrante. Et même, à y regarder de près, dans les yeux d'un homme, une nuit dans les Carpates, on peut encore y trouver cette lueur qui a été noyée dans les larmes de l'abondance.

Gil BAILLOD

Naître femme au Pakistan

OUVERT SUR...
le Pakistan, page 32

18.11.1666 *- Les Français prennent aux Anglais l'île d'Antigua, dans les Antilles.*
18.11.1903 *- Traité signé entre les Etats-Unis et le Panama pour pouvoir achever le percement du canal entre l'Atlantique et le Pacifique.*
18.11.1905 *- Etablissement du protectorat japonais sur la Corée.*

BRÈVES

Tombe de Begin en Israël

Profanation

Des inconnus ont peint des croix gammées et ont renversé de la peinture noire sur la tombe de l'ancien premier ministre israélien Menachem Begin, signataire des accords de Camp David, scellant la paix avec l'Egypte en 1979. Menachem Begin, septième chef du gouvernement de l'Etat hébreu avait notamment donné l'ordre de l'intervention israélienne au Liban-Sud.

Etats-Unis

Biceps record

Un Américain de 40 ans vient de faire son entrée dans le livre Guinness des Records avec le plus gros biceps, soit 71 centimètres de circonférence. «Je suis simplement un type fort», a commenté Denis Sester. Il pèse près de 196 kilos.

Sirop mortel au Bangladesh

L'horreur

Un sirop à base de paracétamol, contenant une substance toxique serait à l'origine de milliers de morts au Bangladesh et aurait provoqué des déficiences rénales chez plusieurs centaines d'enfants, a affirmé hier un médecin de Dacca. Plus de 230 enfants traités avec ce sirop sont morts.

Trafic de bébés

Argentins criminels

Vingt et une personnes, pour la plupart médecins et infirmières, impliquées dans le trafic de bébés, ont été arrêtées lundi à Buenos Aires, a annoncé l'Agence Diarios y Noticias. En Inde, une femme abandonnée par son mari a vendu son bébé pour moins d'un franc. Dans la capitale argentine, pour une somme allant de 4000 à 20.000 dollars, les inculpés vendaient les enfants qu'ils avaient acheté.

Zambie

Emeutes à Lusaka

Deux personnes ont été grièvement blessées dans des émeutes hier à Lusaka, au cours desquelles des femmes et des jeunes ont pillé des magasins et jeté des pierres sur des véhicules. Les émeutes ont provoqué l'intervention de la police.

Nouveau round de négociations sur le GATT

Accord prévu, malgré la France

La France, dont les ministres s'obstinent à dire qu'elle n'est pas isolée dans les négociations du GATT, a du souci à se faire: la rencontre entre les commissaires européens et les représentants américains, à partir d'aujourd'hui à Washington, pourrait bien déboucher sur un accord.

L'Américaine Carla Hills et le secrétaire du GATT Arthur Dunkel
Les négociations entre la CE et les Etats-Unis devraient finalement se conclure sur un accord. (ASL-a)

«On sent que le climat est propice à un accord», a déclaré le ministre danois de l'Agriculture, Laurits Toernaes, à l'issue de la réunion avec ses collègues des Douze à Bruxelles. Son homologue britannique, John Gummer, soulignant la «détermination» des Douze, a assuré que le conseil avait souhaité l'obtention d'un accord «aussi rapidement que possible».

La Communauté européenne doit conclure sur le volet agricole avant le 5 décembre prochain, faute de quoi les Etats-Unis appliqueront les sanctions annoncées sur 300 milliards de dollars d'importations européennes, dont les vins blancs.

Le premier ministre britannique John Major – dont le pays assure la présidence tournante de la Communauté – a lui aussi appuyé en faveur d'un règlement. «Il est vital d'obtenir rapidement un accord sur l'ensemble des dossiers. Nous ne pouvons pas laisser une poignée de graines d'oléagineux et un sac de céréales barrer la route à un accord qui pourrait donner un coup de fouet à l'économie mondiale.»

Le ministre britannique de l'Agriculture, John Gummer, qui présidait la réunion, a commenté la position française en affirmant que «certains n'ont jamais voulu d'accord, pas seulement aujourd'hui mais depuis des mois et des années».

Les Américains demandent que les Européens diminuent leur production d'oléagineux à huit millions de tonnes contre 13 millions actuellement, alors que les Européens proposent un compromis à 9,5 millions de tonnes.

La France, toujours opposée à ce que les négociations se déroulent sur ces bases, n'est guère parvenue à faire entendre sa voix. Paris a transmis aux Douze un document montrant qu'un accord conclu sur ces bases aurait des conséquences plus lourdes pour les agriculteurs que celles de la réforme de la Politique agricole commune (PAC), contrairement à ce qui avait été dit au départ. M. Soisson a donc déclaré hier matin que, si les Britanniques ou d'autres membres de la Communauté voulaient conclure «un accord à n'importe quel prix, ils en subiront les conséquences».

WASHINGTON POUSSE

De son côté, la représentante américaine pour le Commerce, Carla Hills a promis lundi à l'issue de plus de trois heures d'entretien avec Arthur Dunkel, le directeur général du GATT, que les Etats-Unis «allaient pousser très fort pour une conclusion heureuse de l'Uruguay Round.» Qualifiant la discussion avec M. Dunkel de «très constructive (...) et d'utile», Mme Hills a indiqué que «les Etats-Unis étaient impatients d'œuvrer dans les jours et les semaines à venir à la conclusion de cette importante discussion multilatérale.»

Pour sa part, M. Dunkel, qualifiant cette conversation de «très constructive», a exprimé l'espoir que «les efforts très intenses» des prochaines semaines permettront de déclencher le processus conduisant à un accord sur l'Uruguay Round à un moment où «l'économie mondiale subit des tensions récessionnistes». (ap, ats)

Contrôle des Territoires occupés par Israël

Surveillance conjointe

Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a proposé publiquement, pour la première fois, un contrôle conjoint israélo-palestinien sur environ le quart des Territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

«Les terres d'Etat non exploitées ou se trouvant entre les implantations israéliennes et les localités arabes seront administrées conjointement», a suggéré M. Peres lundi devant la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement.

Quant au reste des Territoires occupés, représentant environ les trois quarts du total, M. Peres a distingué les colonies juives, qui resteront selon lui sous le contrôle d'Israël, et les localités arabes, qu'il propose aux Palestiniens de gérer. «Les colonies de peuplement doivent être sous juridiction israélienne et les localités arabes seront administrées par les institutions de l'autonomie», selon lui.

Les propositions de M. Peres sont conçues pour la période intérimaire de cinq ans pendant laquelle doit s'exercer l'autonomie palestinienne, selon les termes de l'invitation américaine aux négociations de paix au Proche-Orient lancées en 1991. Le statut définitif doit être négocié à partir de la troisième année d'application du statut d'autonomie. (ats)

Bon accueil palestinien

La principale personnalité nationaliste des territoires occupés par Israël, M. Fayçal Husseini, a estimé hier que la proposition du chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres sur l'autonomie palestinienne méritait un examen. Interrogé par des journalistes, le dirigeant palestinien a affirmé: «Cette proposition mérite d'être examinée et c'est ce que fait la délégation palestinienne aux négociations bilatérales» israélo-arabes en cours à Washington. (ats)

Etats-Unis

L'équipe de Clinton

Le président élu Bill Clinton a poursuivi hier la constitution de son équipe de transition avant de se rendre à Washington aujourd'hui où il doit rencontrer le président George Bush et les chefs de file politiques du Congrès.

L'ancien gouverneur de Caroline du Sud Richard Riley a rejoint les rangs de l'équipe Clinton. Il sera chargé d'étudier les candidatures pour les postes administratifs de haut rang. Richard Ridley, ami de longue date de Bill Clinton, devrait obtenir dans le prochain gouvernement le poste de secrétaire à l'Education. M. Ridley «a pris des contacts au niveau national», a précisé l'un de ses conseillers. (ap)

Grève générale au Togo

Le pays paralysé

La majeure partie du Togo était paralysée hier au deuxième jour d'une grève générale organisée à l'appel des syndicats et de l'opposition en faveur des réformes politiques. Dans un communiqué lu à la radio, deux ministres proches du président Gnassingbé Eyadéma ont cependant estimé que le mouvement s'essoufflait.

Lundi, le marché central de Lomé était désert, les bureaux et les entreprises fermés et les taxis et autobus avaient déserté les rues de la capitale. Seuls quelques ministères assuraient un service minimum, ont rapporté des témoins. Des personnes contactées dans le nord du pays, bastion du président Eyadéma, ont déclaré que la grève n'était pas suivie et que la situation était normale.

Cette grève générale a été organisée pour appuyer des revendications politiques, et notamment des changements au sein du gouvernement où l'opposition estime que le Rassemblement du peuple togolais (RPT, ancien parti unique du général Eyadéma) détient trop de postes. (ats)

Pakistan: manifestation de l'opposition

Arrestations massives

Des arrestations massives ont eu lieu dans les rangs de l'opposition pakistanaise, frappant plus de 1200 personnes selon des sources officielles et plus de 15.000 selon l'opposition, à la veille de la manifestation interdite convoquée aujourd'hui par Benazir Bhutto à Islamabad.

L'ancien premier ministre a convoqué une «longue marche» entre l'ancienne capitale Rawalpindi et Islamabad, à une quinzaine de kilomètres, pour obtenir le départ du gouvernement conservateur de M. Nawaz Sharif, dont elle n'a jamais reconnu la légitimité. Mme Bhutto a également réclamé la formation d'un gouvernement de «consensus national» et la convocation d'élections anticipées.

Lors d'une conférence de presse, mardi, Mme Bhutto a demandé que les installations sensibles de la capitale soient placées sous la protection de l'armée. L'opposition affirme avoir des indications selon lesquelles le gouvernement s'apprête à lancer des agents provocateurs pour en faire retomber le blâme sur l'opposition. (ats)

Afrique du Sud

L'ANC attaque de Klerk

Le gouvernement blanc sud-africain a été vivement critiqué hier après la révélation d'une machination dirigée par l'armée pour discréditer la branche militaire du Congrès national africain (ANC). Le mouvement de Nelson Mandela a pour sa part réclamé la démission du président Frederik de Klerk.

Les principaux quotidiens nationaux dénoncent cette campagne dévoilée lundi par Richard Goldstone, président de la commission d'enquête sur les violences politiques en Afrique du Sud. «Les révélations de la commission Goldstone apportent des preuves irréfutables de la corruption morale, pour ne pas dire de la dépravation, des forces de défense sud-africaines au plus haut niveau», écrit notamment le Johannesburg Star.

AVENIR EN DANGER

Si le président Frederik de Klerk n'agit pas rapidement, «il mettra son avenir personnel et celui du pays en danger», estime pour sa part le journal Business Day. Le quotidien populaire Star s'est quant à lui dit «pétrifié» d'apprendre que ces opérations, coordonnées par le général Rudolf Badenhorst, chef des services de renseignements militaires, avaient commencé il y a un an seulement, «en plein milieu de ce qui était supposé être un processus de réconciliation». L'ANC a pour sa part réclamé la démission du gouvernement et la mise en place d'un pouvoir intérimaire avant des élections. «Ce gouvernement totalement discrédité doit laisser la place à un gouvernement intérimaire élu d'unité nationale. C'est seulement à ce moment qu'il sera possible de réellement mettre un terme aux opérations clandestines», estime le mouvement anti-apartheid dans un communiqué. «Le gouvernement a affirmé au monde qu'il était prêt à accepter un règlement négocié. Mais il a mené simultanément une campagne malveillante de désinformation et de propagande visant à détruire l'ANC», ajoute-t-il.

Le ministre des affaires étrangères Pik Botha, qui assure l'intérim de la présidence pendant un voyage du président de Klerk en Grande-Bretagne, a déclaré que le gouvernement étudiait de très près le rapport.

Quant à Frederik de Klerk, il a déclaré dans une interview que le rapport n'avait mis en cause que «quelques individus», et non la politique du gouvernement.

La campagne de l'armée contre l'ANC était menée par Ferdi Barnard, ex-policier condamné pour deux meurtres, depuis 1991, soit un an après le début des pourparlers sur la démocratisation entre le gouvernement et la majorité noire. Les documents montrent que le général Rudolf Badenhorst a utilisé les services de Ferdi Barnard, d'autres anciens policiers, de prostituées et de trafiquants de drogue afin de compromettre le bras armé de l'ANC dans des affaires de droit commun. L'armée, qui avait donné à cette «troisième force» l'accès aux ordinateurs de la police nationale, aux fichiers électoraux ou fiscaux, avait nié employer Ferdi Barnard. (ats)

L'Audi 80. Pour Fr. 28 980.– seulement

elle est à vous! L'Audi 80 est la voiture idéale pour tous ceux qui savent compter: connaissez-vous une autre voiture qui pour ce prix-là offre des raffinements tels qu'une carrosserie entièrement galvanisée, une couverture des flancs calculée par ordinateur et un système de sécurité «procon-ten»? **La technique est notre passion.** Audi

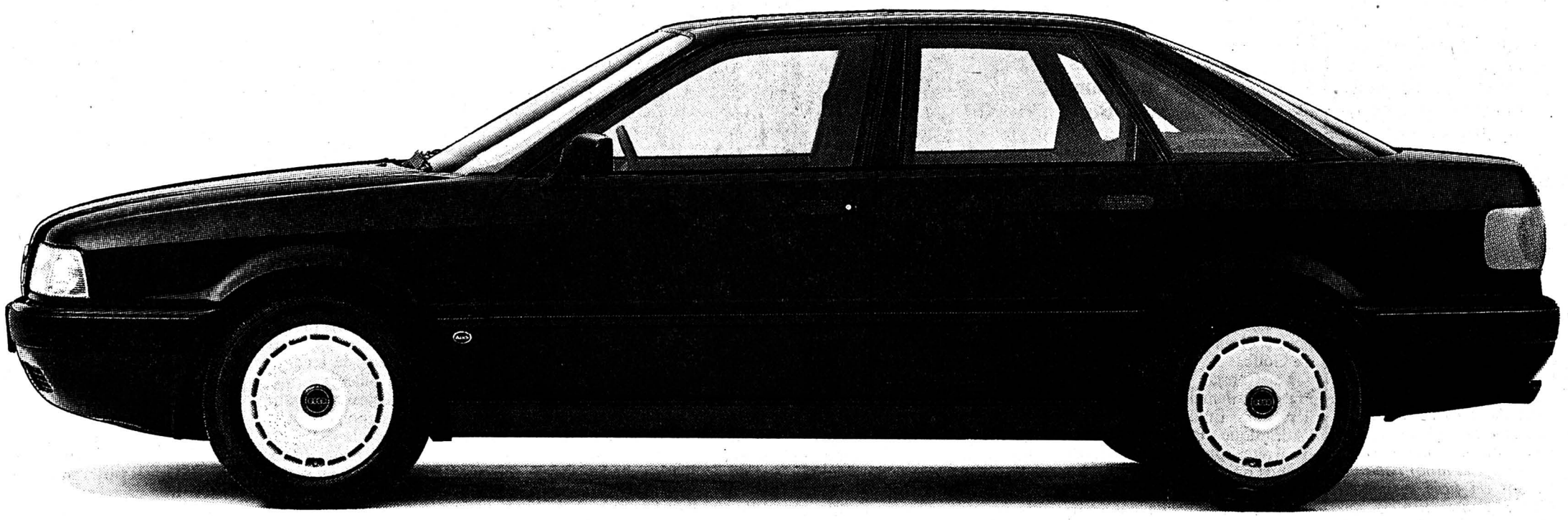

AMAG, IMPORTATEUR VW ET AUDI, 5116 SCHINZNACH-BAD, ET LES 600 PARTENAIRES VW ET AUDI VOUS EN FERONT VOLONTIERS LE DÉCOMPTE!

2-11512/4×4

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA – Carrosserie J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle:	Garage Pandolfo & Cie	tél. 039/31 50 00
La Ferrière:	Garage du Jura, J.-C. Geiser	tél. 039/61 12 14
Le Bémont:	Garage du Bémont, M. Michel	tél. 039/51 17 15
Saint-Imier:	Garage Touring, L. Fiorucci	tél. 039/41 41 71

132-12001

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES EN ACIER INOX

NOUVEAU!
KERAMATUB
Garantie 10 ans

450-775

Cheminées pour basse température en acier céramique
Girardin & Cie, Rue du Stand 3, 2053 Cernier
Tél. 038 53 34 41 Fax 038 53 58 43

DIVERS

FRANÇOISE
Médium, 23 ans d'expérience. Vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.
22-885/4x4

TRAITEMENT DE CHARPENTES
C. Rohrbach
Brot-Dessous
✆ 038/45 14 07
28-1238

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A louer ou à vendre à Tramelan
appartement de 4 pièces
Rénové, cuisine agencée.
Libre tout de suite ou date à convenir.
Renseignements: ✆ 032/97 45 73
470-1061

A Tramelan
A vendre

Nouveaux appartements
5 1/2 pièces et 6 1/2 pièces
complètement équipés, balcon, très bien situés, libres tout de suite

Appartement
4 pièces
Cuisine agencée, balcon,

Maison familiale
6 pièces
4 garages

TRAVI SA
2720 Tramelan - Tél. 032/97 53 53
470-1079

LE CHAMBARDEMENT PROGRAMME!

- Nivellement de nos droits démocratiques
- Assujettissement à Bruxelles
- Droit étranger, bureaucratie étrangère, juges étrangers
- Déréglementation du marché du travail par l'arrivée de nombreux étrangers dans tous les secteurs de l'économie (reconnaissance des diplômes)
- Pressions sur les salaires et les revenus
- Augmentation du chômage et diminution des places de travail pour les Suisses
- Petites et moyennes entreprises frappées de plein fouet par la surconcurrence sauvage de l'étranger
- Coût de 500 millions par année, augmentation des impôts
- L'EEE est un tunnel nous conduisant tout droit à l'adhésion à la CE!

Seule solution: poursuite d'une politique d'ouverture sur la base de l'accord de libre échange et maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

EEE : NON

Action pour une Suisse indépendante et neutre ASIN
Plus de 12'000 membres. CCP 30-10011-5. Cotisation annuelle Fr.35.-, couples Fr.50.-, donateurs Fr.100.-

Bulletin d'adhésion: ASIN - Case postale 28 - 1000 Lausanne 25. 530-342/4x4
Nom / prénom:
Adresse:

Logements de qualité

LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 34 F

4½ pièces, balcon, cuisine agencée, quartier tranquille, place de jeux. Dès Fr. 1590.–, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
1er-Mars 47-49

2 pièces, véranda, cuisine agencée. Dès Fr. 1080.–, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

3 pièces, 87 m², véranda, cuisine agencée. Dès Fr. 1370.–, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

4 pièces, 97 m², véranda, cuisine agencée. Dès Fr. 1477.–, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

4 pièces, cheminée, terrasse. Dès Fr. 1677.–, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

CERNIER **Henri-Calame 1**

4½ pièces, cuisine agencée, grand balcon. Dès Fr. 1477.–, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

✆ **038/31 90 31**

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
28-486

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

Collaborateur au service externe

Vous avez:
- entre 25 et 40 ans;
- la capacité de travailler de façon autonome;
- la volonté d'accéder à un succès et à un revenu au-dessus de la moyenne;
- une bonne formation d'assurance ou commerciale.

Vous êtes la personne que nous cherchons.

Nous vous prions de nous soumettre vos offres écrites, munies des documents usuels ainsi qu'une photo passeport à: Publicitas, sous chiffres 41-799830, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Ex-Yougoslavie: embargo maritime renforcé par le Conseil de sécurité de l'ONU

La Serbie toujours plus isolée

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a renforcé lundi dans la nuit l'embargo maritime contre la Serbie et le Monténégro. Il a notamment interdit le transit de produits pétroliers et autres matériels sensibles et autorisé l'arraisonnement des navires marchands dans la région pour vérifier leur cargaison. Pendant ce temps, de violents combats étaient signalés hier dans plusieurs régions de Bosnie-Herzégovine.

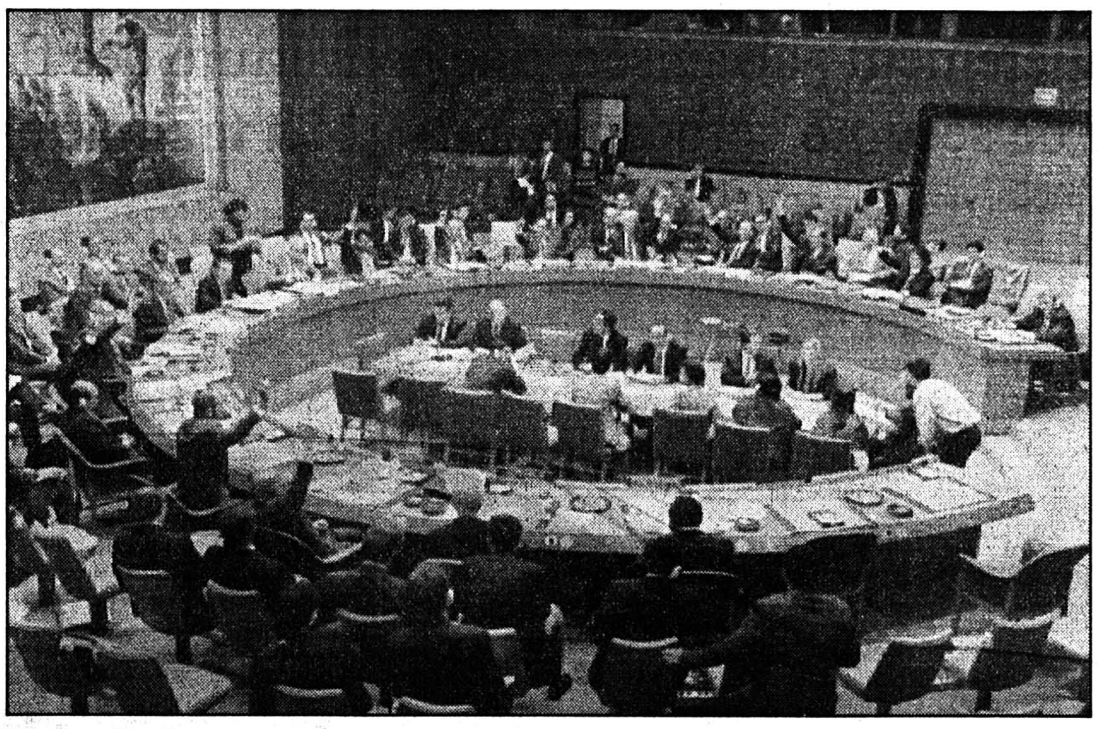

Le Conseil de sécurité des Nations Unies
L'embargo maritime contre la Serbie a été renforcé. (AP/Keystone)

La résolution 787 sur le renforcement des sanctions et mesures de surveillance maritime autour de la Serbie et du Monténégro a été adoptée par treize voix pour et deux abstentions (la Chine et le Zimbabwe). Des diplomates britanniques ont parlé de «blocus naval», similaire à celui imposé à l'Irak pendant la guerre du Golfe.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, en particulier aux Etats riverains de l'Adriatique et du Danube, d'«arrêter tous les navires marchands qui arrivent ou qui partent afin d'inspecter leur cargaison et de s'assurer de leur destination». Les Etats-Unis ont publié vendredi une liste de compagnies et de navires, notamment grec, maltais, italien et égyptien, qui auraient violé l'embargo ces derniers mois, en livrant de grandes quantités de produits pétroliers dans le port monténégrin de Bar.

A Belgrade, le ministre yougoslave des Affaires étrangères a estimé que les sanctions imposées par le Conseil de sécurité contre la Serbie et le Monténégro «sont injustes et infondées». L'adoption de la résolution renforçant l'embargo est un acte qui ne manquera pas d'aggraver la situation, a affirmé le chef de la diplomatie yougoslave.

EMBARGO SUR LES ARMES MAINTENU

En revanche, le Conseil n'a pas donné suite à une demande de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) en vue d'une levée de l'embargo sur les armes pour permettre aux Musulmans de Bosnie d'exercer leur «droit à l'autodéfense». Le Conseil de sécurité a cependant fait une concession à l'OCI en déclarant que la Bosnie, membre de l'ONU, «jouit des droits prévus par la Charte des Nations Unies». Le Conseil de sécurité de l'ONU a par ailleurs estimé qu'il faudrait déployer des observateurs internationaux aux frontières de la Bosnie-Herzégovine» pour surveiller tout afflux d'armes. Il a demandé au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali de lui présenter des recommandations à ce sujet.

Pendant ce temps, de violents combats étaient signalés dans plusieurs régions de la Bosnie-Herzégovine. La radio bosniaque a ainsi fait état de bombardements serbes sur Gradacac, le dernier bastion musulman dans le nord de l'ancienne république yougoslave. Une autre ville musulmane, Maglaj, a été pilonnée par les Serbes. «Ils sont en train de démolir la ville», a dit la radio.

UEO DANS L'EXPECTATIVE

L'Union de l'Europe occidentale (UEO), de son côté, annoncera vendredi sa décision sur l'application de la résolution adoptée lundi par le Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant de renforcer les sanctions contre la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) par la mise en place d'un blocus maritime, a annoncé hier un porte-parole. (ats, ap)

Elections reportées

Les élections prévues le 20 décembre dans la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) vont être probablement reportées, a rapporté hier l'agence Tanjug, citant des sources gouvernementales. Selon l'agence, le report, destiné à donner plus de temps aux différents partis pour préparer leur campagne, serait également lié au renforcement de l'embargo des Nations Unies. (ap)

BRÈVES

Irakgate à Londres
Ex-ministre inculpé

Scotland Yard a annoncé qu'une enquête avait été ouverte sur des déclarations contradictoires faites par l'ancien ministre du Commerce de Margaret Thatcher, Alan Clark, impliqué dans l'affaire de l'Irakgate. Le témoignage de M. Clark avait permis lundi l'acquittement de trois responsables de l'entreprise de machines-outils Matrix Churchill, accusés d'avoir enfreint l'embargo contre l'Irak entre 1988 et 1990.

Norvège et CE
Adhésion demandée

La Norvège compte présenter sa demande d'adhésion à la CEE le 25 novembre, a déclaré hier le bureau du premier ministre Gro Harlem Bruntland. La demande sera remise à 10 h suisses au premier ministre britannique John Major, président en exercice de la Communauté européenne (CE).

Procès d'Honnecker
Un inculpé libéré

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le tribunal de Berlin jugeant six anciens dirigeants est-allemands dont le président Erich Honecker a décidé hier de suspendre les poursuites contre l'un des accusés: l'ancien patron de la Stasi (police secrète), Erich Mielke, 84 ans, a été temporairement exempté de comparution pour des raisons de santé.

Armée russe
Effectifs réduits

La Russie a réduit les effectifs de son armée de 180.000 hommes depuis le début de l'année et prévoit de supprimer 20.000 postes supplémentaires au cours des six prochaines semaines, a annoncé hier Guennadi Ivanov, directeur du Département des structures militaire du ministère russe de la Défense.

Rouble
Recul dramatique

Le rouble poursuit sa dégringolade face au dollar. Il se traitait hier matin sur le marché interbancaire de Moscou à 448 roubles pour un dollar contre 419 lors de la séance précédente de jeudi dernier. En août dernier, le dollar s'échangeait à environ 165 roubles.

Vaste opération contre la pieuvre en Italie: des centaines d'arrestations

Les révélations de Buscetta

Sur les 203 mandats d'arrêt lancés hier par la magistrature italienne, quelque 80 mandats concernaient des personnes déjà détenues pour d'autres délits et une quarantaine d'autres seulement échappaient toujours à la police en milieu de journée. Toutes sont accusées d'association de type mafieuse, mais certaines doivent également répondre de délits allant du meurtre à la fraude électorale.

L'opération a été déclenchée dans le cadre d'une enquête, basée sur les révélations de deux mafieux «repentis», Leonardo Messina, 39 ans, et Paolo Severino, 25 ans. Selon les enquêteurs, ils auraient permis de reconstituer l'organigramme de la mafia de Caltanisseta, Enna et Agrigente.

Un troisième repenti de la Mafia, Tommaso Buscetta, avait reconnu lundi l'existence de liens entre le crime organisé et le monde politique italien, tout en refusant de donner des noms devant une commission parlementaire. «Je ne nommerai aucun homme politique devant cette commission», a déclaré l'ancien chef de la Mafia, devenu un informateur précieux pour la justice italienne. «Je les nommerai devant les juges car ce sont eux qui mènent l'enquête». «La mafia agonise. Si vous voulez la battre, profitez-en», avait ajouté Tommaso Buscetta.

Ce dernier est considéré comme le premier grand «repenti» de la mafia. En 1984, il avait révélé à Giovanni Falcone les secrets de la criminalité organisée et permis l'organisation des grands procès antimafia des années 1980.

Mais «Don Masino» avait toujours refusé de parler des rapports mafia/politique, parce qu'il ne faisait pas confiance à l'Etat italien. Il s'est présenté lundi devant la commission anti-mafia du Parlement et a entamé une confession qui risque d'être explosive pour la classe politique italienne.

Pendant près de 10 heures, Tommaso Buscetta a raconté la saga politico-mafieuse de l'Italie. Il a livré les noms de hauts fonctionnaires, magistrats, officiers et directeurs de prison liés à la mafia, et prévenu que les hommes politiques compromis n'étaient pas tous Siciliens. (ats)

Socio-démocrates allemands

Volte-face sur l'armée

Après avoir adopté dans la nuit le principe d'une réforme constitutionnelle restreignant le droit d'asile, le Parti social-démocrate (SPD), désireux de convaincre l'électorat allemand de son recentrage avant les élections générales de 1994, a accepté hier que des troupes allemandes puissent participer dans certains cas à des opérations en dehors de la zone OTAN.

Le SPD, opposé jusqu'alors à toute modification du rôle militaire de l'Allemagne – souhaitée par la coalition du Chancelier Helmut Kohl – s'est ainsi déclaré prêt à ce que des militaires puissent protéger des convois de l'ONU ou les populations civiles et faire respecter les embargos décrétés par les Nations Unies en dehors de la zone OTAN. Si le SPD a toutefois exclu la possibilité (souhaitée par le gouvernement) d'un déploiement dans un pays non-membre de l'Alliance dans le seul but de mener combat, il s'agit cependant pour le parti d'opposition d'un important revirement, le deuxième en moins de 24 heures après celui sur le droit d'asile.

Ces projets ne vont toutefois pas aussi loin que le souhaitait le Chancelier, en particulier celui sur le droit d'asile. M. Kohl est en effet inquiet de la montée de la xénophobie en Allemagne, et il faudra probablement attendre plusieurs semaines avant de parvenir à un compromis.

Réunis pour deux jours, les délégués ont surmonté leurs dissensions pour estimer que l'asile ne devrait être accordé qu'aux réfugiés politiques et non aux «émigrés économiques». Les personnes arrivant en Allemagne via des pays «sûrs» comme l'Autriche ne pourraient pas non plus bénéficier du droit d'asile. (ap)

France: affaire du sang contaminé

Haute Cour en route

Le processus long et complexe qui doit éventuellement conduire Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice a été enclenché hier par le bureau du Sénat, qui a jugé recevable la mise en accusation des trois anciens ministres dans l'affaire du sang contaminé par le virus du SIDA.

Les socialistes ont aussitôt annoncé qu'ils voteraient contre cette mise en accusation, rédigée par la droite sénatoriale, et proposeraient leur propre projet de saisine de la Haute Cour. La deuxième étape de la procédure aura lieu aujourd'hui à l'Assemblée nationale, où les députés éliront leurs représentants à la Haute Cour. Les cinq groupes de l'Assemblée (PS, RPR, UDF, UDC, PCF) se sont mis d'accord pour présenter une liste commune de 12 noms. Celle-ci comporte cinq PS, trois RPR, deux UDF, un UDC et un communiste. Les candidats devront chacun recueillir la majorité absolue des membres de l'Assemblée nationale, soit 286 voix.

Onze membres du bureau du Sénat (RPR, UDF, PC) ont voté pour la proposition de résolution, cinq n'ont pas participé au vote (trois PS, un RPR, et le président UDF du Sénat René Monory) et un UDF s'est abstenu.

Le Sénat doit maintenant élire les membres de la commission ad hoc qui sera chargée d'examiner cette proposition avant que celle-ci soit soumise au vote des membres de la Haute Assemblée. C'est après son adoption par le Sénat que cette proposition de résolution sera transmise à l'Assemblée nationale, qui devra la voter en termes identiques. (ap)

Système monétaire européen

La lire de retour pour Noël

Le président de l'Association des banques italiennes (ABI), Tancredi Bianchi, a la conviction que la lire réintégrera le Système monétaire européen (SME) d'ici 60 jours. M. Bianchi espère même que ce sera chose faite à Noël.

Le gouvernement italien a fait connaître son souhait de réintégrer la lire dans le SME avant la fin de l'année. La participation de la monnaie italienne avait été suspendue au plus fort de la tempête monétaire de septembre. (ats)

Rachat de Perrier par Nestlé

Bâtons dans les roues

Le personnel de Perrier demande «la suspension immédiate» de la décision de la Commission européenne autorisant la fusion de Perrier avec Nestlé. La plainte a été déposée par les délégués du personnel du producteur français d'eaux minérales et par le syndicat CGT auprès du Tribunal de première instance de la CE à Luxembourg.

Selon le contenu de la plainte, la Commission européenne n'aurait pas respecté les droits sociaux fondamentaux des employés. Elle aurait également dérogé aux dispositions communautaires concernant les licenciements de masse et les transferts des centres de production, ont précisé les plaignants dans le bulletin communautaire d'informations «Agence Europe» d'hier.

Les inévitables coûts sociaux engendrés par la fusion sont à l'origine de cette demande provisoire de suspension. Dans l'hypothèse d'une annulation de la décision de la commission, le droit français n'obligerait pas à réembaucher les employés licenciés. Nestlé avait reçu le feu vert de Bruxelles pour le rachat de Perrier en juillet, après de longues enquêtes. Le porte-parole de Nestlé, François-Xavier Perroud, a précisé hier après-midi que la plainte n'était pas adressée contre le géant de l'agro-alimentaire helvétique, mais contre la Commission européenne. (ats)

Quand on rêve de belles choses . . .

Wolf Leinen
Langenthal

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 37
Téléphone 039 23 41 21

5-5519

ÉMILIEN

Voyant de père en fils. Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.

Tél. 039 23 03 22.

22-885/4x4

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

22-2231

PROBLÈMES CONJUGAUX?

Ne les laissez pas s'aggraver

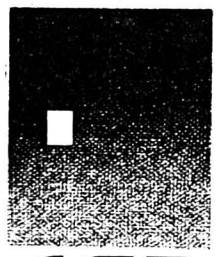

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31

A vendre

MAZDA 121 Canvas Top

1989, expertisée. 35 000 km, prix eurotaxe. Fr. 9900.–, cédée Fr. 8000.–

✆ 039/23 52 68

132-507262

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6

GRAND APPARTEMENT 3½ PIÈCES

entièrement rénové, balcon, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocerame, 2 salles d'eau. Entrée à convenir. Fr. 1200.– charges comprises

✆ 039/31 16 16

Gérance Peruccio
Mlle Huguenin

440-3090

Leasing fabuleux à loyer mirifique.

Un fumet d'aventure dès Fr. 587.– par mois.

Traction intégrale permanente, moteur V8i, cylindrée 3,5 litres, 113 kW (154 ch).

Base de calcul: Land Rover Discovery S, 3 portes, prix de catalogue Fr. 47 320.–. Durée du leasing: 48 mois, 10 000 km/an. Caution: 10 % sur prix catalogue. Assurance casco obligatoire. Appelez simplement votre concessionnaire.

Garage Béring & Co

Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 42 80

LAND ROVER **DISCOVERY**

470-121

Maxi-cabas, mini-prix

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 18.11 au 24.11

Viande séchée des Grisons 1ère qualité
au détail ou emballée sous vide

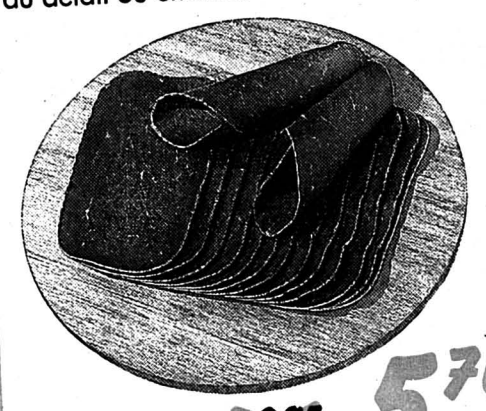

Les 100 g ~~6.85~~ **5.70**

La super-promotion:

Offre spéciale du 18.11 au 24.11

Fondue prête à servir

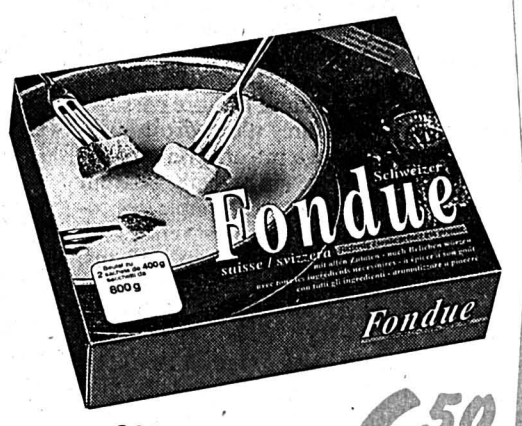

800 g ~~9.20~~ **6.50**
(100 g –.81,3)

La surprise:

Jusqu'à épuisement du stock!

Pâtes aux œufs «Nidi della Nonna»
Emballage de 4 x 250 g

1 kg ~~4.–~~ **3.–**

44-2702/4×4

Multipack du 18.11 au 1.12

Farine fleur
1 kg ~~1.95~~ **1.50**
A partir de 2 paquets

Jusqu'à épuisement du stock!

Œufs suisses Classe A
La boîte de 15 **5.50**

Offre spéciale du 18.11 au 21.11

Bouquet de fleurs séchées
Le bouquet **9.80**

Offre spéciale du 18.11 au 24.11

Fromages frais «Picolix» et «Petit Suisse» –.50 de moins
Exemple: Picolix
300 g ~~2.70~~ **2.20**
(100 g –.73,3)

Offre spéciale du 18.11 au 21.11

Endives de Belgique
en sachet de 500 g
1.90
(100 g –.38)

Offre spéciale du 18.11 au 24.11

Toutes les tartelettes surgelées
en paquets de 280 g–320 g
–.70 de moins

Exemple: Ramequins
280 g ~~3.–~~ **2.30**
(100 g –.82,1)

Offre spéciale du 18.11 au 21.11

Poulet frais Optigal
(sans abats)
Le kg ~~8.40~~ **6.80**

Offre spéciale du 18.11 au 24.11

Poulet surgelé Optigal
(sans abats)
Le kg ~~6.70~~ **5.80**

Offre spéciale du 18.11 au 1.12

Noisettes moulues 170 g et amandes moulues 200 g –.30 de moins
Exemple: Noisettes moulues
170 g ~~1.30~~ **1.–**
(100 g –.58,8)

Offre spéciale du 18.11 au 1.12

Margarine Sanissa
4 x 125 g ~~3.20~~ **2.50**
(100 g –.50)

Offre spéciale du 18.11 au 21.11

Grapefruits à chair rose «Ruby Red» de FLORIDA

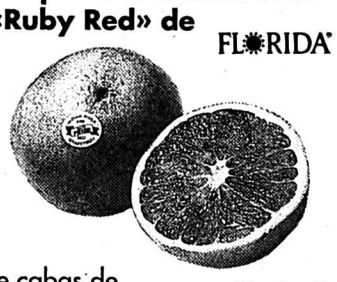

Le cabas de 2–3 kg le kg **2.10**
Le filet de 1 kg env. le kg **2.20**

Jusqu'à épuisement du stock!

Cidre doux frais du pressoir
1 litre ~~1.–~~ **–.75**
(+ dépôt)

Offre spéciale du 18.11 au 1.12

Raisins sultanines 300 g et noix de coco râpée 200 g –.30 de moins
Exemple: Raisins sultanines
300 g ~~1.30~~ **1.–**
(100 g –.33,3)

Offre spéciale du 18.11 au 1.12

Beurre de cuisine
250 g ~~3.40~~ **2.60**
(100 g 1.04)

Offre spéciale du 18.11 au 1.12

Chocolat de ménage
200 g ~~1.50~~ **1.20**
(100 g –.60)

MIGROS

Jusqu'au samedi 21 novembre

Tripes de bœuf
Kg ~~9.50~~ **7.50**

Hamburger de bœuf
Barquette de 2 pièces
160 g environ
Kg ~~16.–~~ **13.50**

28-92

Jusqu'au samedi 21 novembre

Jambon
épaule
roulé, fumé
Pièces de 900-1200 g
Kg ~~17.50~~ **15.50**

Du 18 au 21 novembre

Filets de flétan
frais
Kg ~~21.–~~ **17.–**

MIGROS

18 novembre 1943 - *A l'occasion d'une conférence de presse, l'Office central d'aide aux réfugiés présente une brochure intitulée «Les réfugiés sont dans la détresse», qui comporte nombre de témoignages de rescapés et de Suisses qui ont été les témoins oculaires de déportations et de massacres de juifs dans les pays occupés.*

BRÈVES

Non à l'EEE?

Plus vite dans la CE

En cas de refus de l'EEE le 6 décembre prochain, le vice-président de la Commission de la Communauté européenne Martin Bangemann prévoit de graves désavantages pour l'économie suisse. «La pression économique qui en découlerait accélérerait l'adhésion de la Suisse à la CE; au contraire, un oui à l'EEE écarterait cette pression», a-t-il déclaré hier soir à Zurich.

CFF - «Rail 2000»

Trains à deux locos

Dans un proche avenir, les trains de «Rail 2000» auront deux locomotives. Une à l'avant, l'autre en queue. Ainsi évitera-t-on les pertes de temps dans les gares en cul-de-sac à Zurich ou Genève. C'est pourquoi, lors du record de vitesse établi en Valais la semaine dernière, deux des nouvelles motrices encadraient quatre wagons.

Prévention du sida

Bons points de l'OMS

Le travail de prévention du sida accompli en Suisse est exemplaire, mais des lacunes criantes subsistent. Ces conclusions ressortent d'une analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée hier. Les experts se sont notamment étonnés de ne trouver de distributeur de préservatifs que dans une seule école en Suisse.

Oberland bernois

Le procureur Moser remplacé

La Cour suprême du canton de Berne a nommé Georges Greiner, 40 ans, président du tribunal de Thoune, comme nouveau procureur de l'Oberland bernois. La Cour suprême avait adressé des avertissements à M. Moser à la suite de déclarations hostiles aux étrangers et aux femmes.

Kuoni

Hausse du bénéfice

Kuoni bouclera l'année sur un bénéfice net supérieur d'au moins deux tiers à celui de l'an dernier. Le redressement de Kuoni, par rapport aux résultats médiocres de 1991, est incontestable. Après neuf mois d'activité, le chiffre d'affaires frôle les 2 milliards, soit une hausse de 18% sur la période correspondante de 1991.

Commissaires du Conseil national et prévoyance professionnelle

Compromis sur le 2e pilier

La commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national veut briser les «chaînes dorées» du deuxième pilier, qui lient les travailleurs à leur emploi. Examinant le projet de loi sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle, elle a fait une proposition de compromis. Elle espère trouver grâce auprès du Conseil fédéral et des auteurs de l'initiative «pour un libre passage intégral», a expliqué Joseph Deiss (PDC/FR).

M. Deiss, qui présentait le projet à la presse mardi, sera aussi le rapporteur de la commission devant le Conseil national à la session d'hiver. La commission a accepté par 19 voix sans opposition un projet de loi qui ne diffère pas fondamentalement de celui du Conseil fédéral. Il s'agit d'harmoniser les prestations d'entrée et de sortie pour permettre à l'assuré de changer de caisse de pension sans affaiblir son niveau de prévoyance.

La totalité du capital de prévoyance obligatoire est de toute façon due au travailleur qui change d'emploi. Pour tout ce qui va au-delà de cette part obligatoire, c'est aujourd'hui la fidélité à l'entreprise, et donc à la caisse de pension, qui est honorée. Ce problème revêt une importance capitale en période de crise économique, où de nombreux salariés se voient contraints de changer de travail.

QUADRATURE DU CERCLE

La proposition de la commission vise à améliorer la situation des salariés qui changent d'emploi tout en maintenant la solidarité entre assurés jeunes et âgés. La «quadrature du cercle» consiste à ménager par la même occasion l'autonomie des caisses de pension. La commission propose un nouveau système de calcul du montant de libre passage.

Les assurés n'ont droit au libre passage intégral qu'à partir de l'âge de 45 ans: ils peuvent alors emporter le double des cotisations qu'ils ont versées au deuxième pilier. Jusqu'à 45 ans, les assurés peuvent emporter le montant de leurs cotisations majoré de 5% par année d'âge suivant leur 25e année. Ainsi, un travailleur de 25 ans a droit à 100% de ses cotisations, il a droit à 105% à 26 ans et ainsi de suite jusqu'au maximum de 200% à 45 ans. Le Conseil fédéral proposait une progression de 4% par année seulement, entre les âges de 20 et 45 ans, ce qui est moins favorable pour les caisses de pension.

TAUX VARIABLE

La commission a également été attentive aux besoins des caisses de pension en ce qui concerne le taux d'intérêt technique applicable au calcul des prestations d'entrée et de sortie. Le Conseil fédéral ne devrait pas fixer un taux unique pour toutes les caisses. La commission propose de lui laisser une marge de manœuvre de 1% au moins pour adapter ce taux aux situations particulières des diverses caisses. Il s'agit d'éviter que des caisses de trouvent devant une impasse financière, contraintes d'abaisser leur taux d'intérêt tout en augmentant leurs prestations.

La commission prévoit également des dispositions particulières en cas de divorce et de chômage, domaines peu pris en compte dans le projet du Conseil fédéral, a expliqué Christiane Brunner (PS/GE). En ce qui concerne le divorce, elle propose que chaque conjoint touche la moitié de la prestation de libre passage résultant de la période de mariage.

RALLIER TOUT LE MONDE

M. Deiss estime que le compromis proposé pourrait séduire la Société suisse des employés de commerce, qui pourrait retirer son intiative «Pour le libre passage intégral dans le cadre de la prévoyance professionnelle». Le Conseil fédéral semble par ailleurs prêt à s'y rallier. (ats)

Christiane Brunner

La commission prévoit des dispositions particulières en cas de divorce et de chômage, a expliqué la députée hier. (ASL-a)

Affaire Tornare/TSR

Le Conseil fédéral saisi

Nouvel épisode dans l'affaire de l'ex-notaire genevois Didier Tornare et de la Télévision suisse romande (TSR). Le procureur général du canton de Genève, Bernard Bertossa, a saisi le Conseil fédéral à la suite de la diffusion par la TSR de l'émission «Tell quel» interdite par la justice genevoise.

Le magistrat a confirmé hier l'information parue dans le «Nouveau Quotidien». Il appartient à l'autorité fédérale, soit au Département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), «d'apprécier» si la TSR a «violé la concession», estime le procureur genevois. Pour lui, l'autorité administrative supérieure doit «tirer les conséquences de ce comportement inadmissible».

Le DFTCE n'a toutefois pas l'intention d'intervenir à ce stade de l'affaire. «Nous respectons l'indépendance des médias», a dit son secrétaire général suppléant, Christian Furrer. Pour lui, la question d'une éventuelle violation de la concession ne se pose pas actuellement. Il faudrait qu'un tribunal ou l'autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision constate une telle violation pour que le département intervienne. Dans ce cas seulement, il demanderait à la direction générale de la SSR d'en tirer les conséquences.

Le procureur Bertossa avait exclu hier des suites pénales pour la TSR, qui ne risque dans cette affaire, qu'une amende. D'autre part, le juge saisi de cette affaire avait affirmé hier que la TSR lui avait refusé le visionnement de l'émission incriminée. (ats)

Différences régionales dans l'appréciation sur l'accord EEE

Rôle déterminant du chômage

Le problème du chômage jouera un rôle déterminant lors de la votation sur l'EEE le 6 décembre prochain, mais il est perçu différemment selon les régions. C'est ainsi que les Romands sont prêts à innover pour se tirer d'affaire alors que les Alémaniques n'en sont pas encore à ce stade. C'est ce qu'a notamment expliqué le politologue Claude Longchamp hier lors d'un débat organisé par l'Association suisse de la presse radicale-démocratique.

Selon Claude Longchamp, on peut distinguer trois phases lorsque surgissent des problèmes de chômage. Quand apparaissent les premiers signes de récession, après une période de «vaches grasses», les gens ont tendance à suivre des hommes politiques ayant une personnalité de leader, sans toutefois être prêts à un changement. Dans une deuxième phase, lorsque les mauvaises nouvelles s'accumulent et qu'aucune amélioration n'est en vue, on ne fait plus confiance aux hommes politiques et aux responsables. Le terrain est alors propice aux idées populistes et démagogiques, mais on refuse toujours la nouveauté. Ce n'est que dans une troisième phase, lorsque la population se rend compte qu'on ne peut plus continuer ainsi, qu'elle est disposée à prendre des risques et à se lancer dans la nouveauté.

ROMANDS INNOVATEURS

Claude Longchamp considère que la Romandie se trouve déjà dans cette troisième phase alors que la Suisse alémanique n'est que dans les deux premières.

Lorsqu'une votation porte sur une question de politique extérieure, la différence entre régions linguistiques apparaît nettement. Les cantons les plus «ouverts» sont GE, VD, NE, FR, JU et les deux Bâles. Ceux de BE, VS, TI, SO, ZH, SH, SG, ZG sont en position intermédiaire alors que les plus réfractaires à l'ouverture sont NW, OW, UR, AG, LU, SZ, TG, AI, AR, GL et GR.

Ces dix dernières années, 38 votations fédérales sur 80 ont fait apparaître des différences entre régions linguistiques. Toutefois, c'est seulement dans 17 cas que l'on observe des divergences d'opinion absolument manifestes de part et d'autre de la Sarine. Ainsi, par exemple, si la Romandie était un Etat, il n'y aurait ni taxe poids lourds, ni vignette et on pourrait rouler à 130 km/h sur les autoroutes. En outre, la construction de nouvelles centrales nucléaires y serait interdite. (ap)

«Oui» des syndicats

L'Union syndicale suisse (USS), la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) et la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) ont appelé hier à voter oui à l'EEE.

Si l'EEE était refusé, on assisterait à d'importants transferts d'investissements qui s'accompagneraient de nombreuses suppressions d'emplois.

En outre, les analyses économiques estiment que, dans un intervalle d'une dizaine d'années, l'EEE sera à l'origine d'une augmentation salariale de l'ordre d'un 13e salaire. (ats)

Des appels divers

Constatant que l'issue de la votation sur l'EEE est «très incertaine», la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a lancé hier un appel à «un grand engagement en faveur du oui». La commission unanime a réitéré «avec force» son appui à l'EEE, qu'elle considère comme «une solution valable et d'une grande portée pour la Suisse».

De son côté, Peter Bodenmann s'est laissé aller hier à des déclarations surprenantes. Il faudrait désormais un «miracle» pour que la Suisse adhère à l'EEE en 1993, a écrit le président du PS dans le service de presse du parti.

Le chef de file des socialistes a précisé qu'il n'était pas «pessimiste, mais réaliste». Il en a profité pour fustiger les rôles conjoints des médias, du Conseil fédéral et des milieux économiques dans la campagne.(ats, Imp)

Journée de protestation dans les universités suisses

Pas de numerus clausus!

Plusieurs manifestations contre le numerus clausus se sont déroulées mardi dans les universités suisses. A Berne, Bâle, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Genève, les étudiants ont protesté par des actions symboliques contre les recommandations de la Conférence universitaire suisse (CUS).

Celles-ci visent à créer des bases légales pour limiter l'accès aux études. Cette journée de protestation nationale coïncide avec la Journée internationale des étudiants.

Le numerus clausus lutte contre les symptômes, il ne résoudra pas les problèmes des universités, estiment les étudiants zurichois. Ils protestent contre cette forme de dirigisme et proposent une réforme des études.

Par ailleurs, estime la Fédération des étudiants zurichois, le numerus clausus est une mesure inadéquate en cette période de vaches maigres. L'exemple allemand a montré que cette limitation de l'accès aux études entraînait un surcroît de travail administratif et des coûts supplémentaires. Ceci sans enrayer le flot des étudiants.

Le numerus clausus? «Jamais», dit l'Association bernoise des étudiants. Pour attirer l'attention de ses congénères, l'association a placé une entrave devant l'entrée du bâtiment principal de l'université.

A Lausanne, la Fédération des associations d'étudiants (FAE) a mis en place des herses en papier devant trois des bâtiments principaux du campus, à Dorigny. (ats)

● **Lire également en page 24**

Genève

La grève

Près de 3000 manifestants, fonctionnaires et collégiens confondus, ont défilé hier après-midi à Genève à l'appel du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat.

Refusant les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement, les membres de la fonction publique ne désarment pas. Calicots et pancartes brandis, le cortège a défilé jusqu'au siège du Grand Conseil.

Les protestataires, réunis à la place Neuve, ont écouté plusieurs interventions des représentants de divers services de l'Etat. (ats)

Fromage

Trous carrés

Un nouveau fromage révolutionnaire vient d'être lancé. Baptisé «Foutrou», il se caractérise par une pâte mi-dure et des trous carrés.

Fabriqué par la société Roth-Käse dans sa fromagerie saint-galloise de Hinterforst, le nouveau fromage sera disponible dans quinze jours chez un millier de détaillants dans toute la Suisse.

Ses fabricants font valoir que son goût délicat, entre le Saint-Paulin et un jeune Emmental, vient de Suisse et de France, son extérieur corsé d'Italie. (ats)

22-11541

Parisienne Medium.*

trimlines® Rue de la Serre 11 bis ✆ 039/28 04 30

Mangez bien pour devenir et rester mince

TRIMLINES est une méthode d'amaigrissement basée sur une alimentation saine et équilibrée, mise au point aux USA. A cette enseigne, plusieurs cabinets de consultation ont été ouverts en Europe.

A La Chaux-de-Fonds, Patricia Zahnd, conseillère Trimlines, est installée depuis le 1er août 1991 à la rue de la Serre 11 bis (chez Espace Dany Flore) où elle reçoit individuellement ses clients (dames et messieurs) sur rendez-vous. Loin d'imposer un régime draconien, la méthode Trimlines est un programme alimentaire, personnalisé, comprenant trois phases: **amaigrissement, stabilisation et maintien.**

La durée de la première phase varie selon le poids: on compte une semaine pour chaque kilo à perdre. Selon des statistiques, 95% des personnes ayant appliqué cette méthode ne reprennent pas de poids après le régime.

Patricia Zahnd, conseillère Trimlines, à La Chaux-de-Fonds

132-12867

Demain, jeudi 19, je suis là !
Venez me déguster au Caveau des Tours de 14h30 à 19h00

Dès 19h00, à l'Hôtel de Tête-de-Ran
"Grande Soirée Beaujolaise"
Réservez votre table au 038 / 53.49.33

Le premier pichet de Beaujolais Nouveau vous est offert par le Caveau des Tours

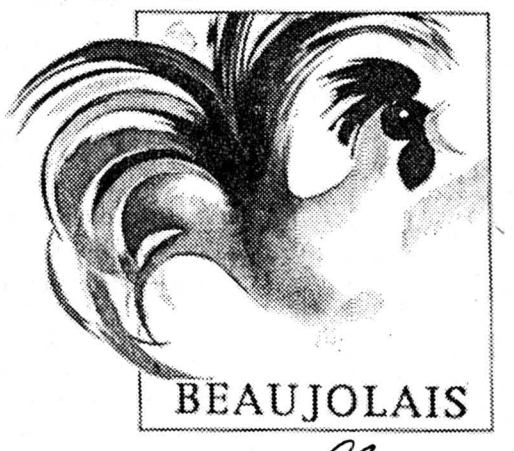

MIS EN BOUTEILLE PAR Jean-Marc **Aujoux** ST-GEORGES-DE-RENEINS - FRANCE

28-509276

CAVEAU DES TOURS

4, rue de l'Evole - 2000 Neuchâtel Tél. 038/21.39.96

Jeudi 19 novembre

OUVERTURE

Nouveau magasin de

Tapis d'orient

PRIX CHOC

QURESHI JAVED
Tapis d'orient
Rue de la Serre 38
La Chaux-de-Fonds

IMPORTATION DIRECTE

! Tous nos tapis sont livrés avec un certificat d'authenticité !

039 23.68.32

470-148

FINANCE

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois env. Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

3-4325/4×4

1A/4×4/47/Mi

Nous cherchons dans votre région
REPRÉSENTANTE
Activité à 50, 75, 100% possible. Formation assurée. Salaire de base, frais, commissions, gratifications. Pour tous renseignements: ✆ 037/82 20 20. 17-4136

VERBIER (Valais) – Nous cherchons une
courtepointière
à l'année.
Faire offres sous chiffre F36-49175 à **Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.** 4x4

NOUS CHERCHONS
Agents indépendants ou représentants de commerce pour un produit technique innovateur. Rayon BE/NE ou JU.
Téléphone 032/84 10 57 6 3176

Pour poste fixe, nous cherchons:
opérateur CNC
Bonne expérience exigée.
Poste à responsabilités.
Cet emploi vous intéresse?
Contactez Mario De Bortoli
ADIA
Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 91 33 470-436

PLACETTE
La Chaux-de-Fonds

Etes-vous intéressé par la restauration et voulez-vous faire CARRIÈRE, nous sommes prêts à vous former pour le poste:

d'assistant restaurant

dans notre ENTREPRISE DE RESTAURANTS MANORA.

Vos tâches futures comprennent:
– la présentation de la marchandise;
– contrôle de qualité;
– le contact clients;
– production + vente;
– la gestion personnel;
– les travaux administratifs.

Nous vous proposons un AVENIR dans une chaîne de Restaurants dynamiques.

– d'excellents avantages sociaux;
– un salaire en rapport aux capacités, 13e mois;
– des rabais d'achats;
– des horaires de travail réguliers.

DATE D'ENTRÉE: tout de suite ou à convenir.

Intéressé(s)? Envoyez votre candidature au responsable du personnel de la Placette, Mme J. Gfeller, case postale 261, 2301 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 42 32

132-12544

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

COLLABORATEURS AU SERVICE EXTERNE

pour: – la ville de La Chaux-de-Fonds
– le district du Locle

prêts à s'engager totalement dans la création d'une situation indépendante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise traitant toutes les branches d'assurances.

Nous offrons:
- Formation approfondie et rémunérée
- Salaire fixe et variable très intéressant en rapport direct avec les exigences du métier
- Collaboration dans le cadre d'une équipe dynamique et sympathique
- Un important portefeuille existant
- Activité indépendante et variée.

Nous attendons:
- Age 25 à 40 ans
- Ambition, persévérance, loyauté
- Excellente présentation
- Certificat de capacité professionnelle ou formation équivalente
- Connaissances professionnelles dans les branches d'assurances souhaitées.

Adressez-nous votre dossier avec les documents usuels ou appelez M. Franz Sidler, agent régional au 039/23 23 08 ou M. Pierre Tinguely, agent général au 038/25 95 51 pour tous renseignements complémentaires.

Agence régionale des Montagnes Neuchâteloises
Franz Sidler
avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 23 08

HELVETIA ASSURANCES
L'esprit serein
28-404

PARTNER Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions!
Pour une entreprise de renommée internationale, nous recherchons une
TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE
– expérimentée, au bénéfice d'une excellente mémoire
– une formation de téléphoniste PTT serait un avantage
– apte à travailler sur un central de plus de 15 lignes
– langues français, allemand, anglais parlées, éventuellement connaissances italien et espagnol
– travail à 100%, engagement immédiat ou à convenir

Veillez appeler au plus vite M. Dougoud pour une entrevue d'information. 470-176
Tél. 039/23 22 88

Votre avenir nous passionne

Si vous êtes intéressés par la réalisation **d'étampes de boîtes, d'étampes de frappe à froid et d'étampes d'horlogerie fines,** vous êtes les
mécaniciens sur étampes
que nous recherchons pour nos clients.
M. Forino attend vos appels. 470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous sommes une Manufacture d'horlogerie fabriquant un produit haut de gamme.
Vu le développement de notre entreprise, nous souhaitons engager un

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

dont les tâches principales seront:
– gestion et entretien des bâtiments industriels y compris technique du bâtiment (assistée par ordinateur);
– infrastructures industrielles (sans machines et appareils de production) et leur maintien;
– infrastructures de télécommunications et leur maintien;
– organisation et gestion des services de transports et de logistique, de samaritains, de prévention accidents et incendies, de protection civile.

Nous demandons:
– ingénieur niveau ETS dans les domaines électrotechnique et/ou mécanique générale et/ou technique du bâtiment;
– expérience dans les domaines bâtiment et infrastructure industrielle (établissement de budgets, souscriptions, négociations de prix, planification, organisation, surveillance de travaux, contrôle délais et coûts);
– connaissances et expérience dans les domaines ventilation, climatisation et technique du bâtiment (assistée par ordinateur);
– connaissances et expérience en matière de micro-informatique;
– bon organisateur, travailleur systématique, bon psychologue et habitué à la conduite d'une équipe de collaborateurs;
– sens des responsabilités;
– sens de l'économie et des chiffres;
– langues: allemand et français, parlé et écrit couramment;
– nationalité suisse ou permis C;
– âge idéal: 40 à 50 ans.

Si votre expérience et votre ouverture d'esprit ont déjà leurs preuves dans les domaines susmentionnés et si vous désirez vous investir dans cette importante fonction, nous attendons avec intérêt votre offre sous chiffres 6-775503 à Publicitas, 2501 Bienne.

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

SOGIM SA
A louer pour le 1er décembre 1992
Centre ville dans maison de maître entièrement rénovée
appartement de 2½ pièces
au rez-de-chaussée surélevé, cuisine agencée, cave et galetas.
Loyer: Fr. 700.–, plus Fr. 80.– de charges (place de parc gratuite à disposition).
Pour visiter et traiter: **Sogim SA,** société de gestion immobilière, av. Léopold-Robert 23-25, 2300 La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/23 84 44
132-12460

A LOUER
Jardinière 137
à La Chaux-de-Fonds
SURFACE COMMERCIALE DE 240 M²
conviendrait pour un atelier.
Libre: à convenir.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

DIVERS

novac
Michel Guyot
Rue du 1er-Mars 4
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/28 72 00
Vous pouvez économiser **Fr. 10.–** sur votre nouvelle veste en fourrure polaire ou en propile
L'assortiment complet de fourrure polaire
HELLY HANSEN
est arrivé, ainsi que nos vestes, pantalons et chapeaux pour la chasse.
Votre spécialiste
H/H® Helly Hansen
132-12445

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Elle cherchait en tâtonnant la bouteille d'eau minérale qu'elle trouva à ses pieds, elle humectait le mouchoir en papier et se lavait les yeux. Elle était barbouillée de rimmel, elle me serrait la main à m'en faire craquer les articulations.

– Je suis heureuse, Eric...

Je croyais avoir loué les services d'une ex-changeuse d'argent de Las Vegas, une femme dure comme un silex, intéressée, une sale petite bête mue par ses intérêts, poussée par ses instincts, je ne lui avais prêté ni âme, ni cœur, et maintenant, elle pleurait de joie. Désorienté, gêné par ma mauvaise foi à son égard, j'étais perplexe. A côté de moi, Annie, petit paquet humain, pleurait d'émotion. Une gosse de colonie de vacances, comme moi.

Le chauffeur se retourna:

– Avec une pellicule de 400 asa, vous pouvez encore faire des photos.

Il n'avait pas encore admis que nous ne photographions pas.

La trompe levée, les éléphanteaux gambadaient en suivant leur mère. Ils passaient à dix mètres à peine de nous et s'engageaient sur la pente douce qui descendait vers le point d'eau.

Le chauffeur contemplait le ciel, s'interrogeait, puis:

– On a encore le temps de voir, de l'autre côté de ce point d'eau, des hippopotames.

– Des hippopotames, répéta Annie. Est-ce qu'on va vraiment voir les hippopotames?

Les éléphants disparaissaient plus bas dans la zone de verdure. Le silence me troublait, me rejetait dans un huis clos. Peu à peu, j'admettais les ressorts moraux d'Angie. Nous continuions sur une piste bordée de broussailles, parmi les acacias bleu foncé.

Léo arrêta le véhicule et nous invita à le suivre. Une occasion aussi de se dégourdir les jambes.

– Je n'aurais pas dû faire l'Afrique sans appareil photo, dit Annie.

«Faire le Kenya»? Je détestais l'expression. Moi, je ne «faisais» pas le Kenya, «je faisais» mes petits malheurs et parfois, un très grand malheur, aussi grand que le lac Tahoe. On fait ce qu'on peut... J'ai «fait» aussi la mort d'Angie. C'est fou ce qu'on peut «faire» dans ce bas monde!

– Il ne fait plus très clair, dit Léo, mais ça va encore. Parfois il est difficile de trouver une place pour se garer ici...

Au bout d'une centaine de mètres, nous arrivâmes au bord d'une excroissance de la rivière, un bassin naturel. Au premier abord, rien ne trahissait une vie quelconque, puis soudain, comme mues par des ressorts invisibles, des têtes d'hippopotames roses et grises surgirent. Trois poupons monumentaux qui replongeaient et ressortaient en projetant des petits jets d'eau de leurs narines énormes.

(A suivre)

B+R

PLÂTRERIE – PEINTURE
Chape liquide, plafonds suspendus
Bernard Röösli s.à
Maîtrise fédérale
2300 La Chaux-de-Fonds — ✆ 039/26 54 54
Bureau: Cernil-Antoine 14 — Fax 039/26 50 20

Commerçants, industriels

Profitez des vacances de fin d'année pour **rénover vos bureaux, vos ateliers.**

Notre entreprise est à votre disposition pour tous vos problèmes de peinture, plâtrerie, et plafonds suspendus.

Devis sans engagement

132-12086

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Demande de dérogation au règlement d'urbanisme

En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCAT) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande de dérogation suivante:

Indice d'emprise au sol: actuel 17,8%, futur 26%, légal 20%.

présentée pour le projet d'agrandissement de la villa existante, sur l'article 8889 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, rue des Combettes 23.

Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, Passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit **jusqu'au 7 décembre 1992,** délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.

CONSEIL COMMUNAL

132-12406

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957

Met à l'enquête publique

le projet présenté par le bureau d'architecture M. Althammer + R. Hochuli, à Zurich, au nom de **CORUM RIES, BANNWART et Co SA,** pour la construction du nouveau bâtiment de production, situé sur les articles 8709 et 13776 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, **rue du Petit-Chateau 7.**

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, Passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 11 au 25 novembre 1992.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre recommandée sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

132-1206

GASTRONOMIE

Restaurant de l'Aéroport

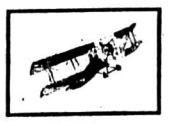

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 82 66

Truite mode du Doubs
Fr. 8.–

Jeudi 19 novembre
Menu
Saucisse au foie, poireaux

Dès 14 h 30
Grand match au cartes

132-12636

ESPACE-NOIR, Saint-Imier
Du 18 au 21 novembre
Semaine culinaire régionale
Menus populaires
Prix populaires
4 soirs... 4 régions
à découvrir avec le palais ...sans roi
Mercredi: Arc jurassien
Jeudi: Fribourg
Vendredi: Tessin
Samedi: Pays neuchâtelois
Dès 18 h 30

Samedi soir 28 novembre
menu expérimental BIO
Dégustation de vins BIO
✆ 039/41 35 35

6-524162

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE LOCATIF

à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 11 décembre 1992, à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du premier, deuxième et troisième rangs, l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à M. Marc-Aurèle Barbezat à Chez-le-Bart (NE), à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 64, rue du Parc, bâtiment et dépendances de 402 m²
Subdivisions:
plan folio 16, No 150, logements 252 m².
plan folio 16, No 151, place et trottoir 150 m².

Le bâtiment désigné ci-dessus, sis à la rue du Parc 11, construit avant 1887, comprend: un plain-pied et sous-sol, un plain-pied surélevé et quatre étages; ensemble à l'usage de magasin, locaux, caves, bûchers, chambre-haute, séchoir, combles, terrasse, trois appartements de 5 pièces chacun et un appartement de six chambres.

L'immeuble situé à la périphérie ouest de la vieille ville de La Chaux-de-Fonds, dans un quartier de population dense, bénéficie d'une excellente situation, près de l'artère principale, de la ville. Les voies de communications sont bonnes, l'ensoleillement est moyen. Les écoles, églises, grands magasins et les magasins de quartier sont à proximité. Les transports en commun passent sur l'Avenue Léopold-Robert.

Estimation cadastrale (1983)	Fr. 490000.–
Assurance incendie (1981)	Fr. 475000.– + 75%
(Volume 2975 m³)	
Estimation officielle (1992):	Fr. 560000.–

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la Loi, l'état des charges, seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 18 novembre 1992.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite du bâtiment sur rendez-vous renseignements auprès de l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 2 novembre 1992

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé: J.-P. Gailloud

450-543

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ

ENCHÈRES DE TERRAIN

Le jeudi 10 décembre 1992, à 15 heures, à Cernier, Hôtel-de-Ville, Salle du Tribunal, l'Office des poursuites de Cernier vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire, le bien ci-dessous appartenant à **Freymond Jean-Pierre,** à Gland, à savoir:

Cadastre de Dombresson

Parcelles 2029, 2030, à La Loie, zone de faible densité (soumise à plan de quartier), près et champs de 2818,00 m². Terrain de forme trapézoïdale, bon dégagement.

Estimation cadastrale (1989):	Fr. 380000.–
Estimation officielle (1992):	Fr. 225000.–

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre Foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, l'extrait du Registre Foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'Office soussigné, **dès le 12 novembre 1992.**

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante (éventuelle autorisation militaire réservée).

Le terrain pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de Cernier, Epervier 4, ✆ 038/53 21 15

Office des poursuites:
Le préposé:
M. GONELLA

450-539

DIVERS

À VENDRE

● POMMES

Plusieurs sortes.
Ecole cantonale d'agriculture
2053 CERNIER
Téléphone 038/53 21 12
(Vente tous les jeudis de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h)

450-1208

A vendre un
téléski Borer-Star
année 1989, moteur électrique 12,5 CV, 380 volts, avec équipement complet.
Tél. 027 81 20 20 (le soir de 18 h à 19 h 30).

36-532311/4x4

von gunten
Maître opticien
Diplôme fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. 039 / 23 50 44

470-433

Police secours: 117

Matelas de santé
Soit: Bico, Robusta, Superba, ou autres.
Qualité – Garantie
Sommiers Bico-Flex.
Prix intéressants, reprise de literie à de bonnes conditions.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
✆ 039/28 30 89

132-12332

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or		
$ Once	332.50	335.50
Lingot	15.450.—	15.650.—
Vreneli 20.–	87,50	97,50
Napoléon	85.—	95.—
Souver new	113.—	123.—
Souver old	112.—	122.—
Argent		
$ Once	3,71	3,81
Lingot/kg	169.—	179.—
Platine		
Kilo	16.250.—	16.500.—

CONVENTION OR

Plage or	15.900.—
Achat	15.500.—
Base argent	220.—

INDICES

	16/11/92	17/11/92
Swiss Index	1147,48	1133,66
SMI	1913,40	1891,50
Dow Jones	3205,74	3193,00
DAX	1546,95	1545,05
CAC 40	1772,73	1770,23
Nikkei	16162,90	15993,40

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	16/11/92	17/11/92
Calida	970.—	980.—
Ciment Portland	480.—	415.—
Kuoni	24000.—	24000.—

ACTIONS SUISSES

Adia p	183.—	181.—
Alusuisse p	350.—	364.—
Ascom hold. p	1170.—	1160.—
Baer hold. p	705.—	705.—
Bâloise hold. n	1650.—	1580.—
BBC IA	3470.—	3450.—
B. C. C.	790.—	790.—
Bobst p	2530.—	2520.—
BPS	695.—	680.—
Bührle p	365.—	365.—
C. F. N.	820.—	820.—
Ciba p	627.—	623.—
Ciba n	608.—	606.—
Ciba bp	607.—	605.—
Cortaillod n	4340.—	4350.—
CS hold p	1960.—	1940.—
CS hold n	370.—	365.—
Elektrowatt	1950.—	1950.—
EMS-Chemie p	1680.—	1670.—
Georg Fischer p	670.—	685.—
Forbo p	1750.—	1720.—
Galenica bp	290.—	285.—
Holderbank p	497.—	498.—
Jelmoli	1250.—	1230.—
Landis n	345.—	335.—
Logitech	97.—	93.—
Merkur hold. p	236.—	235.—
Mœven p	3110.—	3200.—
Nestlé p	1015.—	1005.—
Nestlé n	1030.—	1020.—
Nestlé bp	2000.—	2000.—
Neuchât. n	600.—	600.—
Reassur p	2580.—	2570.—
Reassur n	2470.—	2460.—
Roche p	5530.—	5500.—
Roche bj	3820.—	3830.—
Sandoz p	2860.—	2830.—
Sandoz n	2870.—	2850.—
Sandoz bp	2790.—	2750.—
SBS p	262.50	260.50
SBS n	254.—	250.—
SBS bp	251.—	248.—
Schindler p	2820.—	2800.—
SGS bj	1240.—	1175.—
Sibra n	220.—	208.—
SMH 100	1250.—	1230.—
Sulzer n	550.—	539.—
Swissair p	440.—	440.—
Swissair n	410.—	400.—
UBS p	806.—	803.—
UBS n	165.—	163.—
W'thur p	2630.—	2630.—
W'thur n	2460.—	2440.—
Zurich p	1955.—	1925.—
Zurich n	1855.—	1825.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	16/11/92	17/11/92
Abbott Labor	43.25	44.—
Aetna LF	61.25	62.25
Alcan alu	23.—	22.75
Amax	24.50	23.50
Am Cyanamid	78.75	79.75
Amoco	71.50	72.25
ATL Richf	155.50	157.50
ATT	65.50	67.50
Baker Hu	29.50	29.—
Baxter	49.25	50.—
Boeing	50.25	50.50
Caterpillar	76.25	77.50
Citicorp	26.25	25.75
Coca Cola	59.25	59.50
Du Pont	67.75	67.—
Eastm Kodak	57.75	58.25
Exxon	84.50	85.50
Gen Elec.	113.—	113.—
Gen Motors	45.—	45.—
Halliburton	43.25	42.75
Homestake	15.25	15.50
Honeywell	91.50	93.50
Inco ltd	28.75	28.75
IBM	92.75	94.—
Litton	60.75	61.—
MMM	148.50	146.50
Mobil corp	85.50	86.75
Pacific Gas & El	44.25	45.—
Pepsico	58.—	58.50
Pfizer	108.50	110.50
Phil Morris	114.—	115.50
Philips pet	34.50	34.50
Proct Gamb.	77.25	78.25
Rockwell	37.50	37.50
Sara Lee	86.75	86.75
Schlumberger	87.—	87.50
Sears Roeb	61.50	61.75
Texaco	85.50	86.—
Unisys	13.75	12.50
Warner Lamb.	100.—	100.—
Waste Manag.	56.75	57.25
Woolworth	47.75	46.50
Anglo AM	25.50	25.50
Amgold	45.25	44.25
De Beers p	19.50	19.—
ABN Amro Hold.	40.50	40.50
Aegon NV	59.—	59.25
Akzo	108.50	108.—
Philips	16.—	16.—
Royal Dutch	118.—	118.—
Unilever NV	148.—	148.—
Allianz Hold n	1790.—	1785.—
Basf AG	194.—	196.—
Bayer AG	240.—	241.—
BMW	455.—	456.—
Commerzbank	221.—	219.—
Daimler Benz	488.—	486.—
Degussa	304.—	306.—
Deutsche Bank	610.—	610.—
Dresdner BanK	318.—	319.—
Hoechst	219.—	218.—
Mannesmann	208.—	216.—
Mercedes	372.—	378.—
RWE	360.—	362.—
Schering	671.—	678.—
Siemens	530.—	536.—
Thyssen AG	148.—	148.—
VEBA	309.—	312.—
VW	254.50	261.—
Fujitsu Ltd	5.80	5.85
Honda Motor	14.—	14.—
Nec corp	7.15	7.15
Sanyo electr.	3.90	3.90
Sharp corp	10.—	10.50
Sony	43.25	44.—
Aquitaine	99.—	97.—
Norsk Hyd n	28.—	29.—

PARIS

	16/11/92	17/11/92
Alcatel Alsthom	653.—	642.—
BSN	972.—	966.—
Euro Disneyland	76.—	78.10
Eurotunnel	28.45	28.95
Générale Eaux	2029.—	2020.—
L'Oréal	951.—	330.—
Lyonnaise Eaux	479.—	484.—
Sanofi	1098.—	1099.—
Paribas	344.—	337.50

LONDRES

	16/11/92	17/11/92
B.A.T.	9.40	9.25
British Petrol.	2.30	2.27
British Telecom	3.93	3.96
Cadburry	4.6677	4.63
Glaxo	8.15	8.14
Imperial Chem	10.38	10.30

TOKYO

	16/11/92	17/11/92
Ajinomoto	1230.—	1220.—
Canon	1280.—	1280.—
Daiwa House	1440.—	1400.—
Fuji Bank	1760.—	1690.—
Fujitsu	502.—	502.—
Hitachi	700.—	703.—
Honda Motor	1210.—	1200.—
Komatsu	635.—	635.—
Matsush el I	902.—	900.—
Mitsub. el	440.—	438.—
Mitsub. Heavy	493.—	494.—
Mitsui co	560.—	559.—
Nippon Oil	585.—	577.—
Nissan Motor	532.—	529.—
Nomura sec	1290.—	1310.—
Olympus opt	1030.—	1060.—
Ricoh	514.—	513.—
Sankyo	2200.—	2200.—
Sanyo elect.	330.—	331.—
Shiseido	1360.—	1350.—
Sony	1750.—	3820.—
Takeda chem.	1190.—	1170.—
Tokyo Marine	1070.—	1070.—
Toshiba	585.—	598.—
Toyota Motor	1360.—	1360.—
Yamanouchi	2430.—	2460.—

NEW YORK

	16/11/92	17/11/92
Aetna LF & CAS	43¼	43⅝
Alcan	15⅝	15⅜
Aluminco of Am	64⅜	64⅛
Amax Inc	16⅜	16⅜
Asarco Inc	23¾	23⅝
ATT	46½	46.–
Amoco Corp	49½	49½
Atl Richfld	108⅜	107.–
Boeing Co	35⅛	34½
Unisys Corp	8¾	8⅜
Can Pacif	11.–	10¾
Caterpillar	52⅞	53.–
Citicorp	17⅞	17⅞
Coca Cola	40⅞	40⅜
Dow chem.	53.–	52¼
Du Pont	46.–	45⅞
Eastm. Kodak	40⅜	40⅜
Exxon corp	59.–	58⅜
Fluor corp	43⅞	43½
Gen dynamics	101⅜	100½
Gen elec.	78.–	77⅜
Gen Motors	31.–	30½
Halliburton	29⅞	29⅜
Homestake	10⅞	10½
Honeywell	64¼	64⅜
Inco Ltd	19¾	19⅜
IBM	64⅞	64¼
ITT	69⅛	68½
Litton Ind	41¾	41⅜
MMM	100¾	100.–
Mobil corp	59¾	59⅞
Pacific gas/elec	31⅜	31½
Pepsico	40½	40⅜
Pfizer inc	76½	77⅜
Phil. Morris	79⅜	80⅛
Phillips petrol	23¾	24.–
Procter & Gamble	54.–	53½
Rockwell intl	25¾	26.–
Sears, Roebuck	42⅞	42⅝
Texaco inc	59⅝	59⅛
Union Carbide	14⅝	14½
USX Corp	28¼	28½
UTD Technolog	42⅝	42¼
Warner Lambert	69⅜	60⅛
Woolworth Co	32¼	32.–
Xerox	77⅜	76¼
Zenith elec	5½	5½
Amerada Hess	46⅛	45¾
Avon Products	58¼	57⅜
Chevron corp	68⅜	68¼
UAL	118⅞	117⅛
Motorola inc	97⅜	95⅜
Polaroid	32⅜	31⅞
Raytheon	44⅜	44⅜
Ralston Purina	44¾	45.–
Hewlett-Packard	56⅜	55⅜
Texas Instrum	49⅞	48¾
Unocal corp	24⅛	24¼
Westingh elec	12.–	11¼
Schlumberger	60⅛	59½

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.40	1.48
1 $ canadien	1.09	1.17
1 £ sterling	2.13	2.25
100 FF	26.10	27.60
100 lires	—.1015	—.1095
100 DM	89.—	92.—
100 fl. holland.	78.75	81.75
100 fr. belges	4.27	4.52
100 pesetas	1.21	1.31
100 schilling aut.	12.55	13.15
100 escudos	—.95	1.05
100 yens	1.11	1.21

DEVISES

1 $ US	1.4280	1.4640
1 $ canadien	1.1220	1.15
1 £ sterling	2.1540	2.2090
100 FF	26.55	27.10
100 lires	—.1047	—.1074
100 DM	89.45	91.25
100 yens	1.1460	1.1750
100 fl. holland.	79.60	81.20
100 fr belges	4.3540	4.4420
100 pesetas	1.2445	1.2825
100 schilling aut.	12.73	12.99
100 escudos	1.0050	1.0350
1 ECU	1.7550	1.79

OFFRE EXCLUSIVE
TOGO

20 ANS
20%

Modell TOGO

... profitez encore de cette offre jusqu'au 28 novembre 1992... chez votre concessionnaire

ligne roset

marcel jacot

formes nouvelles s.a.
rue neuve 1 la chaux-de-fonds
039/28 25 51

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui... et demain

132-12387

parking
Grande-Fontaine

70 places de parc à disposition du public, au centre ville

Avenue Léopold-Robert 11a
La Chaux-de-Fonds

Dès Fr. 1.– l'heure (tarif dégressif)

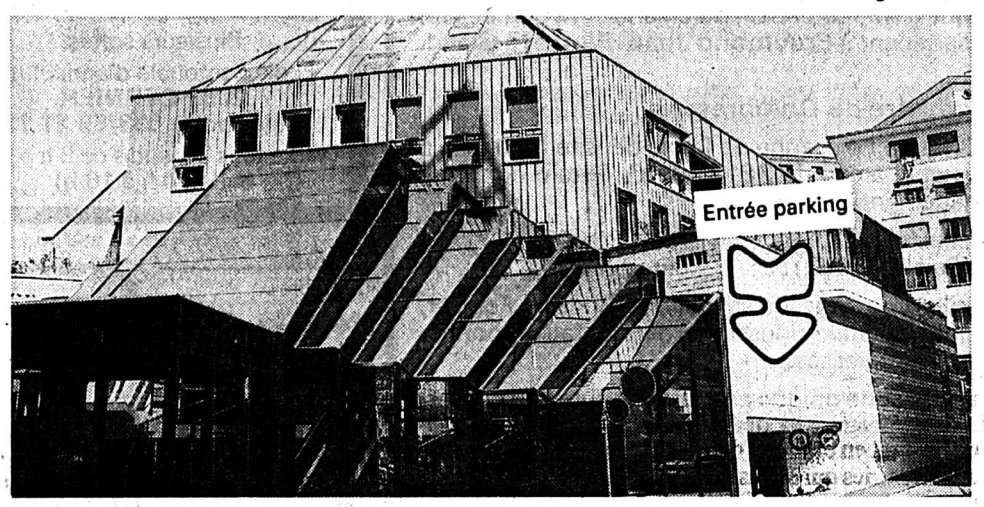

132-12230

DIVERS

Cordiale invitation

aux rencontres à

LA TANNE

du jeudi 19 au samedi 21 novembre à 20 h
et dimanche 22 novembre à 9 h 45

Orateur:
M. Jean-Pierre Besse

Thème:
Le combat de l'Eglise dans les temps de la fin

Organisation:
Assemblée chrétienne La Tanne
Renseignements:
✆ 032/91 42 63 ou 032/91 25 14

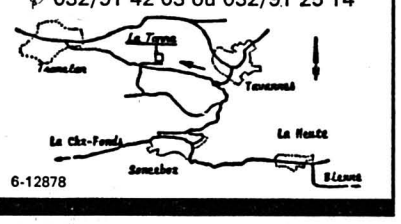

6-12878

A vendre
BOIS DE CHEMINÉE
BOIS DE CHAUFFAGE
BRIQUETTES
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier.
✆ **039/41 39 66.**
470-979

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
132-12367

LOGIC SERVICES R.Amey — Spécialiste Windows - Novell
Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél./fax: 039/23 29 12

OFFRE CANON !

Une grande marque, un prix...
Ordinateur compatible IBM
- PC Commodore DT386SX-25 avec
- 2 Mb de mémoire
- 100 Mb de disque dur
- carte SVGA et écran 14" couleur SVGA
- clavier 102 touches suisse romand
- MS-DOS 5.0 français

1950.-

Windows 3.1 mise à jour: Fr. 120.–
Info-école, assistance, réparations, solutions, PC-troc

132-12948

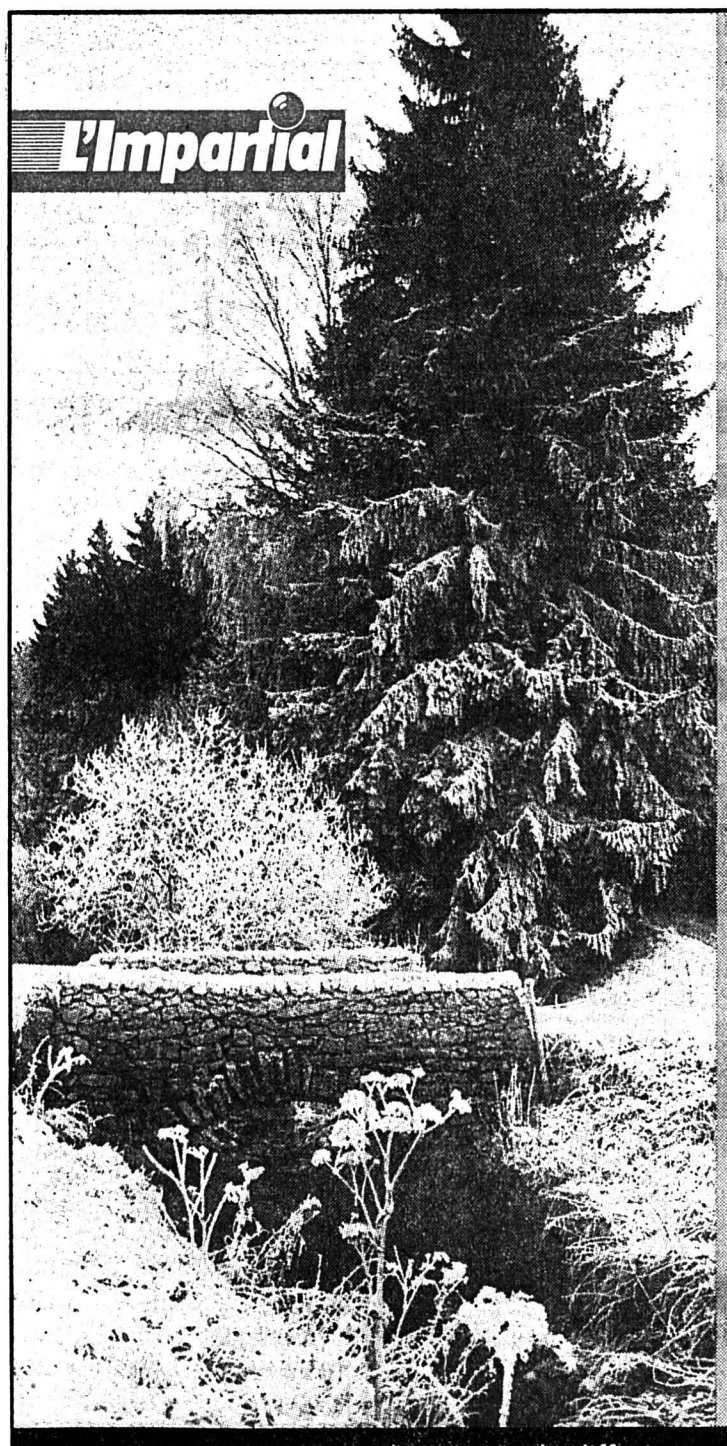

Nom:
Prénom:
Rue:
NP/Localité:
Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

☐ 3 mois à Fr. 64.–
☐ 6 mois à Fr. 122.–
☐ 12 mois à Fr. 230.–

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

"Je veux faire carrière dans l'électronique...

...grâce au cours ONKEN par correspondance„

Un débouché sur les professions modernes
L'électronique et la microélectronique se sont développées d'une manière incroyable ces dernières années. Ce cours vous en offre l'accès direct de façon rapide et pratique.

Vous expérimentez au fur et à mesure que vous apprenez...
Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour aborder cette étude. Le matériel d'expérience étant fourni avec le cours, vous pouvez réaliser immédiatement ce que vous apprenez. Et vous irez loin: le cours ONKEN comprend même une introduction condensée à la technique des microprocesseurs.

Un diplôme à la clé!
Le cours ONKEN est un excellent investissement pour votre avenir. Il vous permet d'obtenir le diplôme ONKEN, recherché dans les milieux professionnels, confirmant vos connaissances et le succès de vos études.

Gratuitement à l'essai

A envoyer à: **INSTITUT ONKEN, 8280 Kreuzlingen**

Le premier fascicule du cours «Electronique + Microélectronique ONKEN», ainsi que le matériel d'expérience correspondant, sont mis **gratuitement** à votre disposition pendant **trois semaines.** Profitez vite de cette offre.

☐ Oui, envoyez-moi le 1er fascicule à l'essai. ☐ Envoyez-moi seulement votre brochure descriptive.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ NP/Localité _____

Signature _____

84.F/701

22-3856

PC BRÈVES

Emploi

Big Blue veut maigrir

IBM, qui emploie de par le monde quelque 344'000 personnes, a annoncé vouloir réduire ses effectifs de 40000 personnes. Soit deux fois plus que ce qu'il avait initialement prévu. Mais il ne devrait pas y avoir de licenciements: cette réduction doit se faire par des départs volontaires et des mises à la retraite, avance Big Blue.

Technologie

Mille milliards d'octets

L'entreprise Nec vient de mettre au point une technologie permettant de concevoir des mémoires réinscriptibles d'une capacité de un térabit, soit mille milliards de bits (ou octets), et d'un temps d'accès réduit d'un facteur de 10 à 100 par rapport aux mémoires conventionnelles. Chapeau!

MS- Dos

Une version 7.0

Même avec la percée des interfaces graphiques et les versions futures qui s'affranchiront complètement de Dos, ce système d'exploitation n'en est pas pour autant mort. La version 6.0 de MS-Dos, qui doit apparaître au printemps prochain, sera en effet suivie d'une version 7.0. Microsoft y travaille. Cette version sera en principe entièrement multitâche (travail simultané avec plusieurs logiciels à l'écran) et fonctionnera en mode 32 bits.

Les puces en compétition

JO de la robotique

Après la fête du muscle à Barcelone, voilà la fête des puces. A San José, une ville proche de la Silicon Valley se tiendront bientôt les premiers Jeux olympiques robotiques. Placés sous l'égide de l'Association américaine pour l'intelligence artificielle, ces jeux rassembleront les meilleurs robots des entreprises, universités et laboratoires de recherche des Etats-Unis. Performances et autonomie en conditions réelles de travail seront les critères essentiels de sélection.

Des livres et des logiciels pour concevoir soi-même son virus

Les apprentis-sorciers

Avec un investissement de quelques centaines de francs dans un logiciel anti-virus, on pensait être à l'abri des velléités contaminatrices de quelques rares informaticiens pervers, «cogitant» des virus informatiques on ne sait par quel malsain plaisir. Las, les rangs de ces derniers risquent bien d'enfler bientôt démesurément: aux Etats-Unis, comme en France d'ailleurs, apparaissent désormais des livres permettant à tout un chacun de jouer à Dr. Jekill et Mr. Hyde. Quand ce ne sont pas carrément des logiciels de conception de virus. Alerte dans la micro!

Par **Claudio PERSONENI**

Considérée comme un «sport amusant» par nombre d'informaticiens à l'esprit un peu pervers, surtout du côté de la Bulgarie d'où proviennent nombre de ces petites bestioles qui viennent périodiquement semer la panique dans les milieux informatiques, la conception de virus est désormais à la portée de tous, ou presque. Grâce, entre autres, à l'étrange ardeur de certains.

BIBLE DU «VIRUSOMANE»

Ainsi, aux Etats-Unis, l'informaticien Mark Ludwig, est devenu la bête noire des chercheurs anti-virus de tout le pays. En publiant il y a quelques semaines, sous le nom de «Petit livre noir des virus informatiques», une véritable bible du «virusomane».

Non seulement cet ouvrage divulgue les codes sources de plusieurs virus, mais il permet aussi d'obtenir, sur disquettes, une panoplie d'exécutables.

Du matériel «brûlant» qui vaut à son auteur des manifestations quotidiennes devant son domicile et un boycott en bonne et due forme aux librairies qui diffusent le livre.

Et l'exemple américain semble faire des émules en France: le Chaos Computer Club (CCC), une bande de «gais lurons» fascinés par la recherche sur les virus, aurait décidé de publier prochainement un ouvrage sur le même thème.

Avec, à la clef, la diffusion de codes sources de virus commentés ainsi que les méthodes de copie et de compilation.

MEME LES DÉBUTANTS

Mais il y a pire! La barrière que peut constituer pour le premier venu la compilation de codes sources n'est désormais plus un obstacle à la création de virus personnalisés.

Depuis quelques temps en effet, principalement à travers le canal des BBS américaines et françaises, ce sont carrément des logiciels de conception de virus qui ont fait irruption sur le marché informatique.

Répondant aux noms de VCL. VCS, Genvirus et autre Project-XVIR ou D.A.M.E, ces petits programmes destinés au grand public, permettent, même au débutant en micro-informatique, de fabriquer ses propres virus. Avec notamment des options laissant choisir, dans des menus déroulants, ce qui devra être détruit ou corrompu dans tel ou tel genre de fichier, à quel date, etc.

Aussi variés que destructeurs et virulents, les virus issus de ces logiciels, étant d'un type à chaque fois différent, les classiques logiciels anti-virus faisant appel à des techniques comparatives pour reconnaître les virus et qui doivent donc avoir répertorié préalablement la «signature» de l'hôte indésirable pour pouvoir l'éradiquer, ont toutes les peines du monde à les détecter et à les combattre.

On ne saurait donc rappeler à l'utilisateur les élémentaires conseils de prudence: toujours se méfier des disquettes d'origine douteuse et sauvegarder régulièrement son travail.

Matériel

P5 en vue

Ce n'est pas un «remake» du dernier film de Besson, même si son nom - «iP5» - pourrait le laisser croire. Il s'agit en fait du nom de code du nouveau micro-processeur du constructeur américain Intel. Un «586» qui devrait apparaître sur les machines au début de l'an prochain mettant à la portée des micros-ordinateurs la puissance des minis, tout en conservant une totale compatibilité avec les générations précédentes.

Dans sa version de base, cadencée à 33 MHz, ce nouveau microprocesseur sera plus rapide environ de vingt fois qu'un 386 SX à 20 MHz et quatre à sept fois plus rapide que le plus puissant des 486 tournant à 50 MHz.

Secret de cette performance? D'une part l'intégration encore plus poussée des composants: 3,1 millions de transistors prendront place dans son boîtier alors qu'ils ne sont «que» 1,2 mio dans un 486 classique.

D'autre part et principalement, une architecture dite «superscalaire», similaire à celle des processeurs Risc qui équipent les mini-ordinateurs. Mais que les utilisateurs se rassurent, la compatibilité avec les modèles inférieurs de la gamme des 80x86 d'Intel est garantie.

Reste un petit problème à régler: l'échauffement du microprocesseur. Si, à une vitesse de 33 MHz, le P5 affiche une totale stabilité de fonctionnement, avec une cadence plus élevée, le dégagement thermique est encore par trop important.

Sans système de réfrigération, le micro-processeur se comporte alors de manière erratique. Mais on voit mal les fabricants de micros disposés à en installer sur leurs bécanes.

La solution doit donc venir d'Intel qui hésite, par ailleurs, à donner un nom définitif à son P5: un concours a été lancé par le constructeur américain pour lui en trouver un.

Automobile et informatique: les voitures de l'an 2001 sont avancées

Des puces dans le moteur

Même les voitures n'échappent pas aux puces. A preuve les deux modèles de série que Renault et Volvo ont récemment présentés au Salon de l'auto de Paris. Sans parler de «Scénic», un prototype truffé d'appareillages électroniques, de capteurs et d'un ordinateur de bord, qui préfigure l'automobile des années 2000. Pas très loin du cockpit de l'avion d'aujourd'hui...

Lignes arrondies, larges vitres panoramiques, «Scénic» n'a pas que le look de futuriste. Oeuvre du constructeur français, ce modèle de Renault Espace futuriste est doté d'un appareillage électronique impressionnant, ordonné autour de deux systèmes.

Le premier, Sésame, ressemble à une simple calculette. Il sert à l'ouverture des portes du véhicule et à l'activation de ses fonctions dynamiques. Introduit dans le tableau de bord, Sésame permet au conducteur de saisir son code d'identification pour démarrer la voiture.

Sésame tient aussi le rôle de «boîte noire»: grâce à ses deux mégaoctets de mémoire, il enregistre une foule de renseignements sur la vie mécanique et électronique du véhicule. Une «manne» d'informations qui sera ensuite éditée et utilisée à l'atelier lors des révisions.

Le second système de «Scénic», est un système d'assistance à la conduite baptisé Carminat, qui fait appel à la fois à l'informatique et à la télématique. Il entre par exemple en fonction pour localiser d'urgence la station-service la plus proche et peut informer en temps réel, visuellement ou par synthèse vocale, sur l'état du véhicule ainsi que sur tout type d'information provenant de l'extérieur: fluidité de la circulation urbaine, parkings disponibles, météo, etc. Le système détecte aussi une chute de pression dans les pneus ainsi qu'une baisse d'attention du conducteur. Ceci en contrôlant en permanence la manière dont sont effectuées les légères corrections de cap au volant.

TOUT SUR LE PARE-BRISE

Mais son application la plus spectaculaire est certainement la navigation assistée par ordinateur. Muni d'un écran tactile à cristaux liquide et d'un lecteur de CD-Rom qui reçoit une base de données cartographiques, Carminat peut non seulement afficher le parcours idéal d'un point à un autre, mais aussi donner au conducteur en tout temps sa position géographique grâce à des capteurs placés dans le moteur et un système de compas. Le système prévient même le conducteur d'éventuelles erreurs de parcours.

Les deux autres «véhicules à puces» présentés à Paris, sous l'apparence anodine de simples Volvo et Renault 19 de série, recèlent une technologie encore bien plus proche de celle de l'aéronautique. Grâce à un système de projection dite «tête haute» et une série de capteurs, vitesse, accélération, position, etc, sont affichées en transparence sur le pare-brise du véhicule. De plus, un ordinateur de bord interprète en temps réel les données recueillies et prévient immédiatement le conducteur en cas de danger par des symboles graphiques: véhicule trop proche ou en dépassement, brouillard, patinage des roues, etc.

Par liaison radio, ces voitures sont en outre capables d'échanger les données recueillies avec les autres véhicules dans un rayon de 500 m. Un concept de «Conduite coopérative» fonctionnant sur le principe d'un réseau mouvant qui pourrait se voir complété par des balises d'émission et de réception placées sur le bord de la route pour signaler, par exemple, l'état de la chaussée.

Rentrée d'IBM

Soixante d'un coup

PS/1 relookés, portatifs, serveurs: pour sa rentrée automnale, IBM n'annonce pas moins de soixante nouveaux produits répartis en quatre gammes. Coup de force sur la micro.

Big Blue met les bouchées doubles dans le monde PC-AT. Les nouveaux produits lancés au début de ce mois font en effet la part belle à ce standard.

En milieu de gamme, IBM crée la surprise avec ses nouveaux PS/Value Point: quatre séries, en vente directe ou par correspondance, regroupant 25 modèles bon marché au standard PC-AT allant de modèles équipés de microprocesseurs 386 SLC à 25 MHz jusqu'à des bécanes plus musclées exploitant des 486 DX2 cadencés à 33 ou 66 MHz. Certains modèles sont préchargés avec le système d'exploitation d'IBM OS/2 2.0 et d'autres avec le couple Dos 5.0 - Windows 3.1. La gamme s'adresse aux petites entreprises pour leurs applications bureautique, ainsi qu'aux artisans, professions indépendantes et particuliers connaisseurs.

Big Blue n'a pas délaissé son entrée de gamme pour autant. En l'occurrence celle des PS/1, des ordinateurs conçus pour la maison et l'amusement, qui s'enrichit de trois modèles à base de 386 SX à 25 MHz, 486 SX à 20 MHz et 486 DX à 33 MHz. Implantés d'usin, on y trouve les logiciels Dos 5.0, Windows 3.1, l'intégré Works ainsi que différents didacticiels et un programme anti-virus.

Enfin du côté «artillerie lourde», IBM propose désormais les PS/2 Premier. Des stations et serveurs à architecture MCA articulées autour de micro-processeurs 486 et proposés chargés avec OS/2 2.0.

Autant de gammes qui seront en plus complétées par des portatifs: les Thinkpad (PS/2, PS/VP, et PS Note Modèle) au format A4. De petits bijoux équipés soit de microprocesseurs 386 SL ou 486 SLC2, avec écran monochrome ou couleur et pesant de 2,3 à 3,1 kg, suivant le modèle.

A relever encore, côté composants: le nouveau processeur 486 SLC, plusieurs cartes graphiques à la norme XGA-2 pour bus MCA et PC-AT, des disques durs SCSI, un lecteur de disquettes de 2,88 Mo au format 3 1/2 ainsi que divers nouveaux types d'écran. Et, côté logiciel, la sortie prochaine de la version 2.1 d'OS/2 qui sera entièrement compatible avec Windows 3.1 er sera peut-être un peu moins gourmande en espace disque...

JSF GESTION SA

Aujourd'hui, 18 novembre 1992 :

PORTES-OUVERTES

de 13H30 à 19H30

LOGICIELS DE GESTION

MATERIEL / RESEAUX

JSF GESTION SA

Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 / 23.11.00 Fax : 039 / 23.13.83

470-206

LE POD

Intercoiffure
Jacky Mayor
Avenue Léopold-Robert 40
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 19 90
Une équipe sympa !
132-12021

Gérard Pasquier
PARIS
Pour être bien dans sa peau
Classymode
Mme Lucienne Regazzoni
BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE
Avenue Léopold-Robert 11
Vis-à-vis Fontaine Monumentale
132-12247

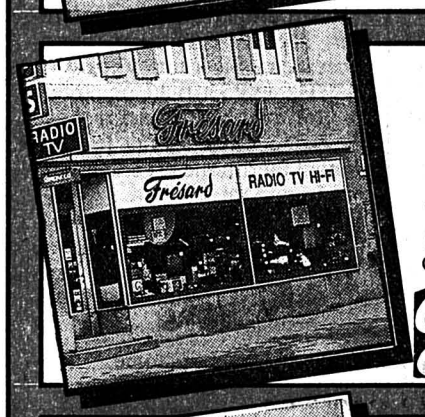

Achetez vos appareils TV couleur, vidéos, hi-fi
chez votre spécialiste de confiance
depuis 60 ans
PRIX ATTRACTIFS
Grand choix, crédit, service après-vente
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83
Video TV Hifi
Frésard
132-12080

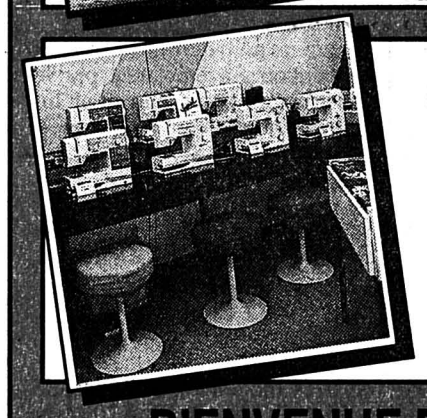

BERNINA
Votre centre de couture
M. THIÉBAUT
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 21 54
132-12386

BIENVENUE DANS L'AVENUE

SPECTACLES - LOISIRS

CINEMATOGRAPHE
TRAMELAN

CONNAISSANCE DU MONDE

MEXIQUE GUATEMALA

AVENTURES AU PAYS MAYA

film et récit de Daniel DREUX

Secrets et énigmes d'une civilisation
Les rapides du "Nil des Mayas"
La jungle mystérieuse
Les grandes cités abandonnées
Des volcans sacrés aux cavernes mythiques

TRAMELAN
Cinématographe
19 novembre, 20h

Billets en vente à l'entrée. Prix: Fr. 12.-

service culturel migros

28-92

MINI-ANNONCES

● immobilier

HIVERNAGE VOITURES, places disponibles. ✆ 039/28 44 88 132-507510

Le Locle. A louer **STUDIO.** Fr. 350.–, charges comprises. ✆ 039/31 72 46 157-901924

Le Locle. A louer **LOCAL** (7 × 4,5 m) pour atelier ou bureau. Prix à discuter. ✆ 039/31 71 70 157-901930

Urgent! Le Locle. Je cherche personne motivée pour partager **ÉCURIE,** 2 boxes, avec terrain, avec ou sans cheval. ✆ 039/32 10 29, midi, soir. 157-901931

A louer au Locle **GRAND APPARTEMENT,** 5 pièces et garage. Loyer: Fr. 1350.–, plus charges. Gérance Peruccio, Le Locle. ✆ 039/31 16 16 157-14057

A louer **APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES,** entièrement rénové, avec cuisine agencée et cheminée de salon. ✆ 039/23 26 58 (heures de bureau) 132-12083

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier ouest, **APPARTEMENTS** de 2 à 4 pièces. Garage à disposition. ✆ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

A louer, aux Ponts-de-Martel, **BEL APPARTEMENT** de 6 pièces (4 chambres à coucher). Libre à convenir. ✆ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **1 PIÈCE** avec cuisinette, bain, W.-C. et cave. Dès 1er janvier 1993. Fr. 440.–, charges comprises. ✆ 039/26 01 89 (heures repas, seulement la semaine). 132-507502

A louer pour fin novembre, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO** avec cuisine et salle de bains. Fr. 468.–, charges comprises. Fiaz 38, No 103. Mercredi-jeudi de 12 h à 13 h. Vendredi, samedi, dimanche: toute la journée. 132-507507

A louer, La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz 206, 2e étage, **2½ PIÈCES,** cuisine agencée, salle de bains et W.-C., balcon, cave. Libre dès 15 janvier 1993. Loyer dès Fr. 790.–. Pour tous renseignements: ✆ 039/26 42 32, interne 26, Mlle Stæhlin. 132-507515

A louer **DUPLEX 5½ PIÈCES,** cheminée. Tout de suite. Fr. 1650.–. ✆ 039/28 40 00 132-505607

A vendre à Saint-Imier, **APPARTEMENT 5 ½ PIÈCES.** Cuisine agencée, grand balcon, place de jeux et place de parc. Prix à discuter, ✆ 039/41 13 40. 132-502262

A louer, Le Locle près de l'Ecole d'Ingénieurs **1 PETIT APPARTEMENT** 2 chambres, éventuellement avec garage. ✆ 038/61 17 96 28-510042

A louer, centre Le Locle **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES,** entièrement rénové. ✆ 039/23 26 56 (heures de bureau). 132-12083

A louer au Locle, **GARAGE** à la Combe-Girard. ✆ 039/31 42 30 157-901920

CHERCHE APPARTEMENT 2½ – 3½ PIÈCES, cave + jardin dans ferme. Prox. Chaux-de-Fonds – Saint-Imier. Date d'entrée: 1.1.1993 ou à convenir. ✆ 038/33 82 00 int. 14. 28-510994

A vendre, La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 2½ PIÈCES (75 m²),** cheminée, cuisine en chêne, équipement luxueux, jardin. ✆ 039/31 61 95 157-901901

A vendre, quartier résidentiel à La Chaux-de-Fonds, **SPACIEUSE MAISON FAMILIALE.** Prix à discuter. Ecrire sous chiffres Q 132-730206 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● demandes d'emploi

Monsieur cherche travail **MAÇONNERIE, CUISINE.** Permis poids lourds. ✆ 039/28 01 16 132-507506

Homme cherche travail comme **MANIPULATEUR EN TRAITEMENTS THERMIQUES.** Adresser offres: M. Jean-Luc Bernard, Crêtets 118, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-507505

Dame, Suissesse, sérieuse, de confiance, cherche emploi comme **DAME DE COMPAGNIE** ou aide ménagère à temps partiel ou complet. ✆ 039/26 52 75 132-507514

DAME CHERCHE heures de ménage, repassage ou travail dans la restauration. ✆ 039/28 01 16 132-507481

● offres d'emploi

Cherche **FEMME DE MÉNAGE,** 2 à 3 heures par jour. ✆ 039/28 84 54, 9-12 h, 14-17 h. 132-503481

● perdu

COLLIER CUIR avec dauphin et pierres dans boutique Oxygène. Grande valeur sentimentale. ✆ 038/31 15 22 28-513466

● divers

DUO anime mariages, sociétés, bals, anniversaires, banquets, etc. ✆ 038/33 35 78 470-106

● marché de l'occasion

SUBARU LEGACY 2.2 4WD, année 1991, 34 000 km, toutes options, valeur à neuf. Fr. 33 000.–, cédée Fr. 23 000.–. ✆ 066/22 30 43 14-506514

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)
Annonces commerciales exclues

DIVERS

Bonnes possibilités de gain accessoire
pour chacun; pas de connaissances spéciales. Extension possible en tout temps. 100% sérieux; pas de propre capital.
✆ 077/61 30 21, 8 à 21 h.
44-502880

Crédit rapide
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance + Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

Crédit rapide
Discrétion garantie.
Tél. 038 41 42 26
Béatrice Bassi
2017 Boudry
Intérêt jusqu'à 16,5 % maximum.
28-1366/4x4

DIVERS

Ing.dipl. **Fust**
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Congélateurs-armoires
Nombreux modèles de différentes marques, toutes dimensions et normes, appareils indépendants.
Nous éliminons votre ancien appareil en respectant l'environnement!

Electrolux EU 1040-T
Congélateur-armoire.
Contenance 76 l.
1,04 kWh/24 h.
H 85/L 50/P 60 cm.
Location 22.-/m.*
399.-

Bosch GSL 2114
Congélateur-armoire à économie d'énergie.
Contenance de 171 l.
Consommation seulement: 0,65 kWh/24 h.
H 126/L 66/P 66 cm.
Location 43.-/m.*
995.-

Congélateurs-bahuts
Novamatic GT 140
125 l. H 85/L 55/P 63 cm.
Location 20.-/m.*
399.-

- **Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat**
- **Toutes les marques en stock**
- **Modèles d'occasion et d'exposition**
- **Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

05-2569-110/4x4

Liquidation partielle
pour cause de rénovation
jusqu'à fin décembre 1992
WIRZ & CIE
Orientteppiche/Tapis d'orient
Hallerstrasse 11, rue Haller
2502 Biel/Bienne
☎ 032 22 70 37
6-2608

23e SALON DES ANTIQUAIRES
LAUSANNE
12-22 NOV. 1992
22-2007

EXPOSITION SPÉCIALE:
STARS, IDOLES ET NOSTALGIE
DE GARBO À PRESLEY

Chaque jour: 14h30 - 22h.
Samedis: 10h. - 22h.
Dimanches: 10h. - 20h.

Palais de Beaulieu - Pendant le Salon: renseignements au 021/643 22 48

OUI A LA SUISSE, NON A BRUXELLES!

"La furie réglementaire de Bruxelles, une bureaucratie trop puissante qui extermine les identités nationales".

Helmuth Kohl, chancelier, le 23 septembre 1992.

NON A L'EEE

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25
530-342/4x4

Football - Worl Cup 94: la Suisse se doit de faire parler la poudre contre Malte

Gagner et marquer

A la veille du match éliminatoire de la World Cup 94 (groupe 1) Suisse - Malte, ce soir (20 h 15) à Berne, le sélectionneur national Roy Hodgson a mis l'accent sur l'importance d'une victoire: «L'essentiel est d'emmagasiner deux points. J'espère que les joueurs y ajouteront la manière.»

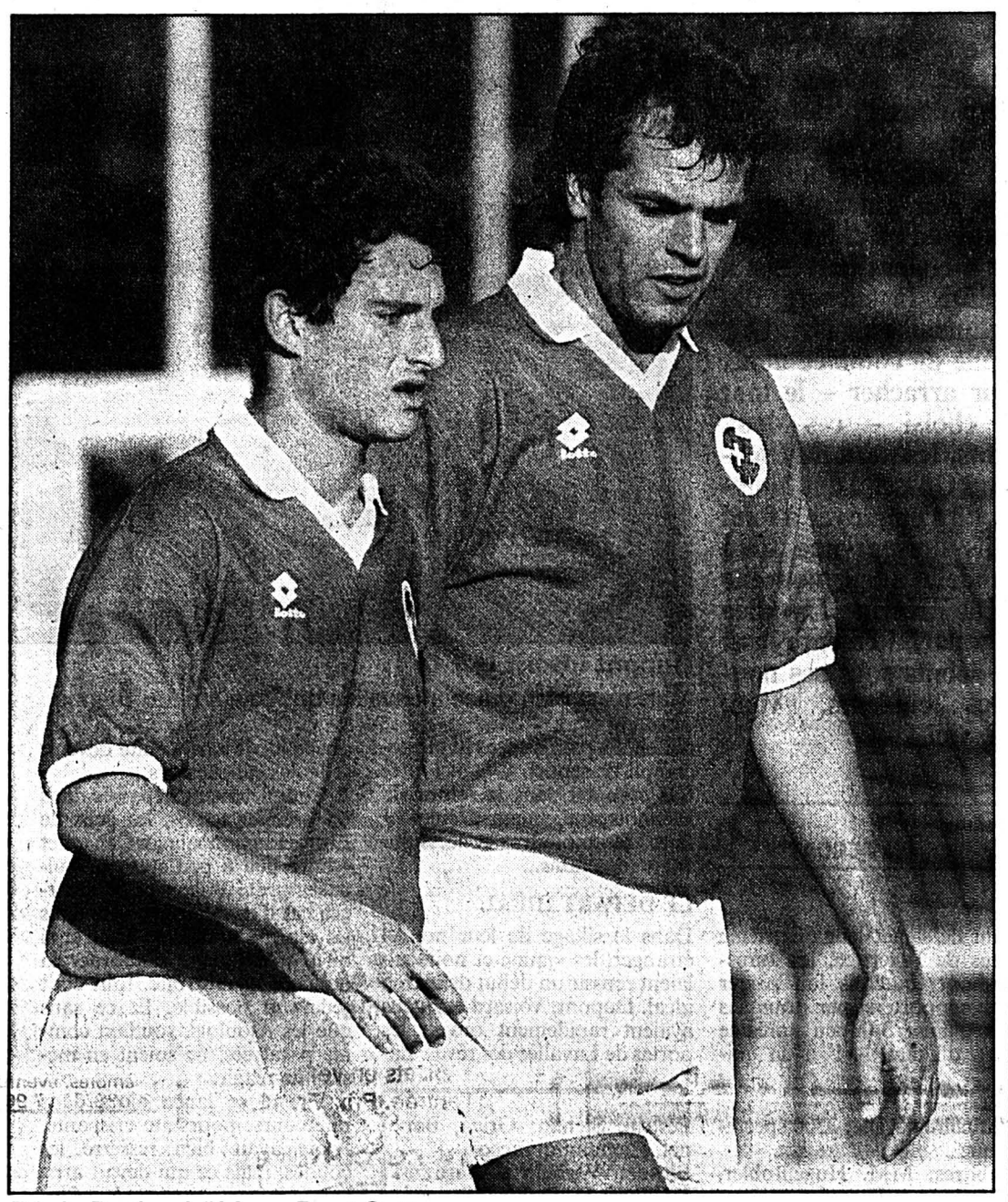

Régis Rothenbühler - Beat Sutter

Le premier nommé commencera la partie, le second entrera peut-être en cours de match. (Lafargue)

Pour ce dernier rendez-vous de l'année, le Britannique a apporté quelques changements par rapport à la formation qui avait obtenu le match nul, il y a un mois à Cagliari, devant l'Italie (2-2).

Christophe Ohrel et Yvan Quentin, blessés, ont été remplacés par Thomas Bickel et Régis Rothenbühler, dont c'est la quatrième sélection, la deuxième en qualité de titulaire. «J'ai préféré Bickel à Bonvin, car il est actuellement plus en forme. Il mérite de jouer. Bonvin manque encore de compétition.

TÜRKYILMAZ JOKER

Le Sédunois Quentin souffre d'une légère déchirure des adducteurs et n'entre donc plus en compte sur la liste des seize joueurs. En réserve, figure le Luganais Patrick Sylvestre. Le Bolonais Kubilay Türkyilmaz est remplaçant, au même titre que le gardien Lehmann, Herr, Bonvin et Beat Sutter.

«Nous ne pouvons pas prendre le risque d'aligner trois attaquants d'entrée, précise Hodgson. Je ne veux pas modifier tous nos plans. Mais il est probable que Türkyilmaz, entrera en cours de match. Tout dépendra de la tournure des événements.»

DEUX MOTS D'ORDRE

Le sélectionneur suisse ne possède pas de nouvelles informations sur l'équipe qui sera alignée par le mentor maltais Philipp Psalai: «Je pense que, contrairement au match à domicile contre l'Estonie, Malte comptera sur le soutien d'un deuxième stoppeur au détriment d'un attaquant» estime le Britannique, qui a davantage porté l'accent sur son équipe: «Les mots d'ordre restent travail et lutte. Il ne faut cependant pas négliger l'adversaire.»

Hier matin, la sélection helvétique s'est astreinte à un entraînement dans la banlieue de Berne. Une séance de théorie avec visionnement d'extraits du match contre l'Estonie était prévue en fin d'après-midi. Le soir, Roy Hodgson et ses assistants ont suivi à Granges le match Suisse - Malte des moins de 21 ans, comptant pour le championnat d'Europe.

LÉGÈRE APPRÉHENSION

Aujourd'hui, Roy Hodgson conviera sa troupe à un ultime galop de mise en jambes: «J'ai surtout attiré l'attention de mes joueurs sur leur responsabilité de mener le jeu vers l'offensive».

L'équipe de Malte, qui a pris ses quartiers dimanche soir dans la capitale fédérale, s'est entraînée à deux reprises au Wankdorf, lundi et hier.

Roy Hodgson aborde cette partie avec le même état d'esprit qui l'anime d'ordinaire: «J'ai une légère appréhension, comme toujours avant un match.» Et il aura un œil tourné sur Glasgow, où l'Ecosse reçoit l'Italie dans un match capital: «Je souhaiterais un nul ou une victoire italienne...»

La Suisse jouera dans la composition suivante: Pascolo; Hottiger, Egli, Geiger, Rothenbühler; Bikel, Bregy, Sforza, A. Sutter; Knup, Chapuisat.

Remplaçants. Lehmann, Herr, Türkyilmaz, Bonvin, B. Sutter. (si)

Opération séduction

L'ASF a retenu la leçon du match contre l'Ecosse (10.000 spectateurs seulement) et a revu les prix des billets à la baisse.

Elle offre notamment l'accès gratuit aux places non couvertes aux cartes AVS, aux dames et aux jeunes jusqu'à 16 ans. Les détenteurs de passeports rouges d'entraîneur et d'arbitre ont également droit à l'entrée non payante. (si)

LE POINT

GROUPE 1

Déjà joué

16.08.92 Estonie - SUISSE 0-6
09.09.92 SUISSE - Ecosse 3-1
14.10.92 Italie - SUISSE 2-2
14.10.92 Ecosse - Portugal 0-0
25.10.92 Malte - Estonie 0-0

Ce soir

20 h 15 SUISSE - Malte
21 h 00 Ecosse - Italie

CLASSEMENT

1. SUISSE	3	2	1	0	11-3	5
2. Italie	1	0	1	0	2-2	1
3. Portugal	1	0	1	0	0-0	1
Malte	1	0	1	0	0-0	1
5. Ecosse	2	0	1	1	1-3	1
6. Estonie	2	0	1	1	0-6	1

Reste à jouer

19.12.92 Malte - Italie
24.01.93 Malte - Portugal
17.02.93 Ecosse - Malte
24.02.92 Portugal - Italie
24.03.93 Italie - Malte
31.03.93 SUISSE - Portugal
14.04.93 Italie - Estonie
17.04.93 Malte - SUISSE
28.04.93 Portugal - Ecosse
01.05.93 SUISSE - Italie
12.05.93 Estonie - Malte
19.05.93 Estonie - Ecosse
02.06.93 Ecosse - Estonie
19.06.93 Portugal - Malte
05.09.93 Estonie - Portugal
08.09.93 Ecosse - SUISSE
22.09.93 Estonie - Italie
13.10.93 Italie - Ecosse
13.10.93 Portugal - SUISSE
10.11.93 Portugal - Estonie
17.11.93 Italie - Portugal
17.11.93 Malte - Ecosse
17.11.93 SUISSE - Estonie

GROUPE 2

Ce soir

Angleterre - Turquie

CLASSEMENT

1. Norvège	4	3	1	0	15- 2	7
2. Pologne	2	1	1	0	3- 2	3
3. Turquie	2	1	0	1	4- 2	2
4. Angleterre	1	0	1	0	1- 1	1
5. Hollande	2	0	1	0	3- 4	1
6. St-Marin	3	0	0	3	1-16	0

GROUPE 3

Ce soir

Espagne - Eire
Irlande du Nord - Danemark

CLASSEMENT

1. Eire	3	2	1	0	6-0	5
2. Lituanie	5	1	3	1	5-5	5
3. Espagne	3	1	2	0	3-0	4
4. Irlande N.	3	1	2	0	5-2	4
5. Lettonie	6	0	4	2	3-8	4
6. Danemark	3	0	3	0	0-0	3
7. Albanie	5	1	1	3	2-9	3

Martin Vasquez
L'Espagne en appel. (Keystone)

GROUPE 4

Ce soir

Belgique - Pays de Galles

CLASSEMENT

1. Belgique	4	4	0	0	7- 1	8
2. Roumanie	4	2	1	1	13- 3	5
3. P. Galles	3	2	0	1	8- 5	4
4. Tchécos.	3	1	1	1	6- 3	3
5. Chypre	3	1	0	2	2- 2	2
6. Iles Féroé	5	0	0	5	0-22	0

Large victoire des moins de 21 ans

La voie est ouverte

● **SUISSE - MALTE 4-0 (4-0)**

La Suisse des moins de 21 ans a remporté une victoire logique et sans appel face à Malte, dans le cadre de sa troisième rencontre comptant pour le championnat d'Europe des Espoirs.

Prenant d'emblée l'initiative des opérations, les hommes de Rüdi Nägeli ont cependant dû attendre la 16e minute de jeu pour voir leurs efforts récompensés, grâce à un superbe lob du Lucernois Camenzind. Dès lors, les jeunes Maltais s'efforcèrent avec beaucoup de peine de juguler la furia offensive des Suisses.

Sans atteindre des sommets, le match offrit toutefois son lot de bons mouvements, grâce notamment aux percées des demis Michel Rubli et Mario Cantaluppi. Derrière, Stéphane Henchoz s'est contenté, avec son aisance coutumière, de maintenir sa défense à mi-terrain.

Brühl: 350 spectateurs.
Arbitre: M. Plarent (Alb).
Buts: 16e Camenzind 1-0. 30e Margarini 2-0. 31e Comisetti 3-0. 35e Karlen (penalty) 4-0.
Suisse: Delay; Henchoz; Lonfat, Andreoli (82e Christ), Margarini; Cantaluppi (82e Barberis), Karlen, Camenzind, Rubli; Comisetti, Orlando.

Notes: exulsion de Sullivan (36e, faute de dernier recours). Karlen manque un penalty (74e). (si)

L'Italie d'Arrigo Sacchi joue gros à Glasgow

Défaite interdite

L'Italie joue gros ce soir à Glasgow. Tenue en échec (2-2) en octobre par la Suisse à Cagliari pour ses débuts dans le groupe 1, la «Squadra Azzurra» doit obtenir un résultat positif si elle ne veut pas – déjà – se retrouver en position difficile.

Mais sa tâche s'annonce extrêmement rude sur la pelouse des Rangers à l'Ibrox Park de Glasgow, face à l'Ecosse. La rencontre ne se présente en effet pas sous les meilleurs auspices pour la formation du sélectionneur Arrigo Sacchi, qui n'a pas encore réussi à donner un style à son équipe.

DEUX CHANGEMENTS

Dès le lendemain du faux pas contre la formation helvétique, l'ancien entraîneur de l'AC Milan, grand novateur sur le plan tactique avec sa défense de zone, a dû faire face à de nombreuses critiques de la part de certains «nostalgiques» du jeu à l'italienne.

Sacchi a réussi à récupérer son libero Franco Baresi, qui est revenu sur sa décision d'arrêter en équipe nationale. En attaque, il alignera un nouveau tandem, composé de Baggio et du grand espoir de la Lazio, Giuseppe Signori (23 ans), deuxième meilleur buteur du championnat avec dix buts, préféré à Gianluca Vialli.

Dans la cage, Pagliuca (Sampdoria) succède à Marchegiani (Torino), dont la responsabilité avait été engagée sur les deux réussites helvétiques. (si)

Il y a un an - Après 13 journées de championnat, Neuchâtel YS, détenteur du falot rouge de LNB, annonce l'engagement d'Alexandre Gaggini qui évoluait jusqu'alors au Lausanne Hockey-Club. (Imp)

Hockey sur glace

Lavallée du succès

Première historique pour Ajoie, qui a battu Bienne en LNA... sur le fil, il est vrai. Et qui doit beaucoup à sa nouvelle recrue, le Canadien Kevin Lavallée, qui a parfaitement réussi ses débuts sous le maillot ajoulot.

Page 14

Basketball

L'impossible exploit... possible

Bernhard Müller (photo Impar-Galley) et le BBCC veulent croire en leurs chances. Ce soir contre Monthey (LNA), ils feront tout pour passer le cap des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse. Prometteur.

Page 14

Hockey sur glace

Une fois la machine en marche...

Hier soir en Valais, face au néo-promu Nendaz, le HC La Chaux-de-Fonds n'a connu aucun problème. En s'imposant 9-1, les hommes de Riccardo Fuhrer ont parfaitement rempli leur contrat

Page 15

Hockey sur glace - LNA: le Canadien mène Ajoie à la victoire

Lavallée du succès

● **AJOIE - BIENNE 5-4 (3-0 1-3 1-1)**

Ajoie victorieux de Bienne: c'est une première dans l'histoire du club que les Jurassiens ont écrite hier au soir dans leur antre. Jamais encore en effet les Ajoulots n'étaient parvenus à prendre la mesure des Seelandais en LNA. Une lacune de comblée donc. Pour arracher – le mot est choisi – ces deux points, les gens de Richmond Gosselin ont toutefois dû s'employer à fond et ils doivent une fière chandelle à leur nouvelle recrue Kevin Lavallée qui a parfaitement réussi ses débuts sous ses nouvelles couleurs. Veni, vidi, vici...

Porrentruy
Jean-François BERDAT

Dupont inscrit le 1-0
Mais c'est bien grâce à Lavallée qu'Ajoie a battu Bienne. (Keystone)

Avant de signer leur quatrième succès de l'exercice, les Jurassiens ont toutefois fait passer leurs supporters par tous les états d'âme: 3-0 peu après le quart d'heure, 4-1 à la mi-match, ils paraissaient avoir accompli l'essentiel. C'était toutefois compter sans le retour de Biennois nullement décidés à faire la moindre concession. Mais reprenons...

LE DÉPART IDÉAL

Dans le sillage de leur nouvel étranger, les «jaune et noir» allaient réussir un début de match idéal. Dupont, Voisard et Fuchs avaient rapidement ouvert les portes de Lavallée des rêves. Laquelle allait par la suite devenir celle des cauchemars.

Complètement dépassés dans un premier temps, les gens de Bror Hansson allaient en effet refaire peu à peu surface. Yuldashev et Boucher se chargeaient d'installer le doute dans les esprits jurassiens. Tant et si bien qu'à l'heure d'aborder la dernière ligne droite, tout était redevenu possible. Et ce sans que les Ajoulots, soudain comme paralysés, ne soient en mesure de réagir.

Bienne se lança alors dans une course-poursuite crispante. Ajoie avait bien resserré les coudes, mais ce qui devait arriver finit par... arriver. Via l'incontournable Yuldashev. Et la hantise de la «mort subite» d'envahir le chapiteau ajoulot. Une hantise d'autant plus nette que Dupont et ses potes semblaient au bout du rouleau.

Mais Lavallée veillait, qui offrit le puck de match au rusé Fuchs à une grosse poignée de secondes du gong. Ajoie pouvait enfin respirer et savourer une victoire certes méritée, mais qui n'aura tenu qu'à un fil.

FÂCHEUX OUBLI

Dans le camp jurassien, nul doute que ces deux points feront office de déclic. On l'a dit, Kevin Lavallée, quand bien même il est apparu un peu juste physiquement – une simple question de temps sans doute – a parfaitement rempli son rôle, qui a sublimé ses coéquipiers. «Il a redonné confiance à l'ensemble, commentait Richmond Gosselin. A tel point que nous en avons quelque peu oublié les consignes défensives dès la seconde période.»

Un «oubli» qui, pour fâcheux qu'il fut, n'aura pas porté à conséquence. «C'est un gros deux points» ajoutera le Kid, par ailleurs convaincu que la progression des siens se confirmera dès samedi.

Les Biennois de leur côté méditeront sur les vérités d'un certain La Fontaine. Rien ne sert de courir... Cela étant, les Seelandais forment bel et bien une équipe à deux visages. Irrésistibles sur leur glace, ils redeviennent un ensemble commun hors de leurs murs. Hier au soir, Yuldashev et Boucher mis à part, personne n'est parvenu à rééditer sa prestation de samedi dernier. Même Stepanichev, brillant face à Ambri-Piotta, est passé inaperçu.

Souhaitons pour Ajoie que Lavallée ne suive pas une courbe identique... J.-F. B.

Patinoire d'Ajoie: 3500 spectateurs.
Arbitres: MM. Hugentobler, Kurmann et Huwyler.
Buts: 2e Dupont (Lavallée, à 5 contre 4) 1-0. 4e Voisard (Fuchs) 2-0. 17e Fuchs (Dupont, Nideröst) 3-0. 24e Yuldashev (Stepanichev, Boucher) 3-1. 30e Dupont (Reinhart, à 5 contre 3) 4-1. 34e Boucher (à 4 contre 5) 4-2. 38e Boucher (Steinegger) 4-3. 54e Yuldashev 4-4. 59e Fuchs (Lavallée) 5-4.
Pénalités: 6 x 2' contre Ajoie, 8 x 2' contre Bienne.
Ajoie: Bachschmied; Nideröst, Voisard; Clavien, Reinhart; Gschwind, Brich; Fuchs, Dupont, Lavallée; Zenhausern, Pestrin, Stehlin; Griga, Bornet, Hagmann; Taccoz.
Bienne: Weibel; Cattaruzza, Kölliker; D. Dubois, Steinegger; Pfosi, Schmid; G. Dubois, Metzger, Aeschlimann; Yuldashev, Boucher, Stepanichev; Glanzmann, Fontana, Burillo.
Notes: Ajoie sans Lambert, Kohler (blessés) ni Ihnacak (étranger surnuméraire); Bienne sans Anken, Shirajev, Weber, Nuspliger, S. Dick ni Schneider (blessés). Brich est fêté pour son 150e match sous le maillot du HC Ajoie. Richmond Gosselin a été nommé entraîneur adjoint de l'équipe de Suisse B placée sous la responsabilité de Björn Kinding.

Goethals reprend du service - *Jean Fernandez, entraîneur depuis le début de la saison de l'Olympique de Marseille, le champion de France en titre, a été mis «au repos» pour un mois par la direction du club et sera remplacé par le duo de techniciens Raymond Goethals - Henri Stambouli, a-t-on appris hier auprès du club marseillais. (si)*

LNB

Lausanne débordé

● **HERISAU - LAUSANNE 9-3 (1-0 3-3 5-0)**
Sportzentrum: 1125 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 9e Mischler 1-0. 24e Guyaz 1-1. 26e Beer 2-1. 28e Desjardins 2-2. 34e Dolana 3-2. 37e Fischer 4-2. 38e Ledermann 4-3. 42e Nater 5-3. 48e Heiz 6-3. 53e Vlk 7-3. 58e Nater 8-3. 59e Nater 9-3.
Pénalités: 4 x 2' plus 5' (Hochuli) contre Herisau, 8 x 2' plus 10' (Guyaz) contre Lausanne.

● **OLTEN - LANGNAU 10-4 (1-3 4-1 4-0)**
Kleinholz: 3650 spectateurs.
Arbitre: M. Gobbi.
Buts: 2e Schuster 1-0. 5e Hodgson 1-1. 10e Campbell 1-2. 18e Hodgson 1-3. 26e Graf 2-3. 27e Richard 3-3. 30e Richard 4-3. 34e M. Hirschi 5-3. 34e von Arx 5-4. 40e Loosli 6-4. 41e Richard 7-4. 56e M. Hirschi 8-4. 58e Bütler 9-4. 60e Loosli 10-4.
Pénalités: 6 x 2' contre Olten, 8 x 2' contre Langnau.

● **DAVOS - BÜLACH 9-1 (2-0 5-1 2-0)**
Eissporthalle: 1410 spectateurs.
Arbitre: M. Moor.
Buts: 3e Crameri 1-0. 8e Thibaudeau 2-0. 22e Thibaudeau 3-0. 23e Tsujiura 4-0. 25e Gross 5-0. 34e Thibaudeau 6-0. 36e Morf 7-0. 39e Schai 7-1. 46e A. Egli 8-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Davos, 11 x 2' plus 10' (Blaha) contre Bülach.

● **RAPPERSW.-THURGOVIE 9-3 (3-1 4-0 2-2)**
Lido: 1900 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 2e Haueter 1-0. 3e Bullard 2-0. 10e Kossmann 3-0. 13e Weisser 3-1. 21e Langer 4-1. 23e Bullard 5-1. 36e Schneller 6-1. 39e Diener 7-1. 41e Daoust 7-2. 44e Bullard 8-2. 53e Langer 9-2. 54e Daoust 9-3.
Pénalités: 7 x 2' plus 5' (Bünzli) plus 10' (Kossmann) contre Rapperswil, 8 x 2' plus 5' (Posma) contre Thurgovie.

● **LYSS - MARTIGNY 2-3 (0-0 2-1 0-2)**
Eissporthalle: 819 spectateurs.
Arbitre: M. Simic.
Buts: 26e Kormann 1-0. 31e Hulst 2-0. 37e Glowa 2-1. 48e Mongrain 2-2. 50e Bernard 2-3.
Pénalités: 7 x 2' plus 10' (Fiala) contre Lyss, 7 x 2' contre Martigny.

CLASSEMENT

1. Olten	15	10	1	4	75-45	21
2. Martigny	15	10	0	5	63-42	20
3. Davos	15	10	0	5	63-46	20
4. Rapperswil	15	9	1	5	68-49	19
5. Herisau	15	8	1	6	62-57	17
6. Bülach	15	7	2	6	47-60	16
7. Lausanne	15	7	0	8	58-60	14
8. Langnau	15	5	1	9	45-59	11
9. Thurgovie	15	4	0	11	44-76	8
10. Lyss	15	2	0	13	39-70	4

PROCHAINE JOURNÉE
Samedi 21 novembre. 17 h 30: Bülach - Lyss. Davos - Martigny. Olten - Rapperswil. **20 h:** Langnau - Herisau. Thurgovie - Lausanne.

AUTRES PATINOIRES

● **KLOTEN - FR GOTTÉRON 3-5 (1-2 1-2 1-1)**
Schluefweg: 5376 spectateurs.
Arbitre: M. Clémençon.
Buts: 6e Eldebrink (Meier, Wäger) 1-0. 6e Balmer (Rottaris) 1-1. 10e Princi (Bykov, à 4 contre 5) 1-2. 23e Maurer (Rottaris) 1-3. 26e Gauch (Bykov, Maurer) 1-4. 35e Johansson (Steger) 2-4. 47e Griga (Schaller) 2-5. 59e Eldebrink (Celio) 3-5.
Pénalités: 7 x 2' contre Kloten, 13 x 2' contre FR Gottéron.
Kloten: Pavoni; Kout, Eldebrink; R. Sigg, Bruderer; Weber; Erni, Johansson, Wäger; Schlagenhauf, Bayer, Celio; Müller, Ochsner, Rufener; Steger.
FR Gottéron: Gygli; Brasey, Princi; Bobillier, Balmer; Griga, Descloux; Khomutov, Bykov, Brodmann; Leuenberger, Liniger, Maurer; Silver, Rottaris, Schaller; Gauch; Bucher.
Notes: Kloten sans Hollenstein, D. Sigg (blessés) ni Mazzoleni (raisons familiales). Stecher remplaçant à FR Gottéron. Khomutov sort blessé à l'épaule (32e).

● **AMBRI-PIOTTA - ZURICH 4-3 (0-1 3-1 1-1)**
Valascia: 4122 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 18e Thöny (Derkatch) 0-1. 22e Ton (Hotz) 0-2. 28e Léchenne (Riva, à 5 contre 4) 1-2. 38e Muller (Fair, à 5 contre 4) 2-2. 40e Fair (Malkov, à 5 contre 4) 3-2. 45e Nicola Celio 4-2. 54e Weber (Faic, Ton) 4-3.
Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Robert) contre Ambri-Piotta, 8 x 2' contre Zurich.
Ambri-Piotta: Wieser; Gazzaroli, Tschumi; Muller, Riva; B. Celio, Gianini; F. Celio; Fischer, Léchenne, Robert; Fair, Malkov, Dorofejev; Wittmann, N. Celio, Vigano; Togni.
Zurich: Riesen; Faic, Guyaz; Bayer, Hager; Vollmer, Honegger; Ton, Hotz, Weber; Derkatch, Sherven, Thöny; Kobel, Caretta, Morger; Zeiter.

● **ZOUG - COIRE 6-3 (0-0 5-0 1-3)**
Herti: 3796 spectateurs.
Arbitre: M. Megert.
Buts: 23e Steffen (Lavoie) 1-0. 23e Antisin (Yaremchuk) 2-0. 25e Neuenschwander (B. Schaffhauser, A. Künzi, à 5 contre 4) 3-0. 31e Monnier (Soguel) 4-0. 33e Yaremchuk (Antisin, P. Schafhauser) 5-0. 50e Millar (Ferrari) 5-1. 51e Millar (à 4 contre 5) 5-2. 53e A. Künzi (B. Schafhauser, à 5 contre 4) 5-3. 60e Wick (Keller, à 5 contre 4) 6-3.
Pénalités: 3 x 2' contre Zoug, 4 x 2' contre Coire.
Zoug: Schöpf; P. Schafhauser, Ritsch; B. Schaffhauser, A. Künzi; Stadler, Burkart; Antisin, Yaremchuk, C. Müller; Monnier, Soguel, Neuenschwander; Steffen, Lavoie, R. Müller.
Coire: Martin; Wick, Knobel; Gull, Capaul; Stoffel, Simonet; Millar, Heim, Ferrari; Witolinsch; Signorell, Ackermann, Derungs; Keller, Holzer, Schädler.

● **BERNE - LUGANO 4-4 a.p. (1-2 2-0 1-2 0-0)**
Allmend: 13.598 spectateurs.
Arbitre: M. Kunz.
Buts: 5e Schenkel (Micheli, Habscheid) 1-0. 12e Howald 1-1. 13e Propp (Fritsche) 1-2. 31e Bärtschi 2-2. 33e Vrabec (à 4 contre 5) 3-2. 41e Triulzi (Vrabec) 4-2. 44e Lüthi (Rosol, Eberle) 4-3. 46e Propp (Astley) 4-4.
Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Salis; Kessler, Rauch; Rutschi, Beutler; Triulzi, Vrabec, Horak; Schümperli, Montandon, Bärtschi; Micheli, Habscheid, Schenkel; Tschanz.
Lugano: Fraschina; Leuenberger, Massy; Astley, Honegger; Bourquin, Sutter; Rosol, Lüthi, Eberle; Fritsche, Aeschlimann, Propp; Walder, Rötheli, Howald; Eggimann.

CLASSEMENT

1. Lugano	15	10	1	4	61-44	21
2. Zoug	15	10	0	5	72-52	20
3. FRGottéron	15	9	2	4	63-48	20
4. Ambri-Piotta	15	9	1	5	57-50	19
5. Berne	14	8	2	4	55-49	18
6. Kloten	15	9	0	6	72-43	18
7. Bienne	15	6	2	7	60-63	14
8. Zurich	15	4	0	11	45-61	8
9. Ajoie	15	4	0	11	47-74	8
10. Coire	14	1	0	13	31-79	2

PROCHAINE JOURNÉE
Samedi 21 novembre. 20 h: Ajoie - Kloten. Bienne - Zoug. FR Gottéron - Coire. Zurich - Berne. **20 h 15:** Ambri-Piotta - Lugano.

Basketball - Coupe de Suisse: le BBCC décidé à tenter le diable contre Monthey

L'impossible exploit... possible!

«J'espère que cette soirée sera une fête du basketball. Et j'avoue mon optimisme: nous avons les moyens de battre Monthey!» Entraîneur du BBCC, Pierre-Alain Benoît est ambitieux avant le match des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse qui verra son équipe accueillir (20 h 30 au Pavillon des sports) un des gros bras de LNA.

Défait samedi à Neuchâtel, Monthey éprouve quelques petits problèmes ces temps-ci. L'un de ses Américains, Scott McCollum, relève de blessure. De plus, Morisod et Horvath seront absents.

«Bien sûr, en plus de McCollum, Monthey peut bénéficier de l'apport d'un deuxième Américain (réd: en l'occurrence Theren Bullock). On peut ajouter à cette paire Roessli, Doche et Salamin, et on a le cinq de base montheysan. Mais après lui, il n'y a plus grand-chose...»

Le BBCC aura donc une belle, une toute belle carte à jouer. «C'est vrai. Ce d'autant plus que, de notre côté, nous sommes huit ou neuf à pouvoir tenir le choc. Il nous faudra donc imprimer un rythme très élevé à la rencontre. Si nous y parvenons, notre tâche n'aura rien d'impossible...»

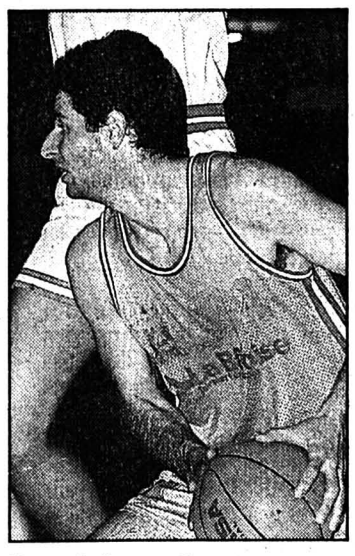

Dominique Crameri
Le BBCC veut croire en ses chances. (Impar-Galley)

PASSE DE QUATRE?

Samedi, les Chaux-de-Fonniers se sont mis en confiance contre Chêne. «Si nous bénéficions ce soir de la même réussite (réd: 69%), ce serait extraordinaire, espère Benoît. Franchement, tout baignait. De Debortoli à Chatellard, en passant par mon fils Thierry et Bottari, tout le monde s'est hissé à un très haut niveau. Nous avons donc les moyens de nos ambitions, tout en nous faisant plaisir.»

Et puis, la Coupe réussit pas mal au BBCC. Il y a deux ans, Sion-Wissigen (LNB) ne s'était imposé que d'un point au Pavillon des sports. Et la saison dernière, le BBCC était tombé avec les honneurs (réd: défaite de treize points) dans la salle de SF Lausanne (LNA).

Dernier atout chaux-de-fonnier, psychologique celui-ci: la saison passée, Monthey s'était incliné à trois reprises (dont une fois en amical) contre le BBCC. La passe de quatre ce soir? Peut-être bien. D'autant qu'avec le soutien du public chaux-de-fonnier...

UNION NE À NYON

Union NE aura la tâche nettement plus facile dans la salle de Nyon... dont il avait pris la place en LNA au terme de la saison 90-91. Ces «retrouvailles» contre des Nyonnais évoluant actuellement en première ligue ne devraient représenter qu'une simple formalité pour les gars de Hugo Harrewijn. R.T.

À L'AFFICHE

COUPE DE SUISSE

Seizièmes de finale

20.30 La Chaux-de-Fonds (B) - Monthey (A)
Nyon (1) - Union NE (A)

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: aucun problème pour le HCC en Valais

Une fois la machine en marche...

● NENDAZ - LA CHAUX-DE-FONDS 1-9 (0-1 0-5 1-3)

«Notre intérêt n'est pas de prendre un avantage substantiel après vingt minutes car nous risquons ensuite de nous relâcher. Un match dure soixante minutes et c'est là que nous tirons un bilan.»

Riccardo Fuhrer tenait ainsi à expliquer le début de match assez timide de la part de son équipe. Même s'il a dominé aisément son adversaire, le HCC a souvent manqué le dernier geste pour battre Schoepfer.

C'est même Nendaz, par l'entremise de Pierre Guntern notamment, qui était le plus près d'ouvrir la marque. Même si les Neuchâtelois ont tardé à se mettre à l'abri, ils possédaient une marge suffisante pour éviter toute mauvaise surprise.

L'honneur du premier but revint à Gabriel Rohrbah (16e) mais c'est Raess (22e), d'un tir du poignet décroché de la ligne bleue, qui mettait La Chaux-de-Fonds sur orbite. Un but certes chanceux mais amplement mérité.

Vingt secondes plus tard, Chappuis traversait toute la patinoire sans connaître d'opposition. En l'espace d'une minute, La Chaux-de-Fonds se libérait et assurait un succès que personne ne lui contestera.

«Ce genre de match s'apparente à un bon entraînement, mais il faut tout de même rester concentrés car ce n'est jamais facile. Au deuxième tiers, nous avons eu tendance à jouer trop individuellement. Ce n'est qu'au cours de la dernière période que nous avons été plus collectifs. La Chaux-de-Fonds n'est pas une formation de vedettes, personne ne peut gagner le match à lui tout seul. Il faut bien comprendre cela. Je remarque malgré tout que les trois blocs, ainsi que les défenseurs, ont marqué. C'est un bon signe et c'est la preuve d'un bon collectif» analysait Fuhrer.

Centre sportif de Nendaz: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Galley, Constantin et Es-Borrat.

Buts: 16e G. Rohrbach (Pahud) 0-1. 22e Raess 0-2. 22e Chappuis 0-3. 33e Baume 0-4. 39e Raess (Fuhrer) 0-5. 40e Fuhrer 0-6. 42e Rod 0-7. 44e J.-P. Debons (Claivaz) 1-7. 56e Laczko (Zbinden) 1-8. 59e Rod (Oppliger) 1-9.

Pénalités: 1 x 2' contre Nendaz, 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Nendaz: Schoepfer; Locher, Python; R. Debons, Roduit; Giroud, Claivaz, J.-P. Debons; P. Guntern, S. Guntern, A. Guntern; Mayor, Mariéthoz, Moret.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Ott, Baume; Sklentzas, Raess; Murisier, D. Rohrbach; Zbinden, Fuhrer, Laczko; Rod, Leimgruber, Oppliger; Chappuis, Pahud, G. Rohrbach.

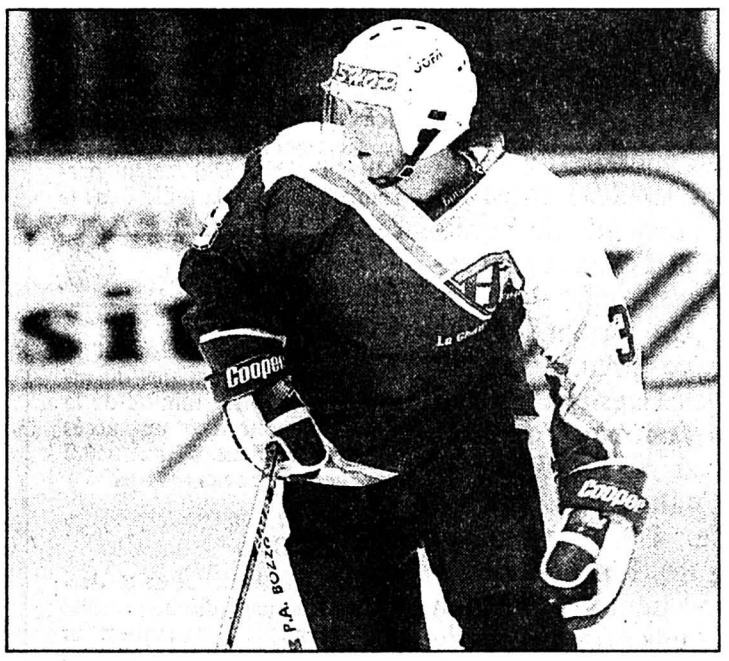

René Raess
Son but de la vingt-deuxième minute a stimulé le HCC. (Impar-Galley)

ET L'IMAGINATION?

Raess, deux fois, Baume, une fois, les défenseurs ont été à la conclusion de trois réussites sur les cinq premières. Cela démontre aussi que les attaquants n'étaient peut-être pas au mieux hier soir en Valais. «Les joueurs appliquent bien les schémas, le système que je préconise. Mais il leur manque, en phase offensive surtout, un peu d'imagination et de fantaisie qui permettent de prendre de vitesse l'adversaire et de créer la surprise.

»Nous ne sommes pas encore capables de changer de vitesse, de donner le puck sitôt après l'avoir reçu. Notre jeu est trop stéréotypé, nous allons travailler cela à l'entraînement. Je suis d'ailleurs content d'avoir pu rester sur le banc lors du dernier tiers, cela me permet de voir ce genre de détails et de les corriger. Samedi, nous rencontons GE Servette, un test autrement plus important» souligne encore le Bernois.

Aux Mélèzes, le HCC devra être plus réaliste s'il entend prendre la mesure, notamment de, la première triplette genevoise.

La première place du groupe sera à ce prix. (cs)

LE POINT

Groupe 2

Langenthal - Adelboden 3-3
Moutier - Soleure 4-6
Thunerstern - Neuchâtel 6-2

CLASSEMENT

1. Soleure	6	5	0	1	35-20	10
2. Wiki/Münsingen	5	3	2	0	32-17	8
3. Grindelwald	6	3	1	2	39-32	7
4. Berthoud	5	2	2	1	21-21	6
5. Unterseen	5	2	2	1	23-23	6
6. Neuchâtel	6	3	0	3	20-20	6
7. Moutier	7	2	2	3	37-37	6
8. Langenthal	7	2	1	4	33-34	5
9. Thunerstern	7	1	3	3	32-41	5
10. Worb	6	1	2	3	26-42	4
11. Adelboden	6	1	1	4	21-32	3

Ce soir
20.00 Berthoud - Unterseen
Worb - Wiki

Groupe 3

Nendaz - La Chx-de-Fds 1-9

CLASSEMENT

1. GE Servette	6	6	0	0	49-6	12
2. Chx-de-Fds	6	6	0	0	39-12	12
3. Sierre	6	5	0	1	42-13	10
4. Saas-Grund	6	4	2	0	27-20	10
5. Viège	6	4	0	2	33-17	8
6. Villars	6	3	0	3	16-21	6
7. Fleurier	6	2	1	3	26-35	5
8. Yverdon	6	2	0	4	22-27	4
9. Star LS	6	1	0	5	16-32	2
10. Star CdF	6	1	0	5	18-37	2
11. Champéry	6	0	1	5	11-40	1
12. Nendaz	6	0	0	6	8-47	0

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 20 novembre. 20 h: Yverdon - Saas-Grund. **20 h 15:** Fleurier - Star Lausanne. **Samedi 21 novembre. 17 h 45:** Sierre - Viège. **20 h:** Champéry - Star Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds - GE Servette. Villars - Nendaz.

BRÈVES

Boxe

Nouvelle accusation contre Tyson

Desiree Washington, qui accuse Mike Tyson de l'avoir violée, affirme souffrir d'une maladie vénérienne que lui aurait transmise l'ancien champion du monde lors du viol commis dans sa chambre d'hôtel d'Indianapolis en juillet 1991. Selon son avocat, Desiree Washington suit actuellement un traitement médical pour se débarrasser de cette maladie.

Ski alpin

La TSR dans la course

Les téléspectateurs helvétiques pourront assister au début de la saison de Coupe du monde de ski alpin 1992/93. La RAI a en effet réussi à racheter les droits à la société Halva. Ainsi, la retransmission des courses italiennes est garantie aux TV publiques. Les courses de janvier, celles de Wengen, Kitzbühel, Garmisch, ainsi que les championnats du monde au Japon, en février, et la finale de la Coupe du monde en Scandinavie, en mars, avaient déjà été assurés contractuellement auparavant.

Football

Chapuisat a eu chaud

La justice sportive allemande frappe fort ces temps derniers. Il y a une semaine, un joueur avait écopé de six matches de suspension pour avoir intentionnellement pincé les parties génitales de son adversaire. Vendredi dernier, Stéphane Chapuisat s'est rendu coupable d'un méfait similaire, face au Norvégien du Werder de Brême, Rune Bratseth. L'arbitre n'avait rien vu, mais comme dans le jugement cité initialement, on avait consulté des images captées par la caméra et on pouvait craindre le pire pour l'international helvétique. Or, le procureur sportif de la Fédération allemande a finalement renoncé à sanctionner Chapuisat. Selon lui, les images ne montrent pas clairement l'intention du joueur, qui, sur l'action, lorsqu'il écarte les bras, est en train de tomber, bousculé par son adversaire. «Je ne nie pas les faits, a avoué Chapuisat, qui s'était spontanément excusé auprès de Bratseth. Mais en tombant, je me suis simplement accroché où je pouvais...»

Groupe 2: Neuchâtel YS rentre bredouille de l'Oberland bernois

L'histoire se répète

● THUNERSTERN - NEUCHÂTEL YS 6-2 (0-0 3-2 3-0)

L'histoire se répète pour Neuchâtel YS. Face à une formation bernoise peut-être limitée techniquement, mais diablement travailleuse, «les orange et noir» n'ont pas su trouver les arguments pour concrétiser une domination évidente durant les deux premiers tiers temps. Conséquence: ils ont quitté l'Oberland bernois battus.

«C'est l'horreur!» Eugène Lapointe était particulièrement dépité au terme de la rencontre.

Le Canadien était déçu de la prestation fournie par ses ouailles. «Le puck circulait mal, on faisait de l'à peu près, le premier tiers était très mauvais».

MOMENTS EUPHORIQUES

Le tiers initial s'est terminé sur le score de 0 à 0, mais Wist et consorts auraient pu, auraient dû même, retourner aux vestiaires avec un avantage d'une unité au moins.

On pensait que le tir triomphal de Kurylowski, pris magistralement de la ligne bleue (24e), allait ouvrir une brèche, une voie royale à tout un ensemble. Nenni!

Thunerstern buvait même le second thé avec un avantage d'une unité. Les Alémaniques tenaient leur os et n'allaient plus le lâcher. Ils ont d'ailleurs vécu des moments d'euphorie durant l'ultime période. En trois minutes, le score passait en effet de 3-2 à 6-2. Une pluie de buts qui venait récompenser une formation généreuse, face à une autre qui a trop tôt baissé les bras.

A méditer.

Grabengut: 270 spectateurs.

Arbitres: MM. Hofstetter, Ryffel, et Mlle Dobromwski.

Buts: 24e Kurylowski 0-1. 27 Brahin (Teutschmann) 1-1. 28e Wist (Leuenberger) 1-2. 31e Burri (Brahin) 2-2. 39e Wirth 3-2. 54e P. Kormann 4-2. 55e Minder (Mani) 5-2. 56e Wirth (Bischoff) 6-2.

Pénalités: 8 x 2' contre Thunerstern, 9 x 2' contre Neuchâtel YS.

Thunerstern: Jenni; Weibel, Rossel; Reymondin, Tommasi; Brahin, Bischoff; Bula, Minder, Mani; Burri, Fahrni, Daellenbach; Wirth, Mummenthaler, Teutschmann; P. Kormann.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Zigerli, Lutz; Hêche, Fornaz; Moser, Wyss; Barth, Wist, Leuenberger; Kurylowski, Dessarzin, Flury; Stehlin, Ruefenacht, Morard.

Notes: Thunerstern a limogé lundi son entraîneur Wenger. Il a été remplacé par Christophe Schenk. (mn)

Soleure s'impose en Prévôté

Des erreurs qui coûtent cher

● MOUTIER - SOLEURE 4-6 (0-0 1-4 3-2)

Chacun s'accorde à le dire: cette saison, le HC Soleure fait indiscutablement figure de favori No 1 dans le groupe central de première Ligue.

Les hommes de l'entraîneur Bill Lochead en ont administré une nouvelle preuve hier soir à la patinoire prévôtoise en s'imposant de manière tout à fait logique face à un HC Moutier qui a certes offert une réplique parfaitement valable, mais qui a fini par payer très cher trois grosses erreurs individuelles.

Patinoire prévôtoise: 450 spectateurs.

Arbitres: MM. Henninger, Baumann et Remy.

Buts: 21e Stampfli (Duss, Schneeberger) 0-1. 23e Witschi (Bregnard, Neff) 0-2. 25e Berdat (Blanchard) 1-2. 27e Lattmann (Duss) 1-3. 35e Duss (Schneeberger) 1-4. 42e Saegesser (Duss) 1-5. 46e Buser (Jeanrenaud) 2-5. 50e Berdat (Seuret) 3-5. 54e Duss (Saegesser) 3-6. 58e Blanchard (Jolidon) 4-6.

Pénalités: 6 x 2' plus 1 x 10' (Horger) contre Moutier, 7 x 2' plus 1 x 10' (Pauli) contre Soleure.

Moutier: Steiner; Schnider, Hostettmann; Jeanrenaud, Seuret; Ortis, Lehmann; Jolidon, Berdat, Blanchard; Borer, Buser, Michel; Horger, Charmillot, Vogt.

Soleure: Stoeckli; Castellani, Schneeberger; Bosshardt, Hirshi; Duss, Lattmann, Stampfli; Bregnard, Neff, Pauli; Saegesser, Schuepbach, Simic; Reber, Witschi.

Notes: Moutier joue sans Gillet, Terrier (blessés) et Tschan (service militaire). (ys)

Du côté des juniors

A2: Saint-Imier corrigé

Juniors A1: Meyrin - Viège 2-7. Yverdon - GE Servette 3-3. Saint-Imier - Viège 3-20. GE Servette - Martigny 2-6. Yverdon - FR Gotteron 5-2.
Classement: 1. Viège 9-16. 2. Martigny 8-14. 3. Neuchâtel YS 6-8. 4. GE Servette 9-8. 5. Yverdon 7-7. 6. Meyrin 7-7. 7. Fleurier 7-7. 8. FR Gotteron 8-5. 9. Star Lausanne 6-1. 10. Saint-Imier 7-1.

Juniors A2, groupe 1: Neuchâtel YS II - Tramelan 4-6. Les Ponts-de-Martel - Moutier 1-16. La Chaux-de-Fonds - Tramelan 0-7.
Classement: 1. Tramelan 6-12. 2. Moutier 4-6. 3. Franches-Montagnes 4-6. 4. Vallée-de-Joux 4-4. 5. La Chaux-de-Fonds 4-4. 6. Lémans 5-4. 7. Neuchâtel YS II 5-2. 8. Les Ponts-de-Martel 6-0.

Groupe 2: Villars Leysin - Sierre 5-10. Monthey - Montana-Crans 14-3. Portes-du-Soleil - Saas-Grund 3-10. Sion - Leukerbad 13-1.
Classement: 1. Saas-Grund 6-12. 2. Sierre 6-8: 3. Villars Leysin 6-8. 4. Portes-du-Soleil 6-6. 5. Sion 6-6. 6. Monthey 6-4. 7. Leukerbad 6-4. 8. Montana-Crans 6-0.

Novices A1: Ajoie - Villars Leysin 13-0. Sierre - FR Gotteron 3-4. Martigny - GE Servette 12-4. La Chaux-de-Fonds - Lausanne 4-5.
Classement: 1. Martigny 6-10. 2. Sierre 6-10. 3. Lausanne 6-10. 4. FR Gotteron 5-8. 5. Ajoie 6-4. 6. GE Servette 6-2. 7. La Chaux-de-Fonds 6-2. 8. Villars Leysin 5-0.

Novices A2, groupe 1: Franches-Montagnes - Yverdon 1-7. Moutier - Fleurier 11-4. Neuchâtel YS II - Saint-Imier 1-24. La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel YS 2-10. Tramelan - Le Locle 6-6. Yverdon - Neuchâtel YS II 14-1.
Classement: 1. Yverdon 4-8. 2. Neuchâtel YS 4-8. 3. Saint-Imier 3-6. 4. Moutier 4-6. 5. Fleurier 4-5. 6. Franches-Montagnes 4-2. 7. La Chaux-de-Fonds II 3-1. 8. Le Locle 4-1. 9. Tramelan 4-1. 10. Neuchâtel YS II 4-0.

Minis A1: Servette - Meyrin 1-2. Martigny - GE Servette 0-5. La Chaux-de-Fonds - FR Gotteron 2-6. Lausanne - Villars/Leysin 6-3. Sierre - Ajoie 3-5.
Classement: 1. Ajoie 4-8. 2. Sierre 4-5. 3. Martigny 4-5. 4. GE Servette 5-5. 5. Lausanne 4-4. 6. La Chaux-de-Fonds 3-3. 7. FR Gotteron 4-3. 8. Villars/Leysin 4-3. 9. Meyrin 3-2. 10. Léman 3-0.

Minis A2, groupe 1: Fleurier - Moutier 8-2. Neuchâtel YS - Saint-Imier 12-2. Yverdon - Ajoie II 14-0. Franches-Montagnes - Neuchâtel YS II 7-0. La Chaux-de-Fonds - Tramelan 3-10. Ajoie II - Fleurier 4-18.
Classement: 1. Neuchâtel YS 4-8 2. Yverdon 4-8. 3. Fleurier 4-8. 4. Franches Montagnes 4-6. 5. Tramelan 5-6. 6. Ajoie II 4-4. 7. Moutier 5-2. 8. Neuchâtel YS II 4-0. 9. Saint-Imier 4-0. 10. La Chaux-de-Fonds II 4-0.

Minis B, groupe 1: Léman/Lausanne - Château d'Œx 3-1. Vallorbe - FR Gotteron 3-7.
Classement: 1. FR Gotteron 3-6. 2. Vallorbe 2-2. 3. Léman/Lausanne 2-2. 4. Star Lausanne 1-0. 5. Château d'Œx 2-0.

Moskito A1: Martigny - Sierre 3-6. Ajoie - Franches-Montagnes 3-2. Lausanne HC - Léman 6-4. GE Servette - Léman 5-4. Sierre - Meyrin 6-2. La Chaux-de-Fonds - Ajoie 3-3. FR Gotteron - Lausanne HC 4-2. Franches-Montagnes - Martigny 5-1.
Classement: 1. Sierre 5-10. 2. Martigny 5-6. 3. FR Gotteron 4-5. 4. Lausanne HC 5-5. 5. Franches-Montagnes 5-5. 6. GE Servette 4-4. 7. Leman 5-4. 8. Ajoie 5-3. 9. La Chaux-de-Fonds 4-2. 10. Meyrin 4-2.

Moskito A2, groupe 1: Les Ponts-de-Martel - Tramelan 4-3. Fleurier - Neuchâtel YS 2-4. Yverdon - Vallée de Joux 7-0. Fleurier - Moutier 8-6. Ajoie II - Yverdon 1-8. FR Gottéron II - Les Ponts-de-Martel 0-4. Tramelan - Neuchâtel YS 5-7. Ajoie II - Neuchâtel YS 2-5.
Classement: 1. Les Ponts-de-Martel 5-10. 2. Yverdon 4-8. 3. Neuchâtel YS 5-8. 4. Fleurier 5-5. 5. Ajoie II 5-4. 6. Tramelan 4-3. 7. Vallée de Joux 4-1. 8. Moutier 4-1. 9. FR Gottéron II 4-0.

Moskito B, groupe 1: Saint-Imier - Franches-Montagnes 2-1. Le Locle - La Chaux-de-Fonds 11-0.
Classement: 1. Le Locle 2-4. 2. Saint-Imier 3-4. 3. La Chaux-de-Fonds 3-3. 4. Franches-Montagnes 3-3. 5. Neuchâtel YS 3-0.

Courier critique *- Le numéro un mondial Jim Courier a violemment critiqué la manière dont l'ATP établit ses classements. «Le système actuel ne fonctionne pas du tout. On peut gagner 14 tournois, perdre au premier tour dans tous les tournois du Grand Chelem et toujours être numéro un ou pas loin» a déclaré l'Américain hier à Francfort. (si)*

BRÈVE

Hockey sur glace

Waltin prolonge

Le HC Davos (LNB) a prolongé le contrat qui le lie avec l'ancien international suédois Mats Waltin pour deux nouvelles années, soit jusqu'au terme de la saison 1994/95.

PMUR

Hier à Saint-Cloud, Prix Paris-Turf.

Tiercé: 10 - 15 - 9.
Quarté+: 10 - 15 - 9 - 5.
Quinté+: 10 - 15 - 9 - 5 - 6.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: *2044.10 fr.*
Dans un ordre différent: *318,60 fr.*
Quarté+ dans l'ordre: *6941,80 fr.*
Dans un ordre différent: *293,20 fr.*
Trio/Bonus (sans ordre): *73,30 fr.*

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: *328.510,00 fr.*
Dans un ordre différent: *2177,20 fr.*
Bonus 4: *135,00 fr.*
Bonus 3: *45,00 fr.*

TV-SPORTS

DRS *(chaîne sportive)*
20.05 *Football. World Cup 94: Suisse - Malte.*

F2
20.40 *Journal des courses.*

ZDF
16.55 *Football. Allemagne - Autriche.*

RAI
20.55 *Football. World Cup 94: Ecosse - Italie.*
22.50 *Mercoledi sport.*
00.50 *Mercoledi sport.*

TVE
23.00 *Football. World Cup 94: Espagne - Eire.*

RTL+
15.00 *Tennis. Masters à Francfort.*

EUROSPORT
09.30 *Triathlon.*
10.30 *Squash.*
12.00 *Football.*
13.00 *Escalade.*
14.00 *Tennis.*
17.00 *Squash.*
18.00 *Athlétisme.*
19.00 *Automobilisme.*
21.30 *Nouvelles 1.*
22.00 *Football. World Cup 94: Belgique - Pays de Galles.*
24.00 *Tennis.*
01.00 *Nouvelles 2.*

Hockey sur glace - Deuxième ligue: Saint-Imier remporte logiquement le derby face à Tramelan

Des frayeurs inutiles

● SAINT-IMIER - TRAMELAN 6-4 (3-0 1-2 2-2)

Le premier derby de la saison 1992-93 entre les frères ennemis de Saint-Imier et Tramelan est revenu aux gens de l'Erguël. Un verdict logique pour ce premier round que les Imériens ont entamé tambour battant face à des Tramelots bien palots en début de partie. La réaction du gang des Lovières dès le second tiers n'y changea rien, mais avec un brin de réalisme en plus la bande de Poulin aurait pu s'éviter des frayeurs inutiles.

Saint-Imier
Julian CERVIÑO

«Je suis content d'avoir remporté ce derby, mais pas comblé, déclarait le mentor imérien Daniel Poulin. Nous aurions dû faire la différence beaucoup plus tôt.» Eh oui, si P. Vuilleumier à deux reprises (26e et 39e), Ermoli également par deux fois (28e et 33) et Dubail (32e) étaient parvenus à trouver la faille dans le second tiers-temps, Houriet et ses potes n'auraient pas dû attendre la dernière minute de la rencontre pour fêter un succès qu'ils semblaient s'être assuré dans le premier tiers-temps.

INDISCIPLINE TRAMELOTE

En effet, dès le début de ce derby, les Imériens affichèrent une plus grande détermination et imposèrent leur loi à des Tramelots très empruntés en défense. Dubail pouvait ainsi facilement prendre en défaut un portier fébrile (1ère et 6e). Houriet creusa logiquement l'écart à la 17e minute pour Saint-Imier et l'on se disait que les gens des Lovières allaient se faire manger tout cru. Malheureusement, comme Daniel Poulin le regrettait, les Imériens ne parvinrent pas à se mettre hors de portée dans la période intermédiaire.

Du coup, Tramelan, qui avait enfin trouvé ses marques, réduisit l'écart et faillit même égaliser. Las pour Helfer et ses gens, quelques pénalités stupides les empêchèrent de revenir au score. Un scénario qui se répéta dans le troisième tiers-temps, alors que les Tramelots étaient à nouveau revenus à une longueur. «Nous avons manqué de discipline dans ces moments-là, déplorait Jean Helfer. Sans cela, nous aurions pu prendre un point, malgré notre départ catastrophique.»

Il n'en demeure pas moins que les Imériens ont amplement mérité une victoire qui leur permet de rester bien placés au classement. «Notre système de jeu continue à porter ses fruits, se réjouissait Daniel Poulin. Il est simplement dommage que nous ne concrétisions pas toutes les occasions que nous nous ménageons.» Il n'empêche que les Erguéliens sont fort bien placés et qu'ils devraient continuer à jouer les premiers rôles pour peu qu'ils continuent à se montrer aussi consistants.

Quant à Tramelan, Jean Helfer réclame de la patience: «Il ne faut pas oublier que la moitié de l'équipe est formée d'anciens joueurs de Troisième ligue. Il faut donc nous laisser encore le temps car nous manquons singulièrement d'expérience.» Un qui n'attendra pas, c'est Michel Bourqui, le président du HC Tramelan, qui n'a pas du tout apprécié le comportement de certains des leaders de sa phalange. C'est qu'il y a des défaites qu'on avale moins bien que d'autres. J.C.

Patinoire d'Erguël: 450 spectateurs.

Arbitres: MM. Calame et Pinget.

Buts: 1ère Dubail (Ermoli) 1-0. 6e Dubail (Wyssen) 2-0. 17e Houriet (Jakob, à 4 contre 4) 3-0. 33e C. Kaufmann (Ramseier, à 5 contre 4) 3-1. 34e Ramseier (Morandin) 3-2. 40e Delalay (Nikles, Hinni) 4-2. 43e Wyssen 5-2. 49e Ramseier (Giovannini) 5-3. 58e Bieri (Heckenborn) 5-4. 60e Ryser (à 4 contre 3) 6-4.

Pénalités: 11 x 2' plus 1 x 5' (Ermoli) contre Saint-Imier, 16 x 2' plus 1 x 5' et pénalité de match (Wirz), plus 2 x 10' et pénalité de match (Brunner) contre Tramelan.

Saint-Imier: Allemann; Jakob, Ryser; Gobat, T. Vuilleumier; Dubail, Ermoli, Dubail; P. Vuilleumier, Houriet, Y. Vuilleumier; Delalay, Nikles, Hinni.

Tramelan: R. Kaufmann; Schmid, Giovannini; Morandin, Raetz; Scheidegger; Brunner, Wirz, C. Kaufmann; Heckenborn, Bieri, Ramseier; Nicolet, Feusier, Voirol; Gigon, Houlmann.

Notes: Saint-Imier joue sans L. Tanner, M. Tanner et Carnal (blessés). Tramelan est privé de Nicolet et Habegger (blessés).

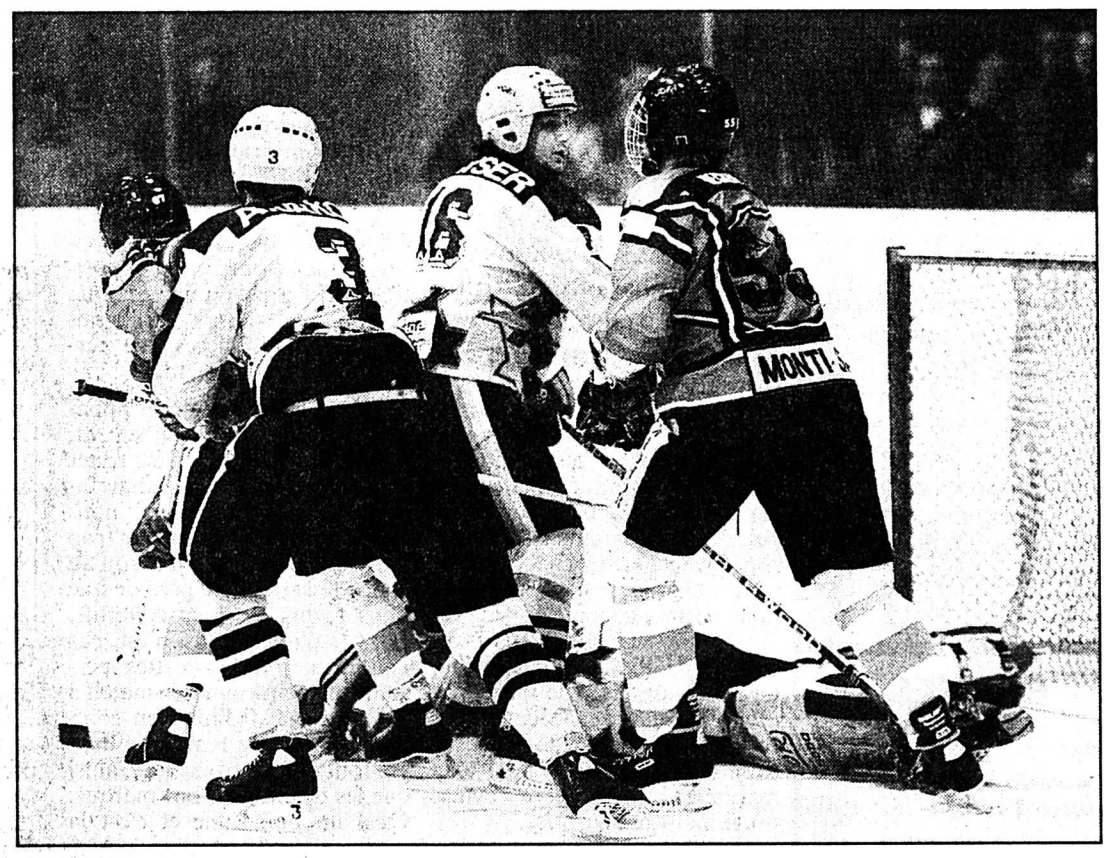

Jakob - Ryser - Heckenborn
Les Imériens auraient pu se mettre à l'abri plus rapidement. (Impar-Galley)

Le Locle échoue d'un poil face à Université NE

Le leader a tremblé

● LE LOCLE - UNIVERSITÉ NE 2-3 (0-0 1-1 1-2)

Hier soir au Communal, dans des conditions difficiles, il s'en est fallu d'un poil pour que le HC Le Locle ne réussisse à arracher des plumes au leader Université NE. Défaits d'une misérable unité, les Loclois se sont bien battus et auraient pu prétendre au partage. Auraient pu...

Jimmy Gaillard, qui pour la première fois de la saison avait décidé de suivre ses poulains depuis la bande, ne cachait pas sa déception au coup de sirène final: «On a bien joué, mais lorsque les points ne suivent pas, ça ne sert pas à grand-chose. Pourtant, eu égard au nombre d'occasions, un nul aurait été logique.»

UNE PREMIÈRE LIGNE DIABOLIQUE

Disciplinés, attentifs aux consignes de leur entraîneur, les Loclois ont admirablement joué le coup. S'appuyant sur un «Peps» Lüthi en état de grâce, les hockeyeurs du Communal ont su contrer un adversaire techniquement supérieur mais par trop individuel.

Peu après la mi-match, Anderegg trouvait l'ouverture. Piqués au vif, les Universitaires égalisaient suite à un numéro personnel de Lapointe. La première ligne d'attaque visiteuse allait remettre la compresse à deux reprises lors de l'ultime tiers temps (buts de Rochette et Gosselin). Mené 1-3, Le Locle ne désarmait pas et réduisait l'écart à 45 secondes de la fin du match.

Mais ce fut insuffisant.

Patinoire du Communal: 120 spectateurs.

Arbitres: MM. Peter et Gfeller.

Buts: 31e Meyer (Meyer, Pilorget) 1-0. 37e Lapointe 1-1. 47e Rochette (Bobillier) 1-2. 56e Gosselin (Lapointe, Rochette) 1-3. 60e Becerra (Tschanz, à 6 contre 5) 2-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Le Locle, 4 x 2' contre Université NE.

Le Locle: Lüthi; Kolly, Becerra; Pilorget, Dumas; Vuillemez, Tschanz, Niederhauser; Guerry, Meyer, Anderegg; Theurillat, Pochon, Dubois.

Université NE: Haymoz; Racine, Bobillier; Kisslig, Floret; Gosselin, Rochette, Lapointe; Bonny, Ross, Graham; Magnin, Soukup, Sureau.

Notes: glace molle, chutes de neiges par intermittence, éclairage insuffisant. Le Locle évolue sans Boiteux et Fedi (blessés).

G.S.

CLASSEMENT

1. Uni. NE	5	5	0	0	35- 7	10
2. Saint-Imier	5	4	0	1	26-21	8
3. Fran.-Mont.	4	3	0	1	25-17	6
4. Court	4	2	0	2	19-17	4
5. Unterstadt	4	2	0	2	17-20	4
6. Tramelan	5	2	0	3	29-24	4
7. Pts-Martel	4	1	1	2	13-16	3
8. Allaine	4	1	1	2	13-18	3
9. Le Locle	5	1	0	4	17-17	2
10. Crémines	4	0	0	4	4-41	0

Ce soir

20.00 Franches-Mont. - Allaine
20.15 Crémines - Unterst.-Etat FR
20.10 Les Ponts-de-Martel - Court

Tennis - Masters masculin à Francfort

Becker battu chez lui

Devant son public, Boris Becker était favori devant Pete Sampras, le vainqueur du dernier Masters. Mais l'Américain a tenu à remettre les pendules à l'heure.

Il s'est imposé en deux sets, mais de la façon la plus courte possible, soit deux tie-breaks gagnés par 7-5 et 7-3.

Sampras fut plus performant au service, surtout dans les tie-breaks. «Ma seconde balle a fait la différence» estimait l'Américain.

Auparavant, le Suédois Stefan Edberg avait remporté à l'arraché son premier match en battant le Tchécoslovaque Petr Korda en deux sets 6-3 7-6 (11-9).

«MANU»: PAS DE MIRACLE

La Yougoslave Monica Seles et l'Américaine Martina Navratilova ont, elles, facilement passé le cap des huitièmes de finale du tournoi du Masters féminin de New-York.

Navratilova, qui s'est entraînée avec Billie Jean King pendant quatre jours avant le tournoi, a ouvert la première journée en éliminant la Suissesse Manuela Maleeva-Fragnière en deux sets (6-2 6-2). Elle a largement dominé la Suissesse.

RÉSULTATS

Masters masculin à Francfort (Groupe Ken Rosewall): Edberg (Su) bat Korda (Tch) 6-3 7-6 (11-9). Sampras (EU) bat Becker (All) 7-6 (7-5) 7-6 (7-3).

Masters féminin à New York. Huitièmes de finale: Seles (You-1) bat Tauziat (Fr) 6-1 6-2. Navratilova (EU-4) bat Maleeva-Fragnière (S) 6-2 6-2. (si)

Karaté - Championnat cantonal au Pavillon des Sports

Belle cueillette du Kihon

Dimanche dernier, l'Association cantonale neuchâteloise de karaté réunissait à La Chaux-de-Fonds les karatékas du canton pour la seconde édition des championnats cantonaux de karaté.

La compétition a débuté avec les katas (discipline technique, notée par des juges) où cinq titres étaient en jeu. Le Club Kihon La Chaux-de-Fonds s'en est adjugé quatre, soit les titres cantonaux enfants 1979-1980, enfants 1981-1985, hommes espoirs et hommes élites, seule le titre des dames leur a échappé et est revenu au club Fudokan Neuchâtel.

La deuxième partie de cette compétition était consacrée au kumité, où cette fois-ci quatre titres étaient en jeu, et ils se sont répartis entre quatre clubs différents. Le titre de la catégorie des dames est revenu au Neuchâtel Karaté-Do, celui des hommes espoirs -70 kg au Kyokai La Chaux-de-Fonds, celui des hommes espoirs +70 kg au Karaté Club Val-de-Travers et celui des hommes élites au Kihon La Chaux-de-Fonds.

RÉSULTATS

Kata enfants (1981-85): 1. Streit, (Chx-de-Fds). 2. Sautaux (Chx-de-Fds). 3. Borel (Chx-de-Fds).
Kata enfants (1979-80): 1. Barbey (Chx-de-Fds). 2. Sautaux (Chx-de-Fds). 3. Meunier, (Chx-de-Fds).
Kata dames: 1. Schwarz, (Neuchâtel). 2. Streit, (Chx-de-Fds). 3. Skartsounis, (Neuchâtel).
Kata hommes espoirs: 1. Da Silva (Chx-de-Fds). 2. Jobin (Neuchâtel). 3. Piffaretti (Chx-de-Fds).
Kata hommes élite: 1. Gikic (Chx-de-Fds). 2. Bagnato (Chx-de-Fds). 3. Neuenschwander (Chx-de-Fds) et Lema (Chx-de-Fds).
Kumité dames: 1. Skartsounis (Neuchâtel). 2. De Luca (Neuchâtel). 3. Prince (Chx-de-Fds) et Chaperon (Neuchâtel).
Kumité hommes espoirs + 70 kg: 1. Claude (Val-de-Travers). 2. Mongi (Chx-de-Fds). 3. Droux (Chx-de-Fds) et Magdalena (Neuchâtel).

Kumité hommes espoirs - 70 kg: 1. Alvarez (Chx-de-Fds). 2. Bilat (Chx-de-Fds). 3. Piffaretti (Chx-de-Fds) et Sousa (Val-de-Travers).
Kumité hommes élite: 1. Bagnato (Chx-de-Fonds). 2. Casaburi (Chx-de-Fds). 3. Wildi (Marin) et Gikic (Chx-de-Fds).

Météo:

Augmentation de la nébulosité en cours de matinée, suivie de précipitations. Neige vers 1000 m.

Demain:

Temps instable, précipitations fréquentes surtout jeudi. Amélioration possible dès dimanche.

Lac des Brenets 752,24 m

Lac de Neuchâtel 429,47 m

Fête à souhaiter mercredi 18 novembre: AUDE

5°	−2°	Neige
Lever: 7 h 40	Lever: 0 h 28	1000 m
Coucher: 16 h 54	Coucher: 13 h 32	

L'Impartial

Les bouilleurs de cru face à L'Europe

Trouble dans les alambics

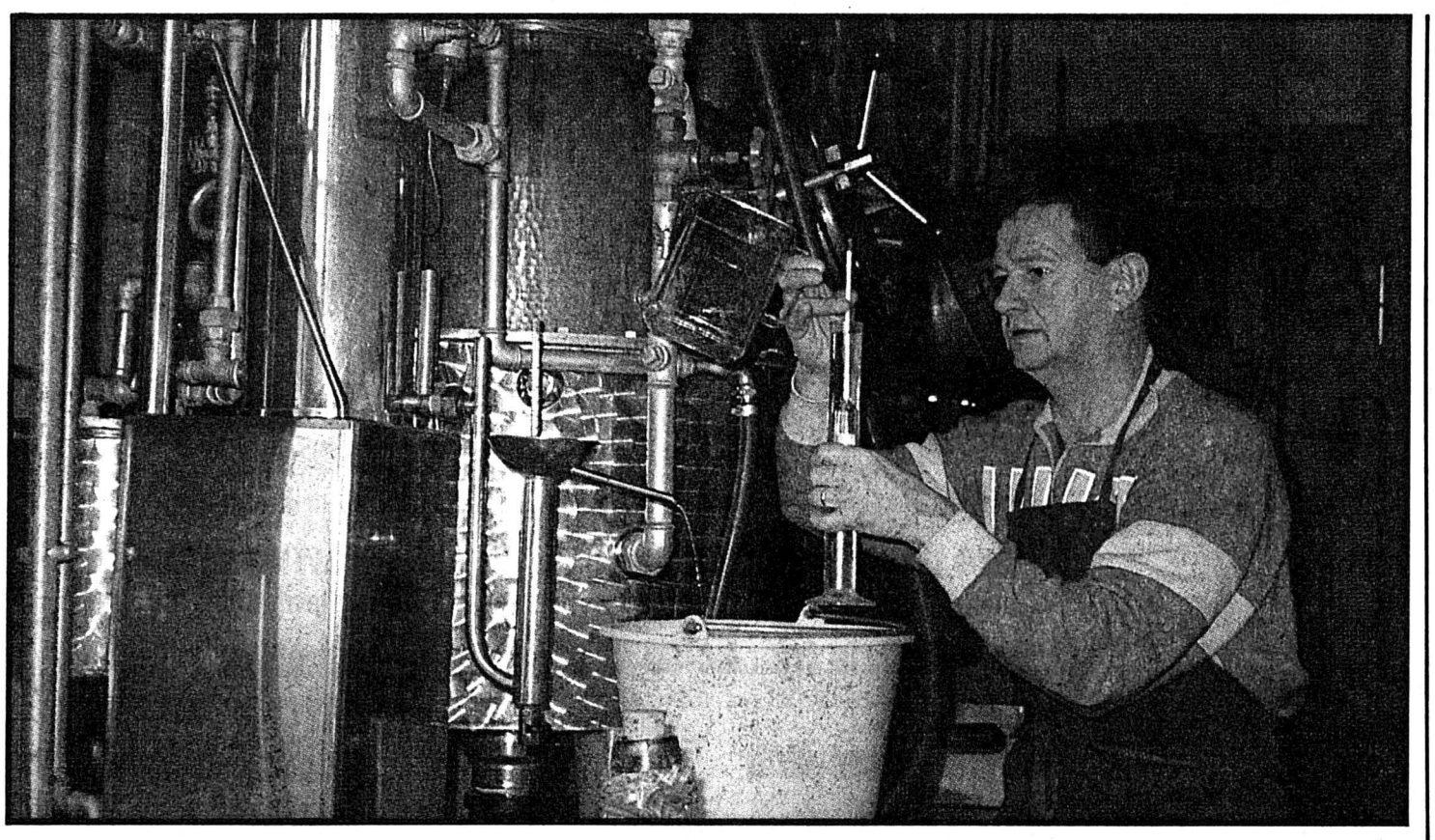

Pour rejoindre le bateau de l'EEE et celui de la libre concurrence, le Conseil fédéral a dû fixer un taux d'impôt identique pour les distillées indigènes et celles qui sont importées. Les sept sages ont fixé une taxe uniforme de 27 francs par litre d'alcool pur. Du côté des bouilleurs de cru jurassiens, on craint que cette hausse de la taxe ne menace les distilleries régionales en décourageant le petit producteur à mettre ses fruits au tonneau.

Le consommateur, lui, a plutôt le sourire: le prix du whisky et du cognac chute...

Quand Otto Stich a annoncé, dans un premier temps, que pour s'aligner sur l'Europe, il devait imposer une taxe de 35 francs par litre d'alcool pur, ce fut un tollé. Les distillateurs ont poussé de hauts cris. Songez, la damassine aurait augmenté de 35% et l'eau-de-vie de cerise de 60%.

RAISONNABLES

Ce prix a été ramené à 27 francs. «C'est une manière de nous faire avaler l'EEE» avance Jean-Louis Schneider, distillateur à Cornol. Cette hausse est pourtant taxée de raisonnable par les producteurs d'eau-de-vie, en Valais notamment. Les prix de la williamine et de la pomme ne vont quasi pas bouger tandis que la cerise passera de 24 à 26.50 francs. La hausse est de 4-5 francs par litre ou de deux francs par bouteille. Pas de quoi fouetter un chat. Par contre, les prix des whisky, cognac et autre armagnac vont chuter de plus de 20%. Il faut dire que l'imposition de ces produits est élevée: 58 francs par litre d'alcool pur!

FORTE CONCURRENCE?

Face à cette évolution européenne, certains bouilleurs de cru ajoulots émettent des réserves. La première est d'ordre commercial. «On ne pourra plus écouler la pomme ni le pruneau. Les fruits resteront sur l'arbre. Cette hausse de la taxe va dissuader les petits producteurs de distiller encore. Les alcools étrangers seront très attractifs. Les distilleries régionales risquent donc d'en pâtir. Seule réserve, pour les distillées régionales bien typées comme la damassine et la mirabelle... Jean-Louis Schneider voit plus loin. Il regarde ce qui se passe en Allemagne dans le cadre de la Communauté européenne. On a obligé les distillateurs à équiper leurs alambics d'un système de compteur. Il en coûte près de 100.000 francs par pièce. «Par ce moyen, seuls les grands survivent. Les petites et moyennes distilleries disparaissent. Où iront alors les gens de cette région? Ce sera la mort des produits régionaux ou l'encouragement des clandestins».

Il est clair que nous n'en sommes pas là. Ce n'est pas le dossier de la Communauté européenne que nous votons le 6 décembre, mais bien celui de l'EEE avec, dans sa seule charrette, l'égalité des prix sur la bouteille...

Mgo

REGARD

Du camembert à la Damassine

Dans le grand déballage et le formidable enjeu que constitue la votation du 6 décembre, il se dit un peu tout et n'importe quoi. Certains regardent ce qui se passe au sein de la Communauté pour peindre le diable sur la muraille. Il faut garder la tête froide.

Il est clair que le Grand Marché représente une formidable empoignade dans laquelle les géants de l'alimentaire ne vont pas se faire prier pour gober les petits. On a vu par exemple cette terrible bagarre autour des fromages à lait cru (camembert, Mont d'Or), dont les Hollandais et Danois voulaient la peau. Par bonheur, ces derniers ont mordu la poussière.

L'EEE ne sera pas la CE. La Suisse y conserve sa souveraineté politique et ce ne sont pas les Hollandais qui viendront nous dire si on peut fabriquer de la Tête de Moine ou du Chaux d'Abel.

Par contre, les producteurs suisses devront se frotter aux prix et aux produits européens. Voilà le vrai défi. Il faudra faire jouer le dynamisme en proposant des produits de qualité.

A ce titre, le Jura des distillées et des fromages n'a rien à craindre. La qualité trouve toujours preneur.

Michel GOGNIAT

Grand Conseil neuchâtelois

Exit le Gymnase de Fleurier!

Les députés ont accepté très largement le train des mesures d'économies qui permettra de réduire le déficit prévisible de 74 à 58 millions de francs! Une austérité qui a signé l'arrêt de mort du Gymnase de Fleurier.

Page 23

Comptes de Neuchâtel

Equilibre teinté d'inquiétude

Après le «coup de semonce» du bouclement intermédiaire de juin dernier, l'embellie se ferait-elle sur le portemonnaie communal? Le dernier bouclement intermédiaire laisse présager une clôture des comptes 92 proche de l'équilibre.

Page 24

Bienne

Le règne de la violence

L'auteur des coups de feu tirés sur un jeune Bâlois, grièvement blessé le 6 septembre dernier, a été identifié et arrêté, ainsi que son complice et un troisième larron. 25 personnes sont impliquées dans une enquête de grande envergure, qui a permis d'élucider une septantaine de délits!

Page 27

Enquête des consommatrices neuchâteloises

Les prix à l'œil

Désagréable de renoncer à la livre de «dix céréales» au profit de celle de «bis» en demandant le prix à la boulangère... Si les vitrines affichaient les prix, on pourrait compter avant d'entrer. Une revendication de la Fédération romande des consommatrices en ces temps de bourses plates.

Les enquêtrices de la Fédération romande des consommatrices, section Neuchâtel, ont passé en revue les vitrines du canton, questionnaire en main. Leurs observations ont été classées, répertoriées... et communiquées au Département cantonal de police.

Les remarques de consommatrices parvenues au bureau régional étaient justifiées: sur les 375 vitrines «léchées», seules 200 répondaient à l'obligation légale d'afficher les prix (une ordonnance en vigueur depuis 23 ans!). 82 devantures étaient partiellement conformes, 93 ne comportaient aucun prix ou des indications trop limitées.

L'amélioration par rapport à l'enquête de 1989 – 54% de vitrines en ordre contre 47% trois ans plus tôt – laisse à désirer...

INFORMER D'ABORD

Globalement, les commerces d'alimentation – surtout les boulangeries, très peu les boucheries – appliquent mal la loi, dans tout le canton. Les infractions n'appartiennent pas à une région particulière. Les magasins d'une même catégorie ont un comportement similaire. Exception: les pharmacies chaux-de-fonnières qui méritent des lauriers...

Mlle Genin et M. Lamé, du Département cantonal de police, travaillent de concert, respectivement sur le haut et le bas du canton. Leur première tâche en matière de prix a été de mettre de l'ordre dans les soldes...

Ils ne sont guère sur le terrain que pour vérifier le respect du ban des ventes spéciales. Ils profiteront de cette surveillance pour informer les commerçants de leur obligation d'afficher les prix (jusqu'à une valeur de 5000 francs). Et séviront si l'information ne suffit pas.

La Fédération romande des consommatrices publiera les détails de l'enquête neuchâteloise dans le prochain «J'achète mieux». Elle conseille d'entrer demander les prix qui manquent en vitrine. Excédés par le dérangement, les commerçants finiront peut-être par appliquer la loi.

AO

«L'Impartial»: +7% et... non au «156»

A nos abonnés

Nous remercions nos abonnés de réserver un bon accueil au bulletin de versement qui accompagne le renouvellement de l'abonnement à «L'Impartial».

Une augmentation de 7% a été rendue nécessaire pour couvrir une part de l'augmentation des frais de production et de distribution par les PTT.

La fidélité de nos abonnés nous est plus que jamais nécessaire afin de maintenir notre présence dans la tourmente qui étrille les médias.

Cette fidélité est non seulement garante de notre indépendance économique mais elle nous permet de conserver ferme la ligne qui est la nôtre. Par exemple, nous avons décidé de renoncer au gain substantiel que rapporte la publicité du téléphone «156». Elle est de plus en plus douteuse, sans parler de l'exploitation assez sordide qu'elle permet d'une certaine misère humaine. Il faudrait quelque 250 abonnements supplémentaires pour compenser ce manque à gagner de l'ordre de 60.000 francs par année. Les difficultés que nous devons surmonter ne doivent pas nous laisser aller à outrepasser les remarques justifiées de nombreuses lectrices.

Dans la période de négociations que nous traversons, le poids de «L'Impartial» sera, de fait, celui que ses abonnés voudront bien lui donner!

Avec nos sincères remerciements

«L'IMPARTIAL»

Prix bas permanents!

Choix parmi 900 prix bas permanents!

Féchy Croix d'Or
1991
7dl

Prix bas 1.95 permanents

Navarra Don Julio Rosé D.O.	1991	7 dl	**3.95**
Château de Paraza Minervois a.c.	1990/91	7,5 dl	**5.45**
Bordeaux Rosé Gris de Noirs a.c.	1991	7,5 dl	**5.95**
Twanner Seewy	1991	7 dl	**5.95**
Veltliner Sassella DOC	1988	7 dl	**6.45**
Salvagnin Domaine Petit Cottens	1991	7 dl	**6.95**
Chianti Classico Carpineto DOCG	1989	7,5 dl	**7.95**
Cabernet Sauvignon Orlando Australie	1989	7,5 dl	**8.45**
Pinot Noir Salquenen	1991	7 dl	**9.95**

Branches d'asperges
205g

Prix bas 3.85 permanents

Ananas 4 tranches	145g	**–.75**
Moutarde Thomy mi-forte	200g	**1.60**
Mayonnaise Thomy à la française	265g	**2.30**
DENNER Petits pois/ Carottes	540g	**2.45**
Hero Confiture Classica Abricot	450g	**2.50**
Hero Delicia framboise	320g	**2.50**
Le Parfait Crème-sandwich	200g	**2.90**
Rösti Hero tout prêts	500g	**2.95**
Langnese miel de fleurs • finement crémeux • première sélection	500g	**4.60**

Ariel Ultra liquide
Lessive complète 30°- 95°
Sachet de recharge
1,5 litre

Prix bas 10.90 permanents

* Nombre de lavages comparable à 5 kg de poudre normale

Johnson Jubilee Aide de repassage	375g	**3.45**
Vif Citron Super-nettoyant	500ml	**3.80**
Sipuro Détergent pour la salle de bains	500ml	**3.80**
Comfort Silk Feeling Revitalisant	1kg	**6.60**
Lenor Aprilfrisch Revitalisant, sachet de recharge	2kg	**10.30**
Dish Lav vert Pour lave-vaisselle	3kg	**12.95**
Niaxa compact Lessive complète 30°- 95° *	3kg	**13.90**
Persil Color Lessive complète protégeant les couleurs, 30°- 95°	3kg	**15.20**
Omo Lessive complète 30°- 95°	5kg	**16.20**

Imbattables en multipack!

Bourgogne Comtes de Chartogne a.c. 1990
Vin rouge français

29.70 au lieu de 44.70
(4.95 la bouteille)

Rösti Hero
sachet

4.90 au lieu de 5.90
(2.45 le sachet)

Radion micro plus
Lessive complète
30°- 95° *

28.80

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des BONS DE TABAC d'une valeur de Fr. **1.25**
Echantillon sans valeur

44-52/4×4

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!
Jusqu'à épuisement du stock! Valable dès le: 18.11.92 Mi-47/181192

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Dame agressée

Lundi à 21 h 20, une dame a été victime d'un brigandage sur la passerelle reliant la rue de Chasseral à la rue Sophie-Mairet, à proximité de l'Hôpital. Son agresseur lui a dérobé son porte-monnaie. La victime a lourdement chuté sur la chaussée, se blessant. L'auteur est inconnu. Il correspond au signalement suivant: 160 à 165 cm, corpulence mince, 16 à 18 ans, cheveux châtain foncé, mi-longs, visage allongé, portait un blouson beige et un pantalon foncé. Les témoins de cette affaire sont invités à prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

Circulation perturbée

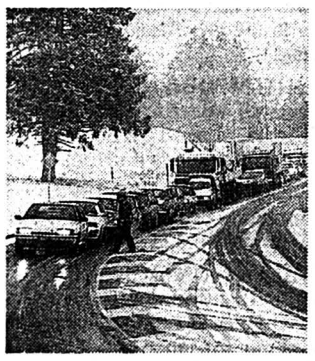

Par deux fois hier après-midi, de 15 h à 15 h 30 et à nouveau aux environs de 16 h à 16 h 30, la route de La Vue-des-Alpes a été coupée à la circulation, entre les Haut-Geneveys et le Bas du Reymond. Ayant quelque peine à gravir la pente, des camions se sont mis de travers et ont eu du mal à reprendre leur droit chemin. Ce sont des contretemps qui signent traditionnellement les débuts de l'hiver en nos contrées.

(ib - Impar-Gerber)

AGENDA

Raymond Barre au Club 44

Figure de proue du paysage politique français, Raymond Barre sera l'invité du Club 44, jeudi 19 novembre, à 20 h 30. Cet ancien premier ministre (de 1976 à 1981) a soutenu le «oui» lors du référendum français sur les accords de Maastricht. Il expliquera sa position et présentera sa vision de l'Europe de demain. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, présidera cette soirée et le débat qui s'ensuivra. (ib)

Tourbière des Eplatures: premier chantier du Groupe nature en bonne voie

«La nature a besoin de l'homme»

Le groupe Environnement 92/93 a été mis sur pied dans le cadre des mesures de crise, grâce à la collaboration du Service cantonal de l'emploi et de l'Office cantonal de la conservation de la nature. Son programme: des travaux d'entretien des milieux naturels dans l'ensemble du canton. Le premier chantier a démarré il y a une dizaine de jours aux Eplatures. Malgré des conditions météorologiques difficiles, les travaux vont bon train.

Tourbière des Eplatures
La «débrosse» fait partie des travaux d'aménagement de ce site naturel. (Impar-Gerber)

Au milieu de la zone industrielle des Eplatures se tapit un site naturel, classé d'importance nationale. La tourbière s'étend sur une surface d'environ 300 mètres sur 50, entre la voie ferrée, le pont de la Combe-à-l'Ours et les terrains agricoles, à un jet de pierre du CTMN.

LA FAUNE ET LA FLORE

Les hommes qui s'affairent à cet endroit sont des chômeurs en fin de droits, encadrés par un biologiste. Leur travail consiste à nettoyer le sol des branches d'épicéa qui le jonchent, éclaircir localement la petite forêt qui s'est développée là au détriment du marais, faisant ainsi baisser le niveau de la nappe phréatique. Les déchets seront ensuite broyés: les copeaux de feuillu serviront à recouvrir les sentiers qui sillonnent le lieu, le raisineux, trop acide pour la tourbière, sera utilisé en ville.

Le but social de ce chantier est bien sûr de permettre à des chômeurs en fin de droits, après six mois, de retrouver la possibilité de toucher des indemnités. Le conservateur cantonal de la nature, Philippe Jacot-Descombes, reconnaît que du point de vue de la formation, ces travaux n'apporteront peut-être pas grand-chose d'applicable. «Mais il peut être valorisant de participer à la remise en état d'un site naturel».

Quant au but écologique, il s'inscrit dans une perspective à long terme. M. Jacot-Descombes est persuadé qu'un site naturel tel que la tourbière des Eplatures ne saurait perdurer sans l'aide de l'homme.

La faune n'est pas oubliée. L'endroit accueille des batraciens, des libellules, des papillons. Les biologistes ont donc prévu d'aménager des conditions favorables aux colonies de peuplement, en creusant notamment des «gouilles» pour les espèces aquatiques. On clôturera également l'étang existant, afin d'éviter les chutes de bipèdes distraits.

L'hiver précoce risque de perturber ce chantier. Si la neige continue de tomber, le groupe Environnement ira travailler dans d'autres sites du canton, à Môtiers par exemple, ou dans le Val-de-Ruz.

Si le travail a commencé à La Chaux-de-Fonds, à une époque peu favorable, c'est parce que la ville, propriétaire du terrain, a joué le jeu. Un autre problème était posé par les outils. Ils ont été mis à disposition par les services de la Protection civile de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, le canton, l'arsenal de Colombier et des privés.

Un écueil subsiste: l'entreposage. Pour éviter de devoir les ramener chaque soir, le groupe Environnement aimerait disposer d'une roulotte. Si un lecteur désirait en prêter une, il peut s'annoncer à l'Office cantonal de la conservation de la nature, à La Chaux-de-Fonds. Avis aux amateurs. A.M.

«Chœur à cœur» déjà en filigrane

Sixième Noël de la solidarité

L'association «Chœur à cœur», une initiative originale de La Chaux-de-Fonds, prépare activement son sixième Noël de la solidarité. Aux commandes, un comité partiellement renouvelé et totalement motivé pour faire de ce nouveau non-stop fraternel des 24 et 25 décembre une fête au moins à la hauteur des précédentes.

Née voici six ans d'une réflexion autour de la fête de l'abondance et de ceux que Noël-bastringue-commercial laisse de côté, «Chœur à cœur» n'a cessé, depuis, de reconduire sa fête fraternelle, conviviale et digne.

L'édition de cette année est agendée du jeudi 24 décembre à midi au vendredi 25 à minuit, à la Maison du peuple, mise à disposition par la ville.

Pour mener à bien son entreprise qui, l'année dernière, avait comblé tant les organisateurs que les convives, le comité de l'association espère pouvoir compter une fois encore sur la générosité du public, des commerçants, des restaurateurs. Ils sont d'ores et déjà chaudement remerciés pour leurs dons, ainsi que toutes les personnes bénévoles désireuses de participer activement à ce prochain Noël, de même que les musiciens, comédiens, chorales ou autres animateurs. Un piano sera à disposition dans la salle décorée pour la circonstance.

D'autre part, «Chœur à cœur» annonce la tenue habituelle de son stand lors de la première nocturne en ville, jeudi 17 décembre, occasion de s'informer, de prendre un badge. A la même date, à 20 heures, Brasserie de la Fontaine, le comité informera les bénévoles de tous les détails de l'opération.

Le comité renouvelé de l'association est formé de Mme Sieglinde Addor, présidente; Jean-Maurice Droz, vice-président; Gérard Bonnemain, caissier; Monique Reichenbach, secrétaire; Joseph Koller, Nicolas Monnard, Maryse Aubry, Françoise Addor et Félix Santamaria, membres. (sg)

● *Renseignements: Case postale 881 ou Mme S. Addor, tél. 26 48 00.*

Le CSP relance «Budget des autres»

Pour que Noël brille pour tous

Temps de Noël, temps des cadeaux: pour que l'adage demeure vrai pour tous, le CSP (Centre social protestant) mène chaque année une action ponctuelle, appelée «Budget des autres». L'appel à la générosité est lancé ces jours afin que les bougies allument un bonheur partagé.

Rappelons que cet appel, ponctuellement lancé avant les fêtes, sollicite la générosité générale pour une redistribution immédiate; le CSP partage les sommes intégrales reçues entre des personnes et des familles déjà en relation avec ses services. Mais cet argent, comme un paquet enrubanné et brillant, permet d'ajouter un petit plus à l'ordinaire, une manière de marquer la fête malgré les difficultés: une maman sourit déjà de savoir qu'elle pourra mettre des cadeaux sous le sapin, une grand-maman s'offrira le luxe d'une paire de bottes plus chaudes et d'autres se feront, une fois au moins, un vrai plaisir.

C'est tout cela et d'autres choses que permet «Budget des autres», une action qui rassemble bon an mal an 40.000 à 50.000 francs et témoigne d'une générosité en hausse ces deux dernières années. La sortie du rapport Hainard a vraisemblablement sensibilisé la population à la pauvreté existant dans le canton.

Les principaux bénéficiaires de «Budget des autres» sont des rentiers AVS-AI, des familles monoparentales et quelques personnes au chômage. «Dans les périodes économiques difficiles, les plus défavorisés sont toujours touchés les premiers et quand les budgets sont déjà serrés une diminution de 20 pour cent, par le chômage, est particulièrement aggravante» remarque une assistante sociale du CSP. (ib)

● *Les dons peuvent être envoyés au CCP 23-2583-8 (CSP, La Chaux-de-Fonds) et au CCP 20-7413-6 (CSP, Neuchâtel).*

Vacances pour les plus défavorisés

«Opération blanche neige»

Lancée il y a quelques années par notre confrère «Coopération», l'«Opération blanche neige» est remise sur pied pour les prochaines semaines de février.

Cette période est le temps des vacances blanches et nombre d'enfants, pour diverses raisons, ne peuvent s'ébattre dans la poudreuse, dévaler les pentes ou glisser sur les pistes de fond.

SUR LA GÉNÉROSITÉ

Pour que ces joies soient mieux partagées, l'équipe de «Coopération» a imaginé l'«Opération blanche neige» et misé sur la générosité; elle sollicite les familles afin qu'elles accueillent l'un ou l'autre bambin pour lui faire goûter aux plaisirs des sports d'hiver.

Sur l'autre face de cette sympathique action, les familles défavorisées et celles qui ne peuvent s'accorder cette pause hivernale sont invitées à inscrire leurs enfants. L'opération a déjà été menée, par trois fois, avec succès, pour une centaine d'enfants. Bien entendu, un reportage de l'hebdomadaire rendra compte de tout ce bonheur partagé dans la blancheur hivernale.

Outre la pratique des sports et des loisirs de neige, c'est aussi la rencontre et l'échange, la connaissance partagée entre les habitants de régions éloignées, qui auréolent d'humanité cette «blanche neige» riche de centaines de petits nains.

PARRAINAGE DE «MADAME MÉTÉO»

Cette année, la comédienne Maria Mettral, «Madame Metéo» de la Télévision romande, a accepté de parrainer l'opération; elle apporte son enthousiasme chaleureux parce qu'elle adore les enfants et que l'initiative l'a séduite. Différents médias apportent encore leur soutien.

L'ultime délai d'inscription pour l'accueil d'enfants est à envoyer jusqu'au 18 décembre au plus tard à «Opération blanche neige», Coopération, Case postale 129, Lausanne 13, tél. 021/ 26 16 76. (ib)

Tribunal de police

Dame au spray acquittée

En rentrant chez elle, il y a quelques mois, H. B. avait été accueillie par un cambrioleur. Sans perdre son sang froid, la maîtresse des lieux avait mis le monte-en-l'air en fuite à l'aide d'un spray d'autodéfense (voir notre édition d'hier). Ces armes sont soumises à une autorisation d'achat, délivrée par la police cantonale.

Une démarche par ailleurs assez rare, selon le commandant André Stoudmann. Qui ne délivre les permis qu'après examen d'un rapport de renseignements généraux sur le demandeur. Or H. B. ne se trouvant pas en possession d'un tel document, elle tombait sous le coup de l'arrêté concernant les armes et les munitions.

La prévenue a comparu hier devant le Tribunal de police. Elle ignorait la nécessité d'une autorisation pour les sprays d'autodéfense. Comme son mari se rend régulièrement en France, où ces armes sont en vente libre, c'est lui qui l'avait acheté.

La présidente du tribunal, Valentine Schaffter, a admis l'erreur de droit, H. B. n'ayant pas acquis elle-même l'objet du litige, et l'a libérée de toute peine. Les frais seront mis à la charge de l'Etat. (am)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ✆ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ✆ 27 21 11.

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

L'exposition «La douane suisse et l'intégration européenne» fait une halte au Locle

Aux frontières du oui ou du non

Le 6 décembre, jour J moins 18, l'Accord sur l'espace économique européen (EEE) sera ou non accepté par le peuple. L'EEE, c'est notamment la libre circulation des personnes et des marchandises. Les douanes suisses sont donc aux premières loges. Dans le but d'informer la population sur les différents mécanismes de l'intégration, elles ont monté une expo ludique et didactique, qui «tourne» dans toute la Suisse. Les Neuchâtelois peuvent la voir jusqu'au 19 novembre à l'aula du collège Jehan-Droz, au Locle. Une zone frontière...

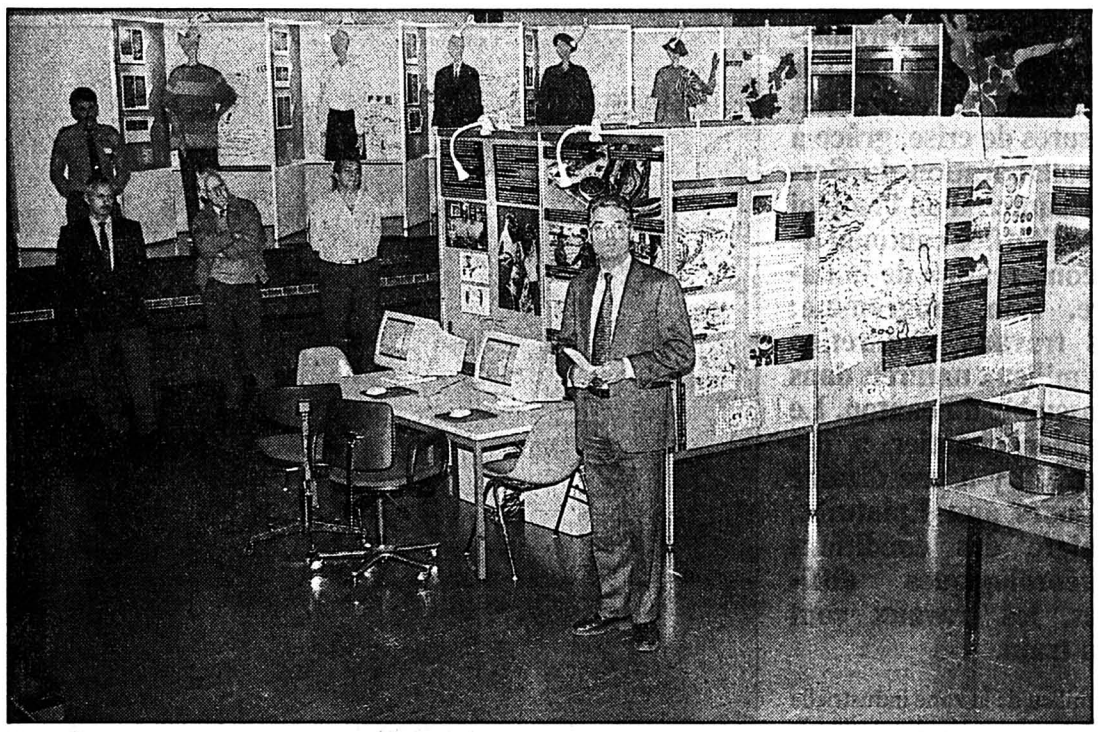

L'EEE, la douane et nous
Luc-Etienne Matile, directeur du Ve arrondissement des douanes. (Impar-Perrin)

Chômage, reconnaissance des diplômes, transports, écologie, et jusqu'aux fluctuations éventuelles du prix du whisky et des jeans: l'expo «La douane suisse et l'intégration européenne» répond à une masse de questions. Elle a été inaugurée hier au Locle, en présence des autorités locales et des représentants de l'économie cantonale, par Luc-Etienne Matile, directeur du Ve arrondissement des douanes.

L'Accord sur l'EEE ne modifie pas fondamentalement les tâches et activités de l'administration des douanes, a précisé M. Matile. Un rejet éventuel de cet Accord n'entraînerait guère de changement non plus. Seule l'adhésion à la CE provoquerait des ajustements conséquents: maintien des seuls bureaux de douane dans les aéroports, ainsi que dans les grands centres économiques, suppression probable des directions d'arrondissement, suppression du corps des gardes-frontière dans sa structure actuelle, et diminution drastique des postes de travail dans le domaine civil (de 2700 à 700-900 maximum).

UNE CHARTE ET DES OBJECTIFS

En l'occurrence, on ne parlait pas d'une adhésion à la CE, mais d'un accord sur l'EEE. Pour faire face à ses tâches, l'administration des douanes s'est dotée d'une charte comportant notamment les objectifs suivants: exécuter les mandats légaux qui lui sont confiés, maintenir aussi bas que possible les obstacles à la circulation des personnes et des marchandises à la frontière, exécuter les tâches dans un esprit de coopération avec les usagers partenaires, les Etats limitrophes et les organes CE chargés des questions douanières, satisfaire, en matière de politique et de conduite du personnel, aux exigences de notre temps, en particulier informer ouvertement, largement et en temps opportun... «Loin de baisser les bras, l'administration des douanes s'apprête à poursuivre ses activités et est en plein processus de modernisation», a conclu M. Matile.

JOUER C'EST GAGNER

L'expo elle-même est déjà passée par Gandria, Genève, Martigny, et après son étape locloise, elle partira à Brigue puis en Suisse alémanique. On peut la visiter sous la conduite de deux guides «du métier», Raoul Farron et Rudolph Gubler.

Outre une nombreuse documentation à disposition, elle présente une série de panneaux qui font parcourir les différents mécanismes de l'intégration européenne, des jeux informatiques, vidéos, machines de démonstration. Ou encore un concours proposant de construire le plus avantageusement possible un produit «Swiss made» (le lauréat emporte... une Swatch géante). On peut même admirer, au rayon nostalgie, du matériel depuis longtemps tombé dans les oubliettes: une presse de plombage, un timbre humide pour sacs de sel, une mesure pour étoffe... C'était hier. CLD

● *«La douane suisse et l'intégration européenne», collège Jehan-Droz, mercredi 18 novembre de 14 h à 21 h et jeudi 19 novembre de 13 h à 20 heures. Entrée libre.*

BRÈVES

Amis des chiens du Locle

Jolis résultats

La société des Amis des chiens du Locle a récemment pris part à un nouveau concours organisé à Thurtal. En classe A, avec «Cora», Laurence Felber s'est classée 7e avec 194,75 points, mention «excellent»; Vincent Vaucher, avec «Alf», mention «excellent» et 194,5 points; Vincent Vaucher est arrivé 8e. En classe D1, Gabriel Zoutter avec «Gamin», mention «excellent» a obtenu le 1er rang avec 293,25 points. Mention «très bien» pour Katia Vermot, avec «Jessie» et son 11e rang totalisant 244 points. En classe F1, 3e rang et 303,75 points pour Florence Bertout avec «Punki» assorti d'une mention «très bien». (Imp)

Syndicats d'élevage

Dernier acte

Dernier acte de la célébration de leur 75e anniversaire, les Syndicats d'élevage bovin de la race tachetée rouge et blanche du Locle-Les Brenets et de La Chaux-du-Milieu ont mis sur pied samedi, une soirée récréative au restaurant «Chez Bébel», au Col-des-Roches. Cette veillée de l'amitié, animée par plusieurs prestations musicales, une nouvelle représentation de la revue créée pour l'occasion et un bal, a été organisée pour remercier les membres et toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cet événement. Egalement invité, le dessinateur vaudois Pécub leur a rendu un hommage, à sa manière s'entend! (paf)

AGENDA

San Antonio à la Grange

La première ce soir

Rappelons que c'est aujourd'hui la première de «San Antonio» à la Grange. Un spectacle phare de la saison, avec Alain Chevallier qui prête sa voix au héros de Frédéric Dard, sur une mise en scène de Bernard Haller. A voir les mercredi 18, vendredi 20 et samedi 21 novembre à 20 h 30 et le dimanche 22 novembre à 18 heures. (Imp)

Soirée de la Sainte-Cécile aux Ponts-de-Martel

Flotte la nouvelle bannière

La nouvelle bannière de la fanfare Sainte-Cécile a été dévoilée samedi soir sur la scène du centre polyvalent du Bugnon à l'occasion du concert d'automne de la société. Invité pour l'animation de la seconde partie de la soirée, Jean-Michel Monnet a fait une démonstration de ses talents de ventriloque et de prestidigitateur à un public venu en grand nombre.

Présidée par Jean-Claude Jeanneret, président de l'A.D.P. (Association de développement des Ponts-de-Martel), l'inauguration officielle de la nouvelle bannière a été prétexte à un historique de la Sainte-Cécile. Ainsi, la première bannière remonte à la création de la société, le 13 octobre 1855; elle est conservée précieusement, malgré son mauvais état, comme témoin de la fondation de la fanfare.

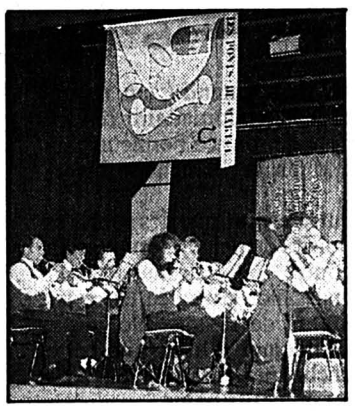

La deuxième bannière est inaugurée le 11 octobre 1873 lors d'un concert à l'hôtel du Cerf, à une période où les répétitions se déroulaient en partie le dimanche matin aux Petits-Ponts. La troisième, offerte par un groupe de dames, est reçue le 22 août 1896 sur la place du village. De la quatrième, celle de 1919, on ne connaît que l'année de réception. En 1955, la Sainte-Cécile fête son centenaire. Pour marquer l'événement, une cinquième bannière lui est offerte le 2 juillet, à l'occasion de la fête villageoise.

LA SIXIÈME

D'un graphisme moderne, la nouvelle bannière illustre le tournant pris par la fanfare depuis l'arrivée de Jean-Denis Ecabert à sa direction en 1986. La preuve en a été une nouvelle fois donnée samedi par le choix du répertoire, interprété avec brio par un orchestre d'un effectif impressionnant.

Valses et autres marches désormais bannies, une large place a été laissée aux rythmes sud-américains, au folklore suisse et aux tambours. Le mambo et le chachacha, dérivés de la rumba, ont apporté une touche exotique et subtile au concert. Une place toute particulière a aussi été accordée à la mise en scène et à l'humour; les deux morceaux folkloriques ont offert aux joyeux drilles de la bande l'occasion de divertir l'assemblée par leurs chants et danses.

Déjà présent il y a trois ans pour l'inauguration des nouveaux costumes de la Sainte-Cécile, Jean-Mi a fait un retour remarqué sur la scène du Bugnon. Casquette, bretelles et «ventre en loque», le ventriloque de Travers sait parler avec tendresse. Dans un numéro intitulé «la corde», pour lequel il reçut deux fois le premier prix au Congrès international de magie, Jean-Mi réunit deux illusions en un même rêve: la magie et la poésie.

Jean-Mi peut se vanter de posséder un numéro unique au monde, «le peintre en chiffon», dans lequel il ressuscite une technique presque oubliée: le flanellographe.

Enfin, Jean-Mi accorde une place importante de son spectacle à la ventriloquie. Ses dialogues avec lui-même sont prétextes à un déferlement de gags. Calembours souvent faciles, humour corrosif, parfois franchement scatologique, tout le monde y passe: les religieux, les étrangers, les paysans...

(Texte et photo sam)

Missions catholiques italiennes

Une vision de l'émigration

Les derniers rendez-vous célébrant le 40e anniversaire de la présence des Missions catholiques italiennes dans les Montagnes neuchâteloises revêtent un caractère particulier.

Ils ont été conçus comme des moments de dialogue et de rencontre permettant une meilleure connaissance entre communautés de culture et de langue différentes.

Ainsi, samedi 21 novembre à 20 heures au Musée des beaux-arts, au programme: la projection d'un diaporama «Pensieri» (en français), soit une vision de l'émigration réalisée par des jeunes de la deuxième génération.

Cette projection sera suivie d'un débat. Jean-Pierre Tritten, député au Grand Conseil, évoquera le thème «Europe, espace de rencontre multiculture». Et Giorgio Cenni, directeur du CISAP, parlera de l'«Ecole et formation professionnelle».

(comm-Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 11 AU 17 NOVEMBRE

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE.
Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pédigrée. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).

● CAS GROUPE DES AÎNÉS.
Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.
Lundi 23 novembre, assemblée générale à 19 h au Cercle de l'Union. Gardiennage: 21-22 novembre, S. et G. Vermot.

● CAS SECTION SOMMARTEL.
Vendredi 20, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 21, Les Rangiers-la Haute Borne. Mardi 24, gymnastique à 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: F. Mercier et J.-D. Favre.

● CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION.
Mardi 24 novembre, répétition à 20 h au café de la Jaluse.

● CLUB DES LOISIRS.
Jeudi 19 novembre à 14 h 30 au Musée, «Contes» présentés par trois conteurs de la région.

● CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES.
Samedi 21 novembre, sortie au Fanel, rendez-vous parking Bournot à 13 h, en cas de mauvais temps, annulé. Mardi 24 novembre à 20 h, Fondation Sandoz, salle 2e étage, conférence et projection de diapositives en fondu-enchaîné, par le président V. Nissile et son épouse, sur le thème «Réserves kényennes».

● CONTEMPORAINES 1909.
Mercredi 18, rencontre au Cercle de l'Union à 14 h 30. Inscription pour le repas de Noël.

● CONTEMPORAINES 1923.
Mercredi 18 novembre à 14 h 15, rencontre à la Croisette.

● FMU LA MONTAGNARDE.
Jeudi 19 novembre, assemblée générale à 20 h à la Maison de paroisse. Présence obligatoire.

● SOCIÉTÉ CANINE.
Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pédigrée.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.
Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

SERVICES

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

● PHARMACIE D'OFFICE
Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera.

● PERMANENCE MÉDICALE
✆ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE
✆ 31 10 17.

● HÔPITAL
✆ 34 11 44.

NAISSANCE

ANTHONY
est heureux d'annoncer
la naissance
de sa petite sœur

MARIE

le 14 novembre 1992

Isabelle et Luc
GEISER
2316 Les Ponts-de-Martel

132-507528

école-club migros

RUE JAQUET-DROZ 12
LA CHAUX-DE-FONDS

039/ 23 69 44

VIDEOTEX: • 4003#

FORMATION COMMERCIALE

C.I.S.M. Cours intensif de secrétariat moderne
230h de cours en 15 semaines
début : janvier 1992

DANSE

Modern-Jazz-Dance le jeudi de 19h30 à 21h

SPORT

Auto-défense dames le lundi de 20h à 21h
Gymnastique isométrique le mardi de 18h à 19h

Renseignements et inscriptions à notre secrétariat
28-92

Jeep vous offre des possibilités illimitées et bien plus encore.

JEEP CHEROKEE LIMITED.

Le luxe, l'ABS et le 4×4 pour Fr. 54'990.–

La Jeep Cherokee Limited allie l'habileté du tout terrain au confort d'une limousine de luxe, la puissance au confort de conduite, et la robustesse à l'élégance pure: avec son moteur 6 cylindres de 4 litres • la transmission automatique à 4 rapports • la traction intégrale Selec-Trac enclenchable avec tous les avantages de la traction permanente 4×4 • son châssis Uniframe robuste • et l'ABS. A cela s'ajoute un équipement de luxe avec sièges en cuir • climatisation • radiocassette stéréo Blaupunkt avec RDS et raccordement pour lecteur CD. Pour traverser les Alpes comme pour se rendre à un gala: vous faites toujours sensation en Cherokee Limited.

La technique: moteur 6 cylindres de 4 l (136 kW/185 CV-DIN; 296 Nm à 4000 min.-1), transmission automatique à 4 rapports, traction intégrale Selec-Trac, direction assistée.
L'équipement: volant ajustable en hauteur, tempomat, dossiers arrière rabattables. Sièges avant, rétroviseurs extérieurs et lève-glaces à commande électrique. Console de plafond avec boussole, thermomètre et récepteur pour commande à distance du verrouillage central. (Peinture métallisée + Fr. 400.–).

Consommation aux 100 km (selon FTP 75/HDC)	
Route	11,5 l
Ville	14,9 l
Mixte	13,4 l

Autre modèle Jeep gage de plaisir de conduire et d'aventure: la Jeep Wrangler, véritable successeur de la Jeep d'origine. Moteur 6 cylindres de 4 litres (131 kW/178 CV-DIN).
Wrangler Laredo Hardtop: Fr. 37'950.–
Wrangler Sahara Softtop: Fr. 35'900.–

JEEP GARANTIE 7 ANS CONTRE LA CORROSION DE LA CARROSSERIE 1 AN

Arguments décisifs en faveur de JEEP: garantie de 7 ans contre les perforations de la rouille. Et le JEEP PRIVILEGE SERVICE pour toute l'Europe garanti par Winterthur Assurances. JPS

Jeep®
The American Legend.

18-5333/4×4

IMPORTATEUR POUR LA SUISSE ET LE LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) SA, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZURICH, 01/432 80 81.
LEASING CHRYSLER JEEP PAR EMIL FREY SA. INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP OU EN COMPOSANT LE N° 01/495 2 495.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:
BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE WILLEMIN S.A., TÉL. 032/92 24 62. **2503 BIENNE**, WALTER SCHWAB AG, TÉL. 032/25 70 70. **2557 STUDEN B/BIEL**, GARAGE MARTINI, TÉL. 032/53 60 80/81. **FRIBOURG: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG**, GARAGE A. MARTI, TÉL. 037/26 41 81. **1716 PLAFFEIEN**, GARAGE E. ZAHND AG, TÉL. 037/39 23 23. **1635 LA TOUR-DE-TRÊME**, SPICHER ET CIE AUTOS SA, TÉL. 029/2 90 74. **GENÈVE: 1219 GENÈVE-LE LIGNON**, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TÉL. 022/796 45 11. **1207 GENÈVE**, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TÉL. 022/736 86 59. **JURA: 2764 COURRENDLIN**, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TÉL. 066/35 60 30. **2800 DELÉMONT**, GARAGE DE LA BIRSE WILLEMIN S.A., TÉL. 066/22 75 26. **NEUCHÂTEL: 2300 LA CHAUX-DE-FONDS**, EMIL FREY S.A., TÉL. 039/28 66 77. **2003 NEUCHÂTEL**, GARAGE DU CLOS-DE-SERRIÈRES, D. BOREL, TÉL. 038/31 29 60. **VALAIS: 1893 MURAZ-COLLOMBEY**, GARAGE OPPLIGER FRÈRES, TÉL. 025/71 77 66. **3960 SIERRE**, GARAGE CITÉ DU SOLEIL S.A., TÉL. 027/55 11 48-56 11 38. **1951 SION**, AUTO-PÔLE, TÉL. 027/23 75 12. **3945 STEG-GAMPEL**, VEGAS GARAGE, TÉL. 028/42 36 41. **VAUD: 1815 CLARENS**, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLEN ET FILS, TÉL. 021/964 34 46. **1268 DUILLIER**, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TÉL. 022/361 27 41. **1037 ÉTAGNIÈRES**, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/731 35 22. **1606 FOREL (LAVAUX)**, C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TÉL. 021/781 22 19. **1004 LAUSANNE**, CILO 2, TÉL. 021/37 50 55. **1305 PENTHALAZ**, GARAGE DE LA VENOGE S.A., S. FAVRE, TÉL. 021/861 10 72-077/22 33 72. **1032 ROMANEL S/LAUSANNE**, CILO 1, CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TÉL. 021/648 38 83. **1400 YVERDON-LES-BAINS**, STATION AGIP, A. IEVOLO, TÉL. 024/21 56 55. **1400 YVERDON-LES-BAINS**, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEVOLO, TÉL. 024/24 53 63

FJ 92

IMMOBILIER

SOGIM SA

Le taux hypothécaire se détend
Nos loyers aussi

Exemples au Locle et à La Chaux-de-Fonds

Studios: grands et petits
Fr. 350.– et Fr. 450.– charges comprises

2 pièces: rénovés
Fr. 550.– et Fr. 700.– charges comprises

3 pièces et 3 1/2 pièces: anciens et rénovés
Fr. 600.– et Fr. 750.– charges comprises

4 pièces: rénovés
Fr. 750.– et Fr. 950.– charges comprises

Tous avec cuisines agencées, lave-linge et séchoir, cave, conciergerie.
Libres pour dates à convenir
Conditions définitives à discuter

Pour visiter et traiter: SOGIM SA
Société de gestion immobilière
Avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

132-12460

A remettre au Locle
SALON DE COIFFURE
agencement moderne, conditions intéressantes.
Ecrire sous chiffres 157-975272 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

Aux Ponts-de-Martel
à louer dès le 1er janvier
2 PIÈCES
Fr. 450.– charges comprises.
℗ 039/37 11 09
132-507355

A louer **aux Ponts-de-Martel** dans petit immeuble de 6 unités
DEUX APPARTEMENTS
de 5½ pièces en duplex, cheminée, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, cave et garage. ℗ 038/24 77 40
28-40

A vendre à **Coffrane,** dans ferme rénovée avec beaucoup de cachet
appartement en duplex
de 170 m², 4 chambres à coucher et bureau, salon avec cheminée, cave, garage et place de parc.
℗ 038/24 77 40
28-40

Vue sur le lac et les Préalpes!
Dans la région de Grandson, situation tranquille en zone villas, sur parcelle de 1706 m² environnée de vignes (COS – 0,166)
spacieuse villa individuelle, récente de 7½ pièces
1686 m³ construits, surface habitable 370 m², sol en céramique, chauffage au sol, cheminée à l'air chaud, 3 salles d'eau, vaste atelier aménageable en studio indépendant, annexes...
Gare et accès autoroute N1 proches – centre thermal d'Yverdon-les-Bains à 5 min., Lausanne ou Neuchâtel à 20 minutes.
Valeur Fr. 1 400 000.–, prix de vente à convenir, hypothèque à disposition, location-vente ou location envisageables.
Pour tout renseignement,
℗ 01/741 01 95
2-503369

A louer, Jeanneret 25, Le Locle
appartements de 3 pièces
Loyer: modéré.
Libres: 1er janvier 1993.
℗ 039/23 26 55 (heures de bureau)
132-12083

OCCASION À SAISIR!
A vendre à
SAINT-IMIER
spacieux appartement de 3½ pièces, avec balcon
Conditions sans concurrence
Mensualité «propriétaire»
Fr. 866.– + charges
UNE MENSUALITÉ INFÉRIEURE A UN LOYER
Profitez de cette «rare occasion»
℗ 032/91 25 45
28-440

A Chézard **A vendre**
maison jumelée
6 chambres, garage double
℗ **032/97 53 53**
470-1079

A louer, quartier Primevères – Le Locle
nombreuses places de parc
dans garage collectif.
Libres: de suite ou à convenir.
℗ 039/23 26 55 (heures de bureau).
132-12083

A louer au Locle
Grand appartement de 5 pièces
2 salles de bains, cuisine agencée, un garage.
Loyer y compris garage: Fr. 1350.–, plus charges.
Libre: 1er mai 1993 ou à convenir.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:
GERANCE ep PERUCCIO
Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22, 2400 Le Locle
℗ 039/31 16 16
157-14057

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

Montana (Valais) – A vendre directement du propriétaire, au centre, dans petit immeuble, calme
appartement de 2½ pièces
avec cheminée française. 290 000 fr.
Tél. 027 31 31 33 (heures des repas).
36-532187/4x4

A louer au Locle, près du centre, dans maison familiale
UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
plus 2 chambres à l'étage. Possibilité de garage. Libre le 1er janvier.
Ecrire sous chiffres 157-901928 à: Publicitas, case postale 151
2400 Le Locle

CABARET MENPHIS CLUB
Côte 17 – LE LOCLE
ouvert tous les jours
17 h 00 – 4 h 00
Attractions
Strip Tease
470-572

Frutiger
CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15
Le Locle
℗ 039/31 17 20
Fermé le lundi matin
OUVERT LE MERCREDI APRÈS-MIDI JUSQU'À FIN DÉCEMBRE
Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans
Wrangler RIFLE TEDDYS
Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans – Jeans
470-253

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

AGENDA

Morteau

Un «One man blues band»

Chanteur de talent et surprenant homme-orchestre, Benjamin Tehoval sera jeudi 19 novembre dès 19 h, au Surabaya Cafe, à Morteau. Une soirée blues qui permettra de découvrir un artiste percutant et une formule orchestrale peu courante, celle du «One man band». (Imp)

Morteau

Foire aux skis de la MJC

La foire aux skis de la MJC aura lieu samedi 21 novembre, durant l'après-midi, à l'Ecole du Centre de Morteau. Dépôt du matériel, vendredi 20 de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h. Comme d'habitude, la restitution des invendus et le paiement auront lieu sur place, le samedi 21 à partir de 16 h 30. (comm)

TAPIS VERT

Tirage du mardi 17 novembre

Dame de pique
As de cœur
Valet de carreau
Neuf de trèfle

Carences en possibilités de divertissements

Quand le Haut-Doubs «s'éclate» à «La Tchaux»

Les gens du Haut-Doubs horloger s'ennuient dans leur pré-carré, où ils ne trouvent manifestement pas de quoi occuper leur temps libre. Las de faire les cents pas dans leur salon ou de rêver à la piscine, au théâtre et autres équipements qu'ils n'ont pas, ils prennent leurs désirs pour des réalités et passent la frontière.

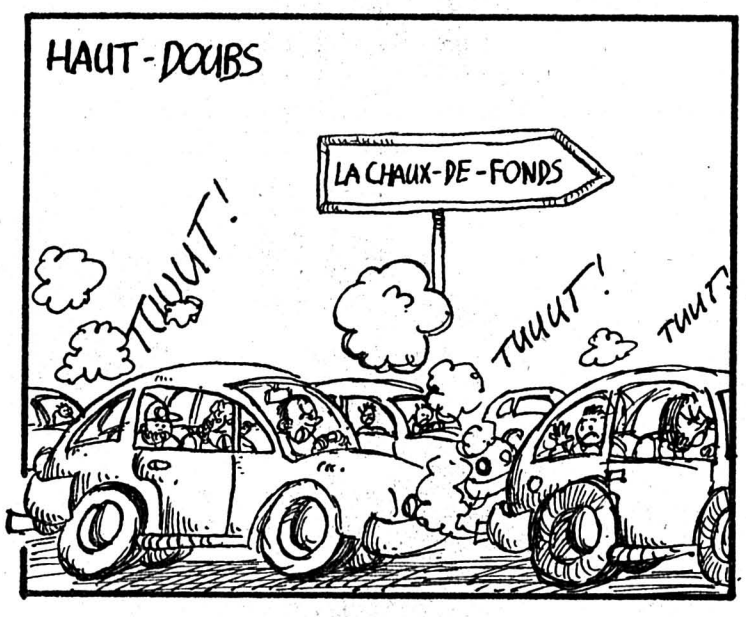

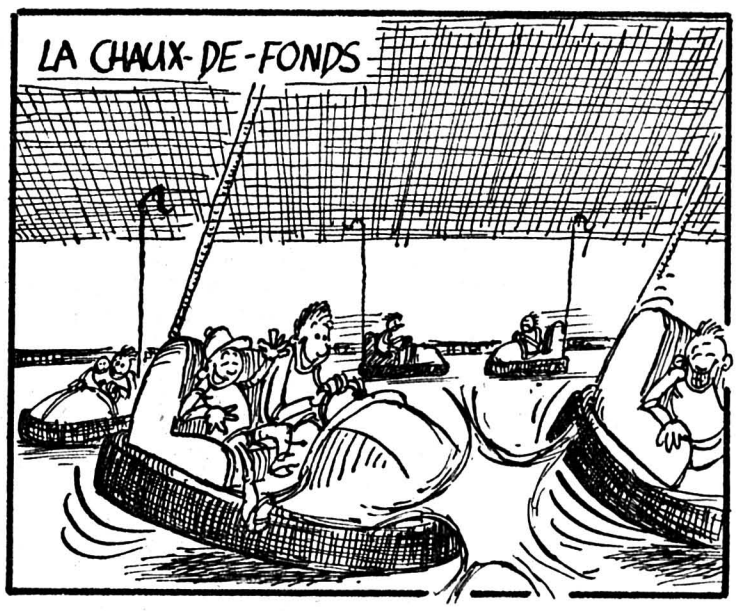

En été, les Doubistes vont flâner le long de rivières neuchâteloises, voire piquer une tête dans le lac depuis «la place des Français» à Auvernier ou encore réaliser quelques brasses à la piscine de Saignelégier. Dès que le mauvais temps revient, tout le monde aux abris. Mais où se replier dans le Haut-Doubs horloger sans se morfondre?

Il y a bien le bistrot du coin, ici une bibliothèque, là un musée (et pas deux), quelques salles de cinéma, mais on en a vite fait le tour, en long, en large et en travers. Alors on retourne en Suisse.

ROUTE DE L'ÉVASION

Le jour du 11 novembre par exemple, une centaine d'habitants du plateau et du val arpentaient simultanément les allées d'un hypermarché de «La Tchaux». Et autant, sans doute dans les autres établissements de la cité.

La Chaux-de-Fonds, ville à la campagne, offre des attractions et possibilités de divertissement ou d'achats que le Haut-Doubs ne peut servir à l'exception de Pontarlier. La route du chocolat est devenue aussi celle de l'évasion, du dépaysement conduisant vers cette terre promise où l'on vient tromper son ennui.

Lors du récent salon du livre des régions à La Chaux-de-Fonds, une jeune femme me confiait sa déception devant le déficit et la pauvreté en possibilités culturelles du Haut-Doubs où son mari, descendu de Paris, occupe un emploi de cadre supérieur. Etre femme dans la région, c'est aussi à un autre égard un handicap quand il faut se rendre à Besançon, Pontarlier, ou Montbéliard pour disposer d'une maternité.

VIVRE AU PAYS

On se souvient du slogan «vivre et travailler au pays», né quelque part en 73 au fond des ateliers de l'usine Lip de Palente, transformés en camps retranchés. Travailler devient de plus en plus difficile dans le Haut-Doubs, on le sait.

Mais vivre – pas seulement d'amour et d'eau fraîche, ni se satisfaire non plus de la couverture de ses besoins primaires (logement, alimentation, habillement) – représente encore une autre utopie. Heureusement que la Suisse voisine nous permet d'assouvir notre envie légitime de fantaisie et d'oublier pour quelques heures nos carences en matière d'infrastructures.

La nature, elle aussi, est plus ingrate et moins généreuse de ce côté-ci. Tenez, par exemple, quand en hiver les patineurs de Villers sont obligés de s'expatrier aux Taillères quand la glace n'est pas assez sûre à Chaillexon.

Alain PRÊTRE

Vers une création collective avec le centre polyphonique de Franche-Comté

Un opéra-bouffe en 1994

Mardi dernier, suite à un appel lancé à toutes les sociétés de musique et de chant du Val, une réunion de travail a eu lieu à la MJC de Morteau pour jeter les bases d'un projet audacieux: réaliser un opéra-bouffe.

Depuis l'an passé, le centre polyphonique de Franche-Comté, décentralisé depuis Besançon, dispense, dans les locaux de la MJC, des leçons de chant animées par Madame Mireille Portat. Un projet est né de cette présence lors d'une discussion avec le Club théâtre. Cette activité de la MJC, toujours en quête d'idées pour ses futures productions, avait en projet de réaliser une création à caractère lyrique.

Bonne idée! Mais avec quels moyens? Ainsi naquit la volonté de faire participer le maximum de personnes ou de sociétés du val de Morteau et des environs. Pour une telle réalisation, il faut en effet des choristes, des musiciens et des acteurs.

La réunion de mardi avait pour but de présenter un avant-projet à tous les participants possibles. Mme Brigitte Rose, directrice du centre polyphonique qui avait fait le déplacement de Besançon, a remarqué le nombre et la qualité des participants.

En effet, M. Roger Munnier, président de la fraternité de Villers-le-Lac, côtoyait MM. Patrick Boulay et Maurice Laclef respectivement président et chef de la Cigale ainsi que Jacques Reymond, animateur du club théâtre, accompagné de plusieurs de ses acteurs. D'autres choristes de la Cigale, de la Pastourelle de Villers-le-Lac et de la chorale de Montlebon étaient également présents.

Mme Portat a souligné l'importance du projet et les diverses composantes indispensables à sa réalisation. Unanimement, il semble qu'on s'oriente vers une œuvre d'Offenbach, sans doute Orphée aux enfers. Cette pièce permettrait d'utiliser toutes les potentialités présentes au niveau de la musique, du chant et du jeu des acteurs tout en restant accessible à un large public.

Une prochaine réunion aura lieu en janvier, précédée d'une large publicité afin de tenter d'impliquer également des individualités désireuses de participer.

Comme l'a dit à plusieurs reprises Mme Rose: «Il ne faut pas négliger non plus l'aspect formateur d'une telle réalisation, que ce soit au niveau du chant, de la musique ou du jeu des acteurs.»

Rendez-vous donc en janvier pour la suite de l'élaboration de ce projet original! (dry)

Finalba
Banque Finalba
Filiale de la Société de Banque Suisse

Epargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

mon crédit-confort

Prêt personnel pour tous!

2502 **Bienne**, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi–vendredi, 8.00–12.00 et 13.30–18.00 h.
Intérêts et frais 13–16,4 % p.a. incl. assurance pour solde de dette.
44-9809/4x4

IMMOBILIER

A louer tout de suite, Abraham-Robert 39, La Chaux-de-Fonds

appartements 2 et 3 pièces

dès Fr. 790.– / 850.– + charges.
Garages à disposition Fr. 120.–
Pour tous renseignements: ✆ 038/24 22 45
28-152

A louer à l'av. Léopold-Robert 31a, La Chaux-de-Fonds, tout de suite ou à convenir

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

au 2e étage avec balcon.
Loyer: Fr. 800.– plus charges Fr. 132.50
Pour visiter: M. Robert (concierge) ✆ 039/23 64 26
Pour renseignements et location: **DEVO Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 berne 9, ✆ 031/24 34 61**
5-1622

A louer à l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds, dès le 1er novembre 1992

appartement de 3½ pièces

au 9e étage (92 m²)
Loyer: Fr. 880.– plus Fr. 121.– les charges.
Pour visiter: Mme Robert, concierge ✆ 039/23 64 26
Pour renseignements et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9. ✆ 031/24 34 61**
5-1622

Gérance GECO, Jardinière 75

vous propose un choix d'appartements répondant à vos souhaits et exigences.

SERVICE DE LOCATION A DOMICILE 24 / 24 H Tél. 039 / 23.71.28

132-12083

La Chaux-de-Fonds. Nous louons

studio

de 50 m², avec cuisine agencée et salle de bains, au rez-de-chaussée, entrée séparée, Fr. 650.–.

3 pièces

avec cuisine à part, grandes chambres et W.-C. séparés, Fr. 1020.–
Venez visiter!!!
Gérance Nyffenegger ✆ 063/76 23 01
9-1332

Nous louons à Saint-Imier

2 pièces

avec cuisine agencée tranquille. Fr. 700.– plus charges.

4 pièces

rénové avec atelier à part pour peintre ou quelque chose comme cela.
Fr. 1300.– plus charges.
Venez visiter!!!
Gérance Nyffenegger ✆ 063/76 23 01
9-1332

La Chaux-de-Fonds
Rue du Président-Wilson 15
A louer tout de suite ou à convenir

appartement de 2 pièces

Loyer: Fr. 795.–, charges incluses.
Pour tous renseignements, veuillez vous adresser chez

TRANSPLAN AG
Liegenschaftenverwaltung
✆ 031/23 07 54
Länggassstrasse 54
3000 Berne 9
530-3001

A louer

APPARTEMENT 4½ PIÈCES

dans les combles, cheminée de salon, cuisine agencée, pour 1er janvier 1993, à la rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds. Eventuellement garage.
✆ 038/24 53 63, heures bureau.
28-513003

L'annonce, reflet vivant du marché

Les députés ont accepté hier toutes les mesures d'amélioration du budget de l'Etat

Exit le Gymnase de Fleurier!

Si les députés ne sont pas parvenus hier à passer en revue l'ensemble du budget pour 1993, ils ont par contre accepté très largement le train des mesures d'économies qui permettra de réduire le déficit prévisible de 74 à 58 millions de francs! Une austérité qui a signé l'arrêt de mort du Gymnase de Fleurier, malgré la généreuse débauche d'énergie dépensée par les députés du Val-de-Travers pour lui sauver la mise. Chronique d'une fermeture annoncée...

Compte-rendu
Mario SESSA

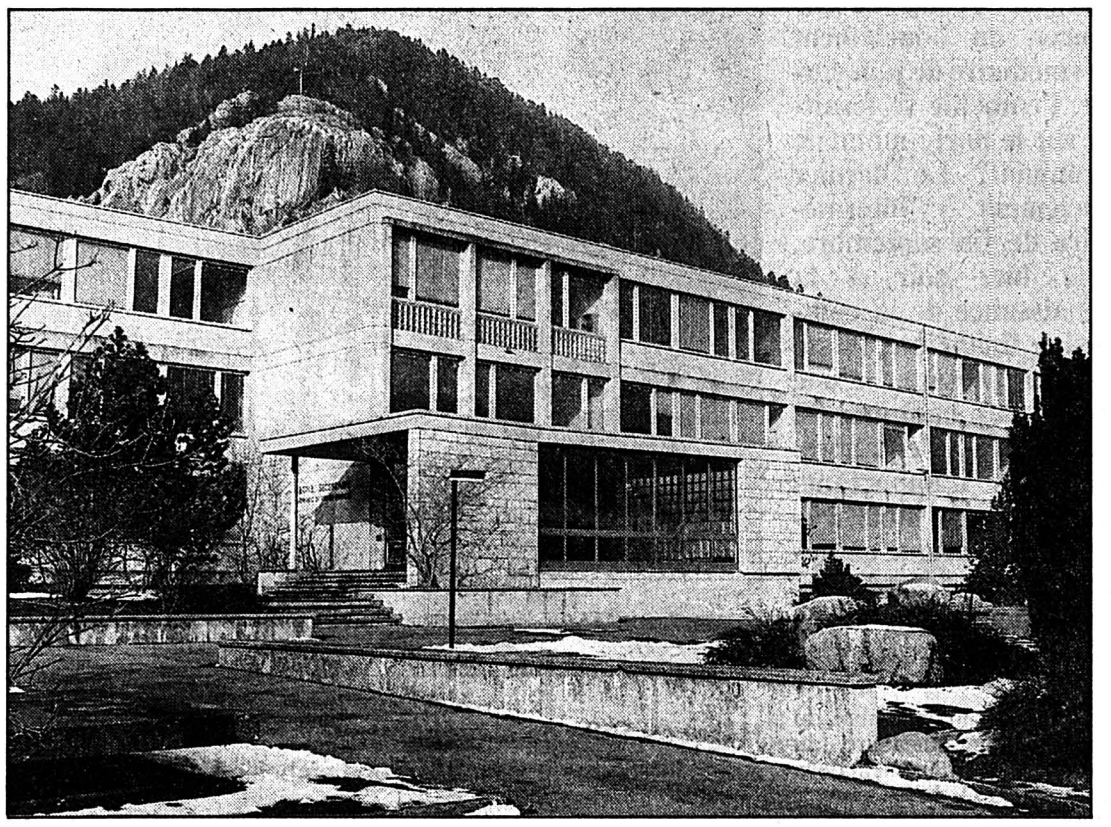

Le Gymnase du Val-de-Travers à Fleurier

A la recherche de la taille critique depuis 15 ans, le Gymnase de Fleurier sera définitivement fermé en 1995. (Impar-de Cristofano)

Tous partis confondus, les députés du Val-de-Travers ont mouillé leur chemise pour tenter de convaincre le Parlement que la fermeture progressive du Gymnase de Fleurier n'aurait pas les effets budgétaires escomptés et qu'il était possible, avec un peu de réflexion, de lui trouver une nouvelle affectation inscrite dans la mouvance de la réforme de l'enseignement secondaire et de l'introduction de la nouvelle maturité fédérale dans quelques années.

Mais la tâche était franchement lourde à l'examen du handicap des chiffres: avec son unique section «langues modernes», le Gymnase du Vallon accueille aujourd'hui 35 élèves, répartis sur trois ans, une situation limite qui ne date pas d'hier, puisque les premières velléités de fermeture pour absence de masse critique remontent à... 15 ans!

Le député Jacques Béguin (lib-ppn/Fleurier) s'est livré à un intéressant calcul pour démontrer que l'économie annoncée de 450.000 francs par an, en cas de fermeture, allait en fait engendrer des dépenses supplémentaires du même montant. Une démonstration qui reposait sur le postulat d'un transfert des élèves de Fleurier dans les classes du Gymnase cantonal de Neuchâtel déjà passablement surchargé avec ses 753 élèves répartis en 33 classes.

Selon lui, il faudra obligatoirement ouvrir de nouvelles classes au prix de 300.000 francs l'unité, à Neuchâtel comme à La Chaux-de-Fonds, alors que le coût d'une classe à Fleurier n'est que de 150.000 francs. CQFD!

MORATOIRE

Autre angle d'approche pour Pierre-André Delachaux (soc-Môtiers) qui a analysé la situation avec «amertume et lucidité» tant il est vrai que les effectifs ont toujours été insuffisants et que le Val-de-Travers ne saurait être privilégié dans l'effort général d'austérité qui sied à la situation présente.

Constatant aussi que le rapport du Conseil d'Etat «exécutait» en trois pages le Gymnase, il a déposé un amendement proposant non pas que l'on refuse le rapport, mais que l'on se donne encore le temps de la réflexion – pendant deux à trois ans – afin de confier à une commission de spécialistes le soin d'étudier d'autres voies pour sauver l'institution, notamment en fonction de la nouvelle maturité, à l'instar de ce qui a été fait pour sauver l'Ecole technique de Couvet.

Jacques Girod (rad/Couvet) a appuyé l'idée du député socialiste en demandant un moratoire de deux ans sur la question, «pour ne pas prendre des mesures trop abruptes».

FINANCES

Quant à Antoine Grandjean (lib-ppn/Couvet), il a évoqué l'effet de proximité qui, statistiquement, encourage de nombreux jeunes à entreprendre des études parce qu'ils habitent près d'un centre scolaire ou de formation, ce qui est vrai pour Fleurier ou encore pour l'Ecole cantonale d'ingénieurs, au Locle, dont les diplômés sont essentiellement des étudiants des districts du Haut...

Enfin d'autres se sont inquiétés des répercussions financières pour les communes si le Gymnase n'était plus soutenu par les deniers de l'Etat (F. Cuche-gpp) ou si les économies d'échelle envisagées dans d'autres domaines n'allaient pas systématiquement se faire au détriment des régions «faibles» (J.-C. Leuba-soc).

«Espoir, le sale espoir...»

Dans la défense des propositions du Conseil d'Etat afin de réduire les dépenses budgétaires, le chef du Département de l'instruction publique a livré bataille sur deux fronts, celui de la durée de la maturité économique (lire ci-contre) et celui, «douloureux», de la fermeture du Gymnase du Val-de-Travers.

«Espoir, le sale espoir... Contrairement à ce que certains attendent de la nouvelle maturité, elle sera la plus sûre condamnation à mort d'un collège de moins de 50 élèves parce qu'il sera rigoureusement impossible d'offrir les cours obligatoires (quatre branches de base identiques pour tous) et les cours à option (cinq sont envisagés pour l'instant) dans cette maturité monotype».

Par ailleurs, le canton de Neuchâtel n'a pas le recrutement nécessaire pour permettre l'ouverture de classes de maturité «artistiques» ou «sportives», et l'expérience tentée à l'Ecole de commerce de Neuchâtel est suffisamment éloquent pour que l'on renonce, dira M. Cavadini.

Quant à déplacer des élèves de Neuchâtel à Fleurier, et réciproquement, dans le but de se partager les cours à option ou de justifier l'existence d'un collège, il est inutile d'y songer. Et le chef du DIP d'expliquer encore que le Gymnase de Neuchâtel avait déjà accueilli quelque 820 élèves et qu'il était illusoire de croire que tous les étudiants du Vallon fréquenteraient automatiquement la même section. «Il n'y aura pas de problèmes fondamentaux d'accueil, donc de coûts qui, de toute manière, ne se mesurent pas uniquement à l'aune du nombre de classes».

Quant à la question de la facture, il est évident que le désengagement de l'Etat dans le Gymnase de Fleurier signifierait que les communes financent le 25% manquant au budget...

Autre souci, l'égalité de traitement du Val-de-Travers a été respectée au travers du sauvetage de l'Ecole technique de Couvet qui deviendra un centre de compétence pour l'ensemble du canton, fort de 540 élèves!

Au vote, l'amendement Delachaux a été repoussé par 46 voix contre 38 (une majorité de socialistes et les députés du Val-de-Travers), alors qu'au vote final, le sort du Gymnase était scellé par 71 voix contre 12.

Maturité économique

En trois ans...

Le rapport concernant les mesures d'économies à réaliser au chapitre de l'enseignement secondaire supérieur comprenait encore deux volets, à savoir la suppression de la section «administration» de l'Ecole de commerce de Neuchâtel – ce qui n'a suscité aucun commentaire – et la réduction de la durée des études pour l'obtention de la maturité «socio-économique» délivrée en quatre ans actuellement.

L'alignement à trois ans, dans la perspective à terme de l'introduction de la nouvelle maturité fédérale unique en trois ans également, ne présentait pas de problème politique, mais un problème de faisabilité, donc de calendrier.

A ce propos, le député André Buhler (soc) a expliqué que les autorités communales attendaient la parution de l'ordonnance sur le nouveau certificat de maturité fédérale pour harmoniser la durée des études, mais pas avant 1994 au mieux. Il a donc déposé un amendement demandant que la notion de durée ne figure pas dans la loi pour éviter que l'on doive faire le travail d'adaptation des études en deux fois: la première par un passage de quatre à trois ans et la seconde lorsqu'il s'agira de modifier la structure complète du programme de la maturité.

Jean Cavadini a précisé qu'une erreur s'était glissée dans le rapport et que l'introduction des trois ans n'était pas pour 1993, mais pour 1994, puisque la consultation sur la nouvelle maturité s'achèvera en mars prochain. Par contre, les très nombreuses oppositions ne permettront pas une mise en vigueur avant 1995, si l'on est optimiste, voire 1996, «et dans une version qui nous échappe encore tant les intérêts des spécialistes de branches sont divergents».

Il a néanmoins souhaité que la réduction de la durée des études soit agendée à la rentrée 1994 et insisté pour que la notion de durée figure bel et bien dans le texte de loi.

Au vote, l'amendement Buhler a passé la rampe d'une modeste voix, 51 contre 50, les abstentions des députés bourgeois du Val-de-Travers fâchés par le refus préalable de l'amendement Delachaux qui aurait pu sauver le Gymnase de Fleurier, a joué un rôle décisif.

L'archéologie en bonnes mains

Lors du passage en revue des postes du budget des divers départements, les députés n'ont pas ménagé leurs questions. Si les intérêts étaient variés, on aura toutefois remarqué le changement de ton au Département des travaux publics confié à Pierre Hirschy qui a, entre autres, annoncé clairement son intention de ne pas reléguer la défense de notre exceptionnel patrimoine archéologique aux oubliettes.

Pour le conseiller d'Etat, répondant à plusieurs interventions au chapitre des monuments et sites et de l'archéologie, le passé est aussi intéressant que l'avenir, même en période de vaches maigres. Du passé naît l'expérience et souvent la sagesse, pas question dès lors de négliger cet enseignement!

Par ailleurs, le canton a la chance unique de disposer d'un patrimoine archéologique d'intérêt mondial qu'il serait impensable de ne pas exploiter. Et de rappeler que c'est en creusant les routes nationales que l'on a fait les plus belles découvertes et que l'Office fédéral des routes a dépensé plus de 30 millions à Neuchâtel pour encourager ces fouilles.

Des propos rassurants pour ceux qui pensent que dans ce canton, et ils sont nombreux, la promotion touristique passe aussi par la mise en valeur de notre richesse archéologique plutôt que par la multiplication des brochures d'information...

Puisque c'est en bâtissant des routes que l'on a découvert ces sites, la route et les transports ont aussi occupé les députés qui ont entendu le Conseil d'Etat plaider la cause du trafic combiné rail/route pour sauver le trafic régional dans le Val-de-Travers et les Montagnes, sacrifié par les CFF sur l'autel du rendement. «Il faut absolument maintenir ouverte la ligne des Verrières, parce que le jour où il n'y aura plus que le TGV pour l'emprunter, ce dernier reliera Berne à Paris par un autre itinéraire...»

«Allo, le Château?»

Les PTT ont décidément tenu la vedette lors de l'examen du budget du Département des finances. On a tout d'abord appris, par le député Francis Javet (rad) qu'une partie des taxes de communications téléphoniques allaient être corrigées à la baisse dès l'an prochain, suffisamment pour influencer favorablement le budget à ce poste, puisque la somme inscrite à ce poste est largement surestimée selon le spécialiste.

Une excellente nouvelle lorsque l'on vient de passer des heures à chercher à ramener le déficit dans des proportions acceptables.

Par contre, le conseiller d'Etat Francis Matthey a confirmé que la même régie ne donnait plus que quelques années de vie au central téléphonique installé au Château, siège du Gouvernement.

Il date de 1975 et ne pourra plus être entretenu et réparé au-delà de 1996 en raison de l'absence de pièces. La dépense pour son remplacement sera assurément lourde, mais nécessaire car, aujourd'hui, il n'est pas rare que l'on ne puisse pas entrer en contact avec l'administration cantonale en raison de la rapide saturation des lignes.

Mais le grand argentier ne place pas ce remplacement dans ses priorités immédiates.

Elections judiciaires

Politisées...

En ouverture de séance, les députés ont procédé, au bulletin secret, à deux élections judiciaires. Il n'a fallu qu'un tour de scrutin pour élire le successeur à Jean-Louis Duvanel, président du Tribunal du district du Locle, en la personne de Jean-Denis Roulet qui a obtenu 54 voix contre 52 à Jean Oesch qui avait pourtant la faveur de la cote. Deux autres candidats n'ont pas obtenu de voix. C'est encore au premier tour que Cyril Thiébaud est devenu président du Tribunal de district de Boudry avec 55 voix contre 53 à Daniel Huguenin et aucune aux deux autres candidats en lice.

Ces élections confirment un fait de législature: la majorité libérale-radicale du Grand Conseil plébiscite systématiquement «son» candidat sans se soucier d'équilibre dans la représentativité politique des magistrats...

Rapports oraux

On avance

Sept commissions ont fait mention de leurs travaux. On signalera que celle chargée d'examiner le projet de loi sur les établissements publics a décidé de proposer diverses variantes de fixation du prix des patentes avec un taux dégressif et une prime de base. La commission, qui se penche sur la loi de santé, a déjà adopté un tiers des articles, butant sur celui consacré à l'éthique. La Commisson «Europe» signale que sa tâche d'information a pris la forme d'une brochure distribuée avec le fascicule de la Chancellerie fédérale et que l'adaptation du droit neuchâtelois fait l'objet d'une synthèse. Quant à la Commission chargée de la formation professionnelle, elle livrera son rapport sur le bac professionnel et l'Ecole technique de Couvet dans quelques jours.

Pétitions

Fausse note

Un groupe d'étudiants neuchâtelois a transmis une pétition au Grand Conseil pour se plaindre des mesures d'austérité prises dans le domaine de l'instruction publique, notamment de l'Université. Or, la Commission des pétitions et grâces n'est pas entrée en matière face à la légèreté des pétitionnaires qui, non seulement ne sont pas venus défendre leur pétition face à la commission, mais n'ont pas fait parvenir, à ce jour, les 339 signatures promises...

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Neuchâtel

«Tell Quel» en direct

L'émission «Tell Quel» du 27 novembre prochain, qui portera sur l'EEE, sera diffusée en direct de Neuchâtel. Outre une douzaine d'intervenants au débat, différentes personnalités – Christiane Brunner, Martin Chevallaz, Jean-Philippe Maître, Bernard Rohrbasser, François Schaller et Jean-Claude Vagnières – seront confrontées sur les enjeux économiques, politiques et sociaux de l'EEE. (comm)

Le Landeron

Crédits demandés

Vendredi, le Conseil général du Landeron devra répondre à trois demandes de crédit: 15.000 francs pour des transformations de la morgue, 92.000 francs destinés à l'extention des services industriels dans le secteur de Montet et 143.000 francs pour l'adaptation et la modernisation de la Step (avec autorisation d'emprunt). (at)

AGENDA

Gymnase cantonal de Neuchâtel

J.-P. Monnier en images

Le Gymase cantonal de Neuchâtel propose, ce jeudi à 20 h, en son aula du faubourg de l'Hôpital 59, la projection publique d'un film de la série «Plan-Fixes» consacré à l'écrivain Jean-Pierre Monnier. En présence de l'auteur et du réalisateur. Entrée libre. (comm)

Le Landeron

Huit femmes sur scène

«Huit Femmes»: une pièce policière en trois actes de Robert Thomas sera jouée par la troupe de théâtre «La Claque» vendredi, à 20 h 15, à l'aula du Centre scolaire «Les deux Thielles», au Landeron. (at)

Marin-Epagnier

Portes ouvertes

Des transformations ont permis de créer trois salles, une cuisine et des sanitaires, au rez-de-chaussée de la cure de Marin-Epagnier, ainsi qu'un secrétariat au 1er étage. Pour fêter la nouvelle Maison de paroisse, les portes seront ouvertes samedi prochain, de 10 à 12 heures. (at)

Bouclement intermédiaire des comptes 92 de la ville de Neuchâtel

Equilibre teinté d'inquiétude

Après le «coup de semonce» du bouclement intermédiaire de juin dernier, l'embellie se fera-t-elle sur le porte-monnaie communal? Le dernier bouclement intermédiaire de fin septembre, porté hier soir à la connaissance de la commission financière, laisse en effet présager d'une clôture des comptes 92 proche de l'équilibre. Non sans d'importants efforts et une modification de la pratique comptable. Les inquiétudes n'en demeurent pas moins grandes...

Hôtel de Ville de Neuchâtel
Après le «coup de semonce», une embellie? (Impar-Galley)

Le résultat, au 30 septembre, du bouclement intermédiaire du compte de fonctionnement de la ville pour 1992, laisse prévoir une clôture annuelle proche de l'équilibre. A 70.000 francs de déficit près. Alors qu'en juin dernier, c'était un «trou» présumé de 3 millions de francs que l'on attendait pour la fin de l'année. Une information, confirmée hier par la grande argentière communale Monika Dusong.

Pourtant, depuis juin dernier, le ralentissement de l'activité économique s'est poursuivi... La ville a en effet enregistré une diminution des recettes de diverses taxes, une baisse des rentrées fiscales (-400.000 fr), une baisse des ventes de gaz et d'électricité ainsi qu'une mévente du bois communal par rapport à ce qui avait été budgétisé. Des diminutions aggravées par les charges issues du doublement de l'aide aux chômeurs, de l'accroissement des charges d'assistance et des frais inhérents à l'ouverture de deux classes au CPLN. Soit, en tenant compte d'autres recettes qui ont aussi dû être revisées à la baisse, un total de 5,76 millions de détérioration par rapport au budget initial!

MODIFICATION COMPTABLE

Comment, malgré ces facteurs de détérioration, en est-on arrivé à une projection proche de l'équilibre?

D'une part, par des «interventions massives» dans le groupe «Biens, services et marchandises»: réduction, voire suppression, pour 1,6 million, de travaux d'entretien et de chantiers, relève M. Dusong.

D'autre part, par les répercussions positives des compressions budgétaires effectuées dans les hôpitaux, les homes et principalement les écoles (hausse des écolages, rectification des charges). Mais aussi et surtout, grâce à une modification comptable, en exécution de nouvelles directives cantonales, qui soulage le compte de fonctionnement de l'amortissement annuel du déficit communal. Le budget 1992 prévoyait 2,2 millions à ce poste – somme ramenée à 1, 6 million lors du bouclement intermédiaire de juin dernier – qui ne grèvera désormais donc plus le compte de fonctionnement.

Une modification comptable qui n'est pas sans conséquence sur la fortune de la ville... En effet, elle obligera la commune à amortir d'un seul coup les 8 millions de déficit accumulés pendant ces dernières années. Résultat? Ne resteront que 4 petits millions dans les réserves de la ville après le bouclement final des comptes 92. Un «bas de laine» qui n'a pas vraiment valeur d'importante marge de manœuvre avant de devoir recourir à d'autres moyens pour augmenter les recettes en cas de nécessité...

6 DÉCEMBRE

Même avec des comptes équilibrés, M. Dusong ne cache d'ailleurs pas que la situation reste très précaire: «La dégradation économique est bien réelle et les prévisions sont aléatoires. Une chose est sûre, nous n'aurons plus l'heureuse surprise qu'avait constitué, pour le porte-monnaie communal, l'imposition des FTR».

Et de redouter l'échéance du 6 décembre prochain: «En cas de refus par le peuple de l'Accord sur l'EEE, nous pouvons nous attendre à des conséquences catastrophiques sur l'économie cantonale». C. P.

Rapport annuel de Pro Infirmis

La vie en tandem

Dans son rapport annuel, Pro Infirmis se réjouit de l'ouverture des deux «Foyers handicaps» neuchâtelois.

L'hébergement des handicapés constitue un problème au niveau national. Partout, des logements à loyer modéré adaptés du point de vue architectural aux besoins de personnes handicapées ou âgées, font défaut.

La conjoncture économique rend encore plus difficile l'intégration des handicapés...

Le souci de cheminement commun entre personnes handicapées et valides, qui anime tous les collaborateurs de Pro Infirmis, a trouvé un symbole fort. A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, Pro Infirmis avait lancé «Tandem 91». 400 personnes handicapées et valides convergeaient vers Baden à vélo et en fauteuil roulant. Une fête couronnait la rencontre. Les 67 bicyclettes spéciales et tandems suscitaient un grand intérêt médiatique.

«Jeter des ponts» exprime les objectifs, présente les activités et prestations de l'association. Cette nouvelle publication de Pro Infirmis a été publiée en quatre langues. En 1991, la revue de réadaptation a traité de divers thèmes dont «Maltraitance, violences sexuelles: les mécanismes du silence», «Profession: sans travail», «Contre la solitude», «Handicap: les adresses à connaître».

Pro Infirmis compte 49 services d'information et de conseils et douze associations membres. Ils proposent un vaste éventail de prestations de services gratuits, toujours dans un même but: développer l'autonomie des personnes handicapées en créant au besoin les moyens de réaliser cet objectif. AO

● *Pro Infirmis dans notre canton : Rue de la Maladière 35, 2007 Neuchâtel, tél. (038) 25 33 88 et rue du Marché 4, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 83 28.*

Colloque international à Neuchâtel

Environnement et sociétés

La section «sciences sociales» de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO organise un colloque international en collaboration avec l'Institut de sociologie et de sciences politiques de l'Université de Neuchâtel. La rencontre a été fixée aux 10, 11 et 12 décembre, sur le thème «Environnement et société: actions et politiques».

D'éminents spécialistes en provenance de France, du Canada, de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, d'Allemagne et de Suisse animeront le colloque au cours de ces journées centrées sur une question – «quels enjeux internationaux pour l'environnement?» – un constat – «actions et politiques publiques en matière d'environnement» – et les conclusions qui en découlent.

Ce colloque international est le deuxième volet d'une réflexion conduite par la section des sciences sociales de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO. En novembre 1991, une première manifestation avait porté sur la contribution des sciences sociales à la problématique de l'environnement: expertise, interdisciplinarité, mise en évidence des enjeux, traduction et vulgarisation, prise en compte du poids des représentations et de l'idéologie, construction de problématiques, mise à disposition de concepts, autant d'éléments, parmi d'autres, qui ont rappelé combien les problèmes environnementaux sont aussi des phénomènes qui interfèrent étroitement avec le social et ne peuvent être compris et expliqués sans les sciences sociales.

Par delà ce constat, il convenait de poursuivre la réflexion en l'orientant vers les actions sociales et les politiques publiques en matière d'environnement. Faisant appel à des experts et des chercheurs en sciences sociales de différents pays, ce colloque a pour objectif de montrer tant la diversité et la complexité des problèmes environnementaux dans différents pays (notamment ceux de l'Est) que la nécessité de les aborder dans leur contexte sociétal spécifique mais aussi international.

Dès lors, une attention particulière doit être apportée aux conduites collectives, mouvements sociaux et autres effervescences particulières à l'origine de prises de conscience et d'actions. A cela quelles réponses sont apportées, quelles décisions et quelles politiques sont mises en œuvre?

Autant d'interrogations qui feront l'objet de présentations et de discussions dans le cadre de cette manifestation ouverte à un large public. (comm-at)

Etudiants neuchâtelois

Numerus clausus

Le numerus clausus n'a pas attiré grand monde, hier soir, dans le hall principal de l'Université de Neuchâtel, où la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) avait convié ses membres à une séance d'information. Une séance organisée dans le cadre d'une journée d'action nationale, décrétée dans toutes les Universités de Suisse par l'UNES.

Et pourtant, le débat est d'actualité. La Conférence universitaire suisse (CUS) n'a-t-elle pas demandé aux cantons n'ayant pas de base légale pour l'éventuelle introduction du numerus clausus, de veiller à s'en doter? Et la loi universitaire neuchâteloise (LUN) n'est-elle pas justement en cours de révision?

Des arguments qui n'ont apparemment pas ému outre mesure les étudiants. Et la FEN, qui espérait ainsi prendre la température de sa base et éventuellement se voir investie d'un mandat, n'en a été que pour ses efforts. Il est vrai, que le matin même, ses membres avaient déjà fait le tour des classes pour donner une information préalable. (cp)

«Pro Polonia»

Nouveau président

Le dixième anniversaire de «Pro Polonia» a donné lieu à plusieurs manifestations cet automne. Il aura par ailleurs été marqué par la fin d'une présidence de même durée. Zygmunt Marzys a cédé la place à Wojciech Romanowski, hier soir, lors de l'assemblée de l'association qui s'est tenue à Neuchâtel.

Le nouveau président de «Pro Polonia» a bien fait de s'en tenir aux seuls mérites de son prédecesseur car, s'il avait voulu faire un bilan de ses activités, la soirée n'aurait pas suffi.

Sous la conduite de Zygmunt Marzys, «Pro Polonia» a accompli des actions que l'évolution du bloc de l'Est a rendues de plus en plus nombreuses. Durant les douze derniers mois, deux convois de nourriture, vêtements, médicaments et jouets ont été acheminés à Lodz, en faveur d'enfants, souvent handicapés, de cette grande ville industrielle où le chômage est élevé. L'association a par ailleurs répondu à de nombreux appels individuels (aide à des femmes seules avec enfants, demande de médicaments, etc.)

«Pro Polonia» s'est notamment engagée à créer des contacts entre les deux «Foyer handicap» du canton et un foyer semblable en Pologne, à favoriser un séjour d'agriculteurs neuchâtelois en milieu agricole polonais et à mettre en relation des lycéens polonais (qui suivent des cours de français) et des étudiants neuchâtelois pour des échanges.

Hier soir, à l'issue de l'assemblée qui s'est tenue au Centre culturel neuchâtelois, le professeur Jan Blonski a prononcé une conférence publique sur le thème qu'il avait développé la veille, au «Club 44» à La Chaux-de-Fonds. (at)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● SPECTACLE
«La chute», d'Albert Camus par Marcel Guignard
Théâtre du Pommier
20 h 30.

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Fleurier

Ouvrier grièvement blessé

M. E. B., de Chézard, était occupé, hier à 10 h 30, à désangler le chargement de billons de son train routier au lieu-dit Cernil-la-Dame sur Fleurier. Au cours de cette manœuvre, la sangle, sous l'effet d'une forte tension, s'est détendue brusquement et a frappé le visage et le thorax du chauffeur. Blessé, cet infortuné a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Couvet puis transféré au CHUV à Lausanne.

Buttes

En bas un talus

Un automobiliste de Couvet, M. A. Z., circulait, hier à 7 h 10, de Buttes à Sainte-Croix. Peu après le lieu-dit Longeaigue, dans une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci a alors dérapé et a quitté la route à gauche pour dévaler un talus et s'immobiliser à environ 50 m en contrebas. Blessé, M. A. Z. a été conduit à l'Hôpital de Couvet par un automobiliste de passage.

Ecole des parents à Fleurier

Allaitement maternel

Dans le cadre des rencontres organisées par l'Ecole des parents du Val-de-Travers, le groupe neuchâtelois pour l'allaitement maternel s'est récemment déplacé à Fleurier pour parler de l'expérience qu'il conduit depuis une douzaine d'années dans le domaine. Son objectif est de conseiller et d'aider les mamans qui choisissent ce mode d'alimentation pour leur enfant. A ce titre, ses membres sont disponibles en tout temps. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Mme Beiner à Couvet, téléphone (038) 63.19.54.

(comm-paf)

AGENDA

Couvet

Skieurs réunis

L'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée tiendra ses assises annuelles jeudi soir à Couvet. Les participants pourront assister à une conférence, avec diaporama, de Jean-François Robert, intitulée «Aventure nordique au Canada 1992». (mdc)

La piscine du Val-de-Ruz est repartie du bon pied

Spival dans le bain

A peine fondé (c'était le 7 octobre dernier), le Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz (Spival) s'est mis au travail pour préparer la prochaine saison. Hier soir à Fontaines, lors de la première assemblée générale de son histoire, le budget 1993 a été approuvé par les quinze collectivités publiques présentes. Pour sauver de la noyade cet atout de promotion touristique, il en coûtera 6,50 francs par habitant. En outre, le comité directeur a présenté différents projets d'assainissement.

Si selon son président Denis Leuba, «les grandes transformations feront l'objet d'une étude qui devra être approuvée par l'ensemble des membres de Spival, il faut dans l'immédiat prévoir le plus urgent». Bien que le bassin ait besoin d'un sérieux nettoyage et d'un crépissage, il est en ordre et ne nécessite pas de travaux particuliers; pour l'instant en tout cas. La pompe, révisée il y a deux ans, est en état de marche.

QUELLE LISTE!

Par contre, le sol de la buvette et les plongeoirs, qui ne répondent plus aux normes de sécurité, seront à rénover. Sans qu'aucune réfection complète ne soit envisagée pour les vestiaires, franchement vétustes, ils subiront quelques modifications, susceptibles d'en améliorer le confort.

Véritable baromètre de la qualité de l'eau, l'installation de chlorage n'est plus conforme. La conduite principale est assez dégradée. La liste est longue... Il s'agira de prendre chaque chose l'une après l'autre et d'y aller progressivement.

«Nous souhaitons aussi organiser un concours de dessin pour les enfants, afin de disposer d'un logo amusant», lance M. Leuba. Parmi les suggestions de l'assemblée, relevons la possibilité d'effectuer les travaux sous la forme d'aide aux chômeurs, ou en sollicitant les jeunes du Val-de-Ruz – aiguillés par un professionnel – ou encore les élèves de la Fontenelle. Et pour trouver de nouvelles recettes, pourquoi ne pas créer un camping?

En reprenant la gestion de l'ex-association de la piscine, Spival savait qu'il aurait à éponger les déficits de cette dernière. Un excédent d'actifs d'environ 9300 francs figure donc au bilan d'ouverture. Ce montant devra être remboursé dans les cinq ans à venir (75 centimes par habitant).

La commune d'Engollon est priée de revoir le prix de location qu'elle demande pour un terrain, lequel a pratiquement doublé. A sa décharge, signalons que cette somme – inscrite au budget 1993 – n'a pas été revue depuis l'ouverture de l'établissement, il y a presque 25 ans.

(paf)

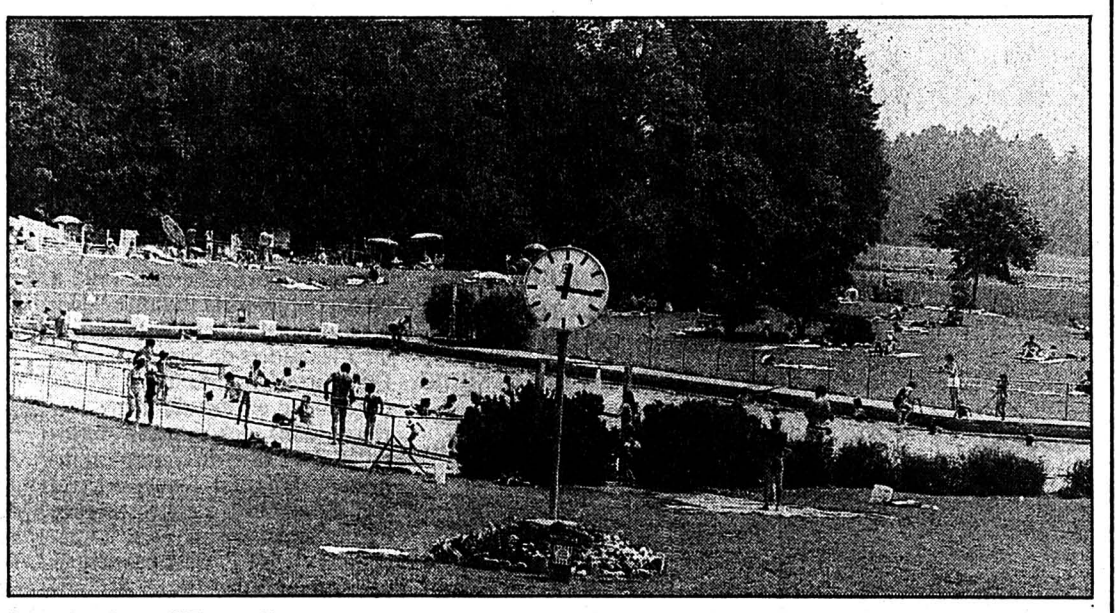

La piscine d'Engollon
Le Syndicat intercommunal chargé de sa gestion s'est déjà mis à l'heure de la prochaine saison. (Schneider-a)

Séminaire agricole neuchâtelois à Cernier

L'EEE, une chance?

A la veille de la fameuse votation du 6 décembre, les organisateurs de la quatrième édition du Séminaire agricole neuchâtelois ont tout naturellement placé au centre de la journée le Traité EEE. Cette manifestation se déroulera demain, jeudi 19 novembre dès 9 h 30, à l'Ecole d'agriculture de Cernier.

Pour évoquer ce sujet brûlant, ils ont invité Francis Sermet, délégué du canton aux questions européennes; Michèle Sierro, de la section des relations économiques internationales de l'OFAG; Luc Thomas, directeur-adjoint de la Chambre vaudoise d'agriculture; et Walter Willener, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Ils parleront successivement des termes de l'Accord, des chances et des tuiles pour l'agriculture.

Cette présentation sera suivie d'un débat contradictoire sur l'agriculture, animé par Pierre-Ivan Guyot. L'après-midi à 14 heures, à l'aula du collège de la Fontenelle à Cernier, un autre grand débat public sur «La Suisse et l'EEE» mettra aux prises Lucien Erard, secrétaire général du Département fédéral des finances, et Carlos Grosjean, ancien conseiller d'Etat et aux Etats. La discussion générale sera animée par Claude Quartier, directeur et rédacteur en chef de Agri-Hebdo. (paf)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Perte de maîtrise fatale

Le 10 novembre 1991, A. I. circulait au volant de sa voiture sur la route de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Au Pré-Raguel, il a entrepris le dépassement du véhicule qui le précédait; au moment où elle se rabattait, la voiture de A. I. est partie en tête-à-queue et est entrée en collision avec la voiture du plaignant qui circulait en sens inverse. L'épouse du plaignant devait succomber à ses blessures peu après son hospitalisation.

Ainsi A. I. comparaissait devant le Tribunal de police sous la prévention d'homicide par négligence.

A. I., ressortissant russe né à Saint-Petersbourg en 1958, a déclaré qu'il avait l'habitude de conduire. Actuellement, il est domicilié à nouveau à Saint-Petersbourg et est revenu en Suisse spécialement pour le jugement.

A. I. a expliqué que c'est parce qu'il était ébloui qu'il avait dû se rabattre rapidement, ce qui avait provoqué le dérapage de son véhicule.

L'avocat de la partie civile a demandé la condamnation de A. I. en renonçant toutefois à une indemnité de dépens, compte tenu des difficultés financières que doit supporter le peuple russe.

Dans son jugement, le Tribunal a retenu que A. I. s'était rendu coupable d'homicide par négligence en perdant la maîtrise de son véhicule à cause de la neige qui recouvrait la voie de dépassement. Il aurait dû être d'autant plus attentif, compte tenu du fait qu'il roulait avec des pneus d'été. Au vu de l'absence d'antécédents, de l'âge de A. I. et du fait qu'il paraît sérieusement affecté par la mort de la victime, le Tribunal a condamné A. I. à 18 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à 1615 francs de frais.

(pt)

● *Le Tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.*

Patricia Monnet expose au Château de Môtiers

Ces flous qui font tout

Davantage tournée vers des œuvres et des artistes au caractère plutôt abstrait, la galerie du Château de Môtiers propose depuis samedi un cheminement complètement opposé, celui de Patricia Monnet, jeune peintre môtisane. Elle présente quelques dessins et surtout des huiles aux tons gris-bleu, onctueuses à souhait, et toutes personnalisées d'une touche très colorée, souvent humoristique.

Sensible, un rien attendrissante, elle ne s'embarrasse pas de mots compliqués pour expliquer sa démarche: «Je retourne plusieurs fois dans les endroits que je peins, afin de retranscrire au mieux l'atmosphère de chaque sujet».

Ses tableaux sont le parfait reflet de la réalité; une matérialité palpable à deux cents pour cent. Voilà qui n'aurait que peu d'intérêt, si une plage n'était pas réservée au rêve et à l'imaginaire.

Par quel procédé? Simplement grâce à l'apparition ici et là de flous fort bienvenus. L'extrême netteté du paysage cède le pas à des coins qui deviennent, comme par enchantement, flous, presque imperceptibles. Ils sont à eux seuls une ouverture sur l'inconnu, sur le mystère, sur une douce incertitude. Car dans toutes les créations de Patricia Monnet, aucun signe de sinistrose, de tristesse ou d'agressivité ne transparaît. Une vision optimiste des choses qui fait chaud au cœur. (paf)

● *Exposition ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 21 heures, jusqu'au 31 décembre.*

Patricia Monnet
Sensible, elle ne s'embarrasse pas de mots compliqués pour expliquer sa démarche. (Favre)

Grande fête du livre jeudi à Fleurier

A.-L. Grobéty dédicace

Une rencontre littéraire aura lieu demain à la salle Fleurisia, une nouveauté. La librairie Soleil d'Encre, organisatrice de cette fête du livre, présentera des œuvres d'Anne-Lise Grobéty, de Charlotte Landry et d'Arnold Ulrich.

Pour la libraire Soleil d'Encre, c'est un événement que d'avoir réussi à faire venir Anne-Lise Grobéty, considérée comme un grand auteur. L'écrivain du Val-de-Ruz dédicacera pour la première fois son recueil de récits intitulé «Belle dame qui mord», lequel vient de paraître aux éditions Bernard Campiche.

Quant «aux locaux de l'étape», la Covassonne Charlotte Landry et le Butteran Arnold Ulrich, ils dédicaceront leur première œuvre. Mme Landry vient de publier «Elle», un hommage à sa belle-mère. L'alerte septuagénaire retrace la vie de sa belle-maman, notamment au travers de moments avec ses enfants et petits-enfants.

Arnold Ulrich, passionné de littérature, tenait en son temps une librairie à La Chaux-de-Fonds. Maintenant à la retraite, M. Ulrich s'est lancé dans la rédaction d'un recueil de poèmes intitulé «La parole et les mots». Un livre agrémenté de dessins de Jeanne Ulrich et imprimé par les soins du Butteran.

Après l'apéritif et les dédicaces, les trois auteurs participeront à un débat autour de leurs œuvres. Un moment que les passionnés d'écriture ne manqueront certainement pas. (mdc)

● *Jeudi 19 novembre, Salle Fleurisia à Fleurier, apéritif et dédicace dès 18 heures, débat dès 20 heures.*

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ✆ 111
ou gendarmerie ✆ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ✆ 53 34 44.

● AMBULANCE
✆ 117.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
✆ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
✆ 63 25 25.

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

La Fédération jurassienne de cyclisme en assemblée à Tramelan

Aller à la rencontre des coureurs

Les membres de l'Association jurassienne de cyclisme, que préside M. Charles Perron, se sont retrouvés dernièrement aux Reussilles pour leurs assises annuelles. Diverses propositions en vue de relancer le cyclisme dans la région ont été formulées. Tramelan a notamment été désigné pour organiser le prochain championnat jurassien sur route.

Pour M. Perron, qui a repris la présidence en mars dernier, la saison 1992 est à considérer comme une année de transition. Il a rappelé le succès remporté par le camp de Pâques à Figino et le record de participation enregistré lors du championnat jurassienne sur route malgré une météo défavorable.

Le comité du Tour du Jura a été félicité pour avoir maintenu cette compétition au calendrier.

POINTS FORTS

Du côté sportif, l'année 1992 a eu ses points forts. Il faut relever à ce propos, l'excellente saison chez les cadets de Serge Migy du GSA avec nombreuses places d'honneur et surtout trois victoires dans des courses nationales et un titre de champion jurassien. Chantal Daucourt, du VC Courtételle s'est distinguée elle aussi. Sa saison, pour la spécialiste en VTT, s'est particulièrement déroulée outre Atlantique.

Après être montée sur la 3e marche du podium de la coupe du monde VTT, Chantal Daucourt a terminé en 5e position du championnat mondial au Canada.

Membre du VC Lugano, mais domicilié à Saignelégier, Jacques Jolidon a également été mis à l'honneur. Le coureur des Franches-Montagnes a tout simplement décroché la première place du classement national de l'ARIF ce qui signifie qu'il a été, au cours de la saison écoulée, le meilleur élite suisse.

MUTATIONS

A la suite de quelques mutations au sein du comité, ce dernier est désormais formé des personnes suivantes: président: Charles Perron, Delémont; membres (les fonctions seront attribuées lors d'un prochain comité): Gilles Tissier, Porrentruy; Christian Eggenschwiller, Delémont; Denis Christe Bassecourt; Stephan Joliat, Courtételle; Stéphane Boillat, Tramelan; Daniel Habegger, Moutier.

A la suite de la démission de H. J. Koller, c'est Stéphane Joliat qui assumera la présidence de la Commission sportive.

Au cours de cette assemblée, Chantal Daucourt, Serge Migy et Jacques Jolidon ont reçu une récompense.

Présentés et commentés par Wilfred Hirschi, les comptes qui démontrent une situation saine, et le budget ont été acceptés. M. Lucien Bühler, conseiller municipal a apporté le salut des autorités tramelotes alors que MM. J. C. Salomon de l'Office des sports et G. Froidevaux de la BCJ (sponsor) ont félicité tous ceux qui se dévouent pour maintenir le cyclisme dans la région. Tramelan a été désigné pour l'organisation du prochain championnat jurassien sur route qui aura lieu le 1er mai 1993. Les autres activités ont également trouvé grâce devant l'assemblée (nous y reviendrons ultérieurement plus en détail).

Hans-Jörg Koller, président de la Commission sportive a présenté un rapport détaillé concernant la saison écoulée. Il a également été question de tout mettre en œuvre afin de développer le cyclisme dans la région. A cet effet, il sera mis sur pied des courses de promotion dont les premières auront lieu à Courtételle.

Il n'est pas exclu que ces courses soient ensuite décentralisées et organisées à tour de rôle par les clubs de l'association.

(vu)

BRÈVE

Tramelan

Week-end musical

Une vingtaine d'élèves de l'Ecole de musique du Jura bernois, des classes de MM. Olivier Rouget (flûte) et Blaise Brunner (guitare), étaient réunis au chalet de la Croix-Bleue sur les Bises pour un week-end musical. Une excellente initiative qui a donné l'occasion aux participants de pouvoir interpréter quelques œuvres en groupe. Ces jeunes provenaient des localités suivantes: Tramelan, Tavannes, Le Fuet, Macolin, Bévilard, Court, Courtelary, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Les Geneveys-sur-Coffrane et les Hauts Geneveys. (vu)

AGENDA

Tramelan

A l'écoute de l'Ecole des parents

Sur l'invitation du Centre de puériculture et de l'Ecole des parents de Tramelan, le Dr Charles Steiner, pédiatre, à Moutier, parlera des troubles du sommeil de l'enfant, sujet qui touche de nombreux parents. A cette occasion, les personnes présentes pourront dialoguer avec le médecin qui tentera de répondre à toutes leurs questions jeudi à 20 h 15 à la Maison de Paroisse. (comm-vu)

Tramelan

Danses israéliennes

C'est à l'Auditorium du CIP à Tramelan que se présentera vendredi soir à 20 h 15 le groupe de danses israéliennes «Nevatim». Accompagnés d'enfants, les danseurs présenteront un magnifique programme. Le groupe des jeunes de l'Armée du Salut de Tramelan, quant à eux présenteront la chorégraphie «Il est vivant» qui a déjà obtenu beaucoup de succès. Entrée libre.

(comm-vu)

Tramelan

Citoyens à part entière

Les nouvelles citoyennes et citoyens seront reçus officiellement par la municipalité de Tramelan a l'occasion de la Cérémonie des promotions civiques. Cette dernière aura lieu vendredi 20 novembre dès 19 h au Restaurant de la patinoire des Lovières de Tramelan.

(comm-vu)

Tramelan

Paroisse évangélique en fête

La vente des missions organisée par la Paroisse évangélique réformée tend à devenir une fête de la reconnaissance, de la joie mais aussi du partage.

La formule de cette vente en faveur des missions a été modifiée ces dernières années. Il n'en demeure pas moins qu'elle rencontre un bel écho. Paroissiennes et paroissiens sont en fête et cette fête est également partagée par de nombreux autres fidèles d'autres églises ou communautés.

Paroisse évangélique réformée
Une grande variété d'articles sont toujours proposés aux visiteurs. (vu)

La vente de samedi dernier a été couronnée de succès grâce d'abord à la générosité de nombreuses personnes mais surtout au dévouement de nombreuses autres qui ne ménagent pas leur peine pour faire de cette vente une fête réussie. Le Choeur mixte paroissial a apporté une sympathique note musicale alors qu'un duo d'accordéonistes a agrémenté la manifestation.

Dans la grande salle du haut, de nombreuses personnes se sont réunies, à l'heure de midi pour partager un potage alors que les salles du bas ont été réservées aux stands habituels garnis de tricots, habits de poupées, bricolages et autres. Avec encore des surprises et des jeux pour les enfants, rien n'a manqué pour que cette journée soit une parfaite réussite. A relever encore que les fins gourmets ont également trouvé leur compte avec les nombreuses friandises proposées. (vu)

Tramelan: chefs-d'œuvre de la photographie

Les années 60

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Select, en collaboration avec le Centre interrégional de perfectionnement, propose à nouveau une exposition de photographies noir-blanc sur les années 60.

La collection est composée de 110 tirages originaux de 32 photographes célèbres dont Manuel Alvarez Bravo, Diane Arbus, René Burri, Henri Cartier-Bresson, Elliott Erwitt, Andréa Kertész, Norman Parkinson, Irving Penn, Jean-Loup Sieff.

On peut admirer cette magnifique collection au CIP, salle Shaula, du 17 au 28 novembre, du lundi au vendredi de 9 à 20 h, et le samedi de 9 à 14 h. Entrée gratuite.

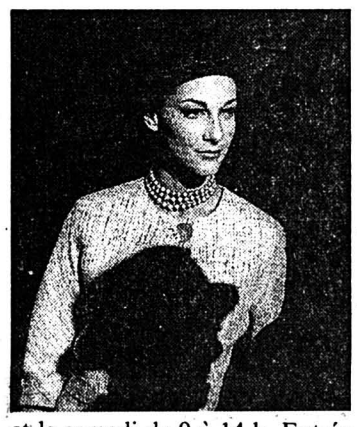

(comm-vu-photo privée)

Journée portes ouvertes à Renan

L'abri public présenté officiellement

Samedi, de nombreuses personnes se sont intéressées à la journée portes ouvertes de l'abri public qui dispose d'installations ultra modernes, utilisables aussi pour diverses manifestations.

Fonctionnel depuis un certain temps déjà, occupé par l'armée en cours d'année, il n'avait pas encore été officiellement présenté.

Mme Thérèse Kiener, maire de Renan, le Conseil communal, la Commission de construction et le chef local Jean-Michel Luginbühl, ont reçu les visiteurs, en présence de M. Monnier, préfet du district, M. Rais, instructeur d'arrondissement du Jura bernois, M. Aeby, responsable de ces constructions au niveau du canton.

De nombreuses personnes ont visité les locaux et installations qui permettent que l'armée y soit logée, lors des cours. C'est d'ailleurs pour cette raison que les cuisines de la halle toute proche ont été transformées, l'armée pouvant ainsi en disposer tout comme des douches.

Certains locaux peuvent être loués pour diverses manifestations: dortoirs, réfectoires, etc.

357 PLACES

L'abri compte 357 places. Il est évident que tous les bâtiments privés construits depuis la nouvelle loi (quartier de la Seignette) sont dotés d'un abri.

EN DEUX ANS

Quelques abris de fortune, disséminés dans le village, complètent cet ensemble, tandis que les alentours, aux Convers, comprennent les abris des deux centres d'handicapés et d'autres abris de fortune. Le tout est parfaitement organisé.

La construction de l'abri public s'est faite en deux ans. Sa superficie est de 660 m carrés et le coût se monte à 1.670.000 francs.

Ces indications ont été données par M. Serge Kocher et les informations quant aux locaux et au fonctionnement, par M. Luginbühl. Un apéritif était ensuite servi dans l'un des réfectoires. (hh)

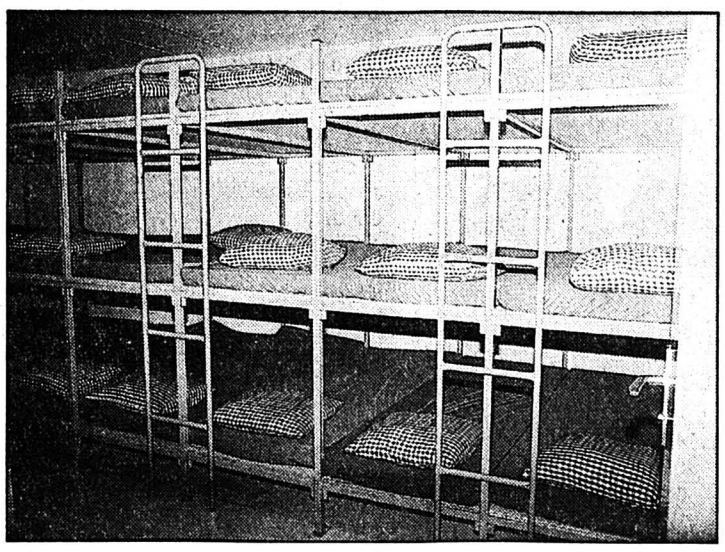

Abri public à Renan
Locaux très modernes. (hh)

Don du sang aujourd'hui à Tramelan

Une demi-heure pour une bonne action

La section des Samaritains de Tramelan, en collaboration avec le Centre de transfusion sanguine de La Chaux-de-Fonds organise aujourd'hui une action don du sang.

Si vous êtes en bonne santé, si vous avez 18 ans ou plus, alors rien ne s'oppose à ce que vous participiez à cette nouvelle action qui permettra de sauver des vies humaines.

Donner son sang représente une petite demi-heure de son temps que l'on met au service de son prochain. Vraiment peu de chose en comparaison de ce que peut offrir cette action. C'est avant tout un acte de solidarité et nul doute qu'une nouvelle fois, les Tramelots répondront présent et se retrouveront en grand nombre de 15 à 19 h à la Maison de paroisse réformée. Les organisateurs souhaitent pouvoir accueillir de nombreux nouveaux donneurs et rappellent aux anciens de prendre avec eux leur carte de légitimation de donneur de sang. (comm-vu)

La Ferrière

Un intérêt certain pour la musique

La Fanfare de La Ferrière recrute actuellement un nouveau groupe de cadets et lors d'une récente séance d'information, un groupe de 14 jeunes gens, composé de cinq filles et neuf garçons, se sont inscrits. La première répétition basée sur l'apprentissage du solfège a eu lieu jeudi à la halle polyvalente. C'est le directeur M. Paul Thomi qui prendra la charge d'initier tout ce petit monde à l'exercice de la trompette, clarinette ou du saxophone.

Les personnes intéressées à se joindre au nouveau groupe de cadets peuvent se présenter lors de la prochaine répétition et pour tout renseignement complémentaire, Mlle Corinne Stauffer, tél. 61 14 19, est à votre disposition. Ce regain d'énergie pour faire de la musique est très encourageant pour l'avenir d'une société et il reste à souhaiter que chacun y trouvera son plaisir. (jo)

SERVICES

TRAMELAN

- **MÉDECINS**
  Dr Graden ✆ 97 51 51.
  Dr Meyer ✆ 97 40 28.
  Dr Geering ✆ 97 45 97.
- **PHARMACIES**
  H. Schneeberger ✆ 97 42 48.
  J. von der Weid, ✆ 97 40 30.
- **PATINOIRE**
  me 13 h 30-16 h (public).

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

Dégâts aux forêts

Contrat prolongé avec la BCB

Le Gouvernement propose au Parlement de prolonger jusqu'à fin 94 le contrat établi, à la suite des dégâts causés par les tempêtes de 1990, avec la Banque Cantonale Bernoise concernant l'avance sur les frais de façonnage. Seule la moitié du crédit octroyé, d'un montant total de 8 millions de francs, a été utilisée à ce jour. Cette avance doit permettre de poursuivre les travaux de remise en état des forêts, en attendant le versement des contributions fédérales. (oid)

Canton de Berne

Les frontières suivent les rivières

Le Gouvernement bernois a approuvé le déplacement d'une frontière territoriale entre les communes de Reutigen, Spiez et Wimmis. Les frontières en question seront adaptées aux nouveaux cours de la Kandar et de la Simme, dans le secteur de la fabrique de poudre de Wimmis. (oid)

Bienne

La formation, ça compte

Le canton de Berne finance à raison de 45% les dépenses de fonctionnement des écoles professionnelles. Ainsi, la contribution versée par le canton à l'Ecole professionnelle commerciale de Bienne s'élève, pour l'année dernière, à 2,23 millions de francs. En outre, les cours de perfectionnement de cet établissement ont été subventionnés par l'Etat pour 102.000 francs. (oid)

AGENDA

Bienne

Trio de flûtes

Dans le cadre de ses «Concerts du 20e», le Conservatoire de Bienne présente, ce vendredi (20 h, salle 306, rue de la gare 11), le «Trio Flautando Zurich». Au programme, qui allie la musique ancienne et la musique contemporaine, tout particulièrement celle qu'a grandement influencée le jazz, des oeuvres de Robert Ford (1984), Cipriano da Rore (16e siècle), Friedrich Kuhlau (1828) et Willem Wander van Nieuwkerk (1986). (de)

Saint-Imier prépare son aménagement local dans la perspective des années 2005 et suivantes

Objectif: 6000 habitants

Le Règlement de construction, ainsi que les plans de zones et de zones protégées, sont actuellement présentés en dépôt public au Relais culturel. La population est donc invitée à émettre toute proposition ou critique constructive, à l'égard d'un aménagement local basé sur un objectif ambitieux: 6000 habitants, pour Saint-Imier, en l'an 2005.

En matière d'aménagement local, on ne peut se contenter de court terme. Les plans établis aujourd'hui et mis en pratique demain exerceront une influence directe sur l'avenir de la localité, sur ce que pourront en faire les générations futures. Dès lors, pour la révision en cours, les autorités ont choisi une option ambitieuse, certes, en tablant sur une population imérienne de 6000 âmes en l'an 2005; mais cette ambition a l'heur également de ne pas bloquer les possibilités de développement de la localité. Car comment compter que la courbe des habitants reprenne une trajectoire ascendante si l'on ne réunit pas, préalablement, toutes les conditions susceptibles d'attirer et de garder dans la localité le nombre de citoyens espéré?

EMPLOIS ET HABITAT

Cet objectif démographique implique bien évidemment des objectifs économiques, qui marquent profondément les travaux d'études, menés par le bureau d'urbanisme Haag et Pieri. A commencer, cela va de soi, par la nécessité de créer de nouveaux emplois – on pense à 300 postes supplémentaires – et donc d'offrir les conditions d'accueil nécessaires en zone industrielle.

Parallèlement, la zone à bâtir doit être non seulement maintenue, mais encore densifiée – ce qui nécessite la mise en place d'une politique foncière communale basée sur une plus grande rapidité d'action, voire une collaboration avec des localités voisines – tandis que l'amélioration des services à la population passe par le développement des surfaces commerciales et de bureau notamment.

La CEAT, qui avait réalisé une étude préliminaire à ce sujet, arrivait à ces conclusions, utilisées comme bases de travail par les urbanistes.

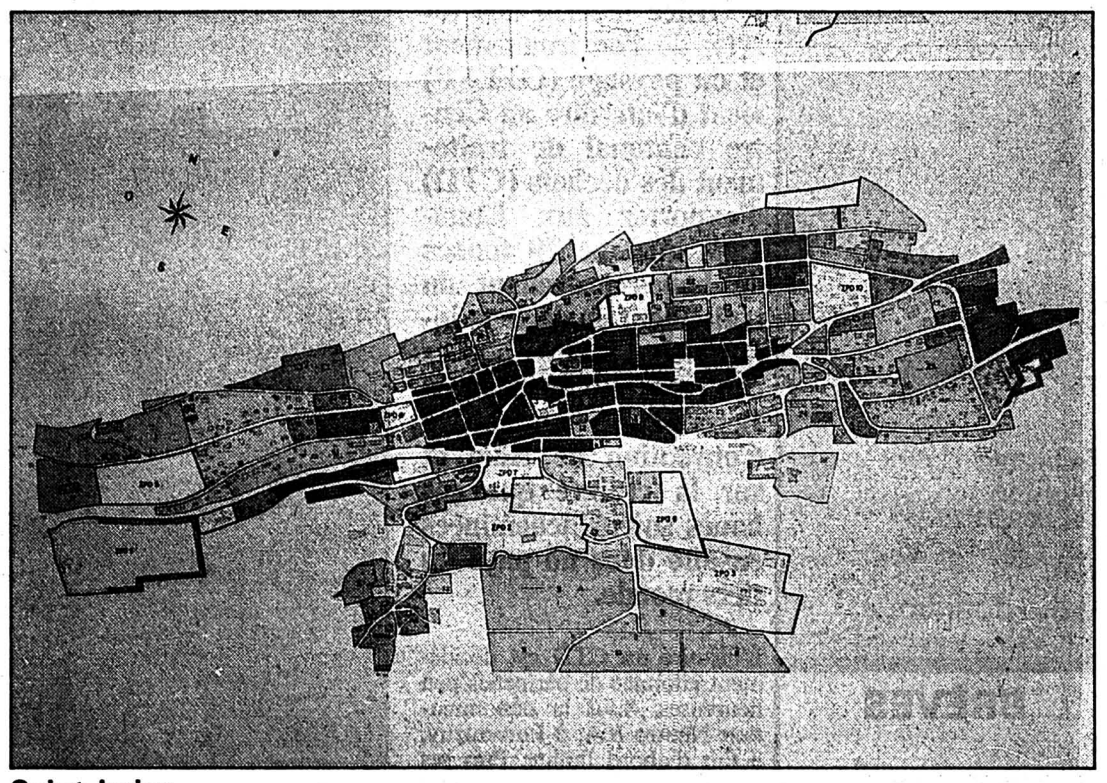

Saint-Imier
Le projet de modification du plan de zone: beaucoup plus parlant en couleurs, tel qu'on peut le consulter au Relais culturel. (Impar-Eggler)

À LA CLEF ET AUX LONGINES

En ce qui concerne l'habitat, le plan d'aménagement travaille sur deux axes: d'une part la densification à l'intérieur même du tissu urbain et la réhabilitation de la substance bâtie existante – la zone d'utilité publique appartenant au home, nettement supérieure aux besoins de l'institution, pourrait être affectée partiellement à l'habitation (environ 27.000 mètres carrés) – d'autre part la création de nouvelles zones.

Et à ce chapitre, les urbanistes préconisent la mise en place de zones mixtes: environ 30.000 m² pour l'habitation et 10.000 à 15.000 pour les activités économiques dans le secteur de La Clef, et quelque 19.000 m² réservés en priorité aux activités économiques, accessoirement à l'habitat, dans le secteur Longines-ouest.

Ces deux nouvelles zones devraient assurer une offre suffisante en matière d'habitat; pour les activités économiques par contre, les auteurs jugent indispensable d'ouvrir une zone supplémentaire, à moyen ou à long terme, dans le secteur dit Longines-est.

CIRCULATION: HIÉRARCHIE NÉCESSAIRE

La circulation routière fait bien évidemment partie intégrante d'un plan d'aménagement, en visant au premier chef une diminution des nuisances et une amélioration de la sécurité (amélioration des conditions offertes aux piétons, modération du trafic au centre, etc.).

Mais l'extension des zones d'habitat et d'activités économiques, elle aussi, exige une adaptation du réseau routier. Dans ce sens, le développement des quartiers situés au sud de la voie CFF nécessitera l'amélioration de leur liaison routière, en utilisant pour l'essentiel des voies de desserte existantes; une amélioration qui présenterait le grand avantage de pouvoir assurer les liaisons de transit, pour les Pontins et les deux directions du Vallon, soulignent les études.

Quant à la question d'une route de contournement général, toutes les études menées à ce jour aboutissent quasiment à la même conclusion, soit la très moindre utilité d'une telle mesure. Il a effectivement été constaté que le trafic routier, au centre de Saint-Imier, est généré essentiellement par la localité même. Le transit ne représente guère qu'un quart de ce trafic... (de)

Des propositions?

Le plan de zone, le plan de zone de protection et le règlement de construction font donc présentement l'objet d'un dépôt public. Jusqu'au 28 novembre prochain, chacun peut les consulter librement, dans le hall d'entrée du Relais culturel d'Erguël, rue du Marché 6, selon l'horaire suivant: du lundi au vendredi de 14 à 18 h et le vendredi de 9 à 12 h également.

De surcroît, l'urbaniste sera présent ce samedi 21 novembre, de 9 à 12 h, qui répondra à toutes les questions des citoyens.

Tout Imérien et Imérienne est donc invité à consulter ces documents, le cas échéant à formuler ses remarques, objections ou autres propositions; celles-ci sont à adresser, par écrit, au Secrétariat municipal, jusqu'au 5 décembre dernier délai. (de)

Bienne: coups de feu, cambriolages, agressions à main armée

Le règne de la violence

L'auteur des coups de feu tirés sur un jeune Bâlois, grièvement blessé le 6 septembre dernier, a été identifié et arrêté, ainsi que son complice et un troisième larron. 25 personnes sont impliquées dans une enquête de grande envergure, qui a permis d'élucider une septantaine de délits!

L'auteur des coups de feu est un Macédonien de 21 ans, élevé en Suisse, et son principal complice un Helvète de 20 ans. Tous deux font partie du groupe «Street Boys Mâche», ainsi d'ailleurs que d'autres personnes incriminées.

Le 6 septembre, peu après 6 h – après que des altercations aient eu lieu durant la nuit entre différents groupes hip-hop, au cours d'un concert de rap à la Coupole – une bagarre avait éclaté entre le Macédonien et un spectateur Bâlois de 24 ans.

DIGNE DE CHICAGO...

En cours d'altercation, le tireur s'en est allé chercher son complice, les deux hommes revenant sur les lieux masqués et armés d'un fusil de chasse au canon scié, d'un revolver et d'un pistolet, dans une voiture volée.

Leur plan: tandis que le Macédonien tirait sur le Bâlois, son complice devait arroser de balles les éventuelles voitures rhénanes stationnées sur place.

Dans les faits, l'auteur principal a tiré trois coups de feu, depuis la voiture et à courte distance, sur sa victime, grièvement blessée.

Après de longues recherches, la police cantonale de Bienne a appréhendé le tireur et son complice, ainsi qu'un Italien de 18 ans, accusé d'avoir commis de nombreux actes délictueux en leur compagnie.

L'enquête a en outre établi que les trois hommes avaient préparé six agressions à main armée, contre des stations-service et des guichets CFF. Depuis novembre 91, seuls ou associés à d'autres groupes, ils ont perpétré de nombreux cambriolages et vols, pour un butin supérieur à 300.000 francs.

Un des auteurs est accusé d'un cambriolage chez un armurier biennois, au cours duquel il a volé 30 armes. Quatre fusils et dix armes de poing ont été récupérés, tandis que les autres armes ont été écoulées sur le territoire en guerre de l'ex-Yougoslavie!

PRISONS PLEINES

Au total, 25 personnes sont impliquées dans cette enquête, qui a permis d'élucider une septantaine de délits.

Les trois auteurs principaux sont en détention préventive. Mais vu le manque criant de place dans les prisons bernoises, il a fallu renoncer à incarcérer d'autres personnes... (pcb-de)

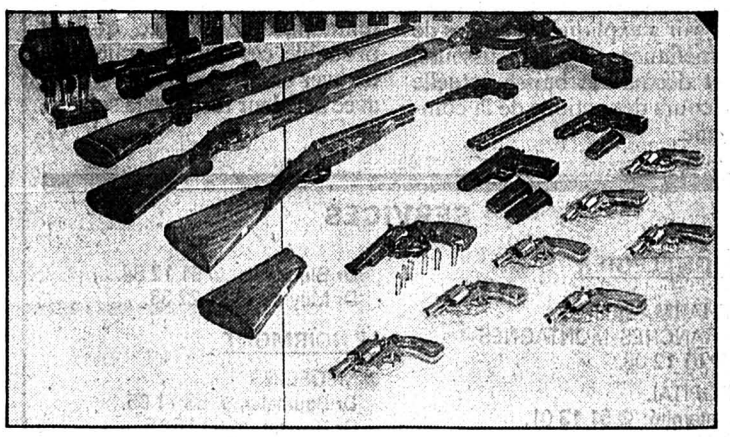

Bienne
Un échantillon des armes volées, éventuellement utilisées... (pcb)

Sonceboz-Sombeval: cambrioleur(s) à l'œuvre

Dégâts importants, butin insignifiant

Mauvaise surprise, hier matin, pour les premiers arrivés à l'entreprise Bienna, à la municipalité, au Buffet de la Gare et à l'entreprise Calibra: un ou des cambrioleurs – mais sans doute deux personnes au moins, munies d'un véhicule – avaient passé par là durant la nuit.

Entre 1 h et 5 h, le ou les malandrins ont perpétré, dans le détail, les forfaits suivants: au Buffet, ils ont réussi à pénétrer dans les locaux, par effraction s'entend, mais n'ont quasiment rien trouvé à emporter; le même scénario s'est produit à la Bienna, où ils ont visiblement pris le temps de fouiller plusieurs meubles de bureau; leurs tentatives sont par contre demeurées vaines à la commune – où ils ont tenté de forcer la porte du bureau municipal – tout comme dans l'entreprise Calibra.

Pour un butin qualifié d'insignifiant par la police, le ou les cambrioleurs ont cependant commis des dégâts importants, chiffrés à plusieurs milliers de francs au total!

La police cantonale et ses spécialistes de Berne ont bien sûr ouvert immédiatement une enquête. Parallèlement, ils lancent un appel pressant à la population: toute personne qui aurait constaté un fait suspect, dans la nuit de lundi à mardi et à Sombeval principalement, est instamment priée de faire part de ses observations à la Police cantonale de Sonceboz, tél. 032/97 10 45. (de)

SERVICES

SAINT-IMIER
- MÉDECIN DE SERVICE ✆ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE ✆ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE ✆ 42 11 22.

SONCEBOZ
- MÉDECIN Dr Ivano Salomoni, ✆ 97 24 24.

CORGÉMONT
- MÉDECINS Dr Ennio Salomoni, ✆ 97 17 66. Dr de Watteville, ✆ 97 11 67.

COURTELARY
- MÉDECINS Dr Chopov, ✆ 44 11 42. Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10.

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Réduction des salaires

Recours des enseignants

Le Syndicat des enseignants (SEJ) et un de ses membres ont déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle contre la décision du Parlement de réduire les salaires de 2 à 5,25% selon un barème déterminé. Selon les recourants, il s'agirait d'un impôt déguisé ne frappant qu'une partie des citoyens et il serait par conséquent anticonstitutionnel. (vg)

Delémont

Jeux dans l'eau

Plus de 400 jeunes participeront aux 6es Jeux dans l'eau dès ce matin à la piscine de la Blancherie à Delémont. Ils s'affronteront dans six disciplines: le tirer de corde, la course de chars, la nage subaquatique, la course d'estafette, les tirs au panier et l'estafette de plongeoir. Il y aura 20 équipes d'Ajoie, 17 des Franches-Montagnes et 31 de Delémont. (vg)

Delémont

Le prévenu porte plainte

Curieux retournement de situation hier au Tribunal de Delémont. Pour prouver son innocence, un prévenu, renvoyé devant le juge pour atteinte à l'honneur, a décidé de porter plainte contre le plaignant. L'affaire remonte à près de deux ans quand un incendie s'était produit dans l'usine Black et Decker dans la capitale jurassienne. Le prévenu avait alors laissé entendre que des malversations s'étaient produites d'où la plainte déposée. Le président n'a pas rendu son jugement. Toutes les parties se retrouveront en décembre pour un nouveau feuilleton dans cette affaire. (mgo)

Porrentruy

Confusion officielle

Les autorités municipales de Porrentruy n'ont pas fait preuve de beaucoup de jugeote en reportant d'une semaine la foire de novembre, en raison de la Saint-Martin, alors que cette fête a eu lieu il y a une semaine. Cet incident contribue à réduire encore plus le sens de la foire mensuelle que d'aucuns considèrent désormais inutiles. (vg)

Exportation de déchets industriels vers les Etats-Unis

Berne met son veto

L'Office fédéral des forêts, de l'environnement et du paysage (OFEFP) vient d'interdire au Centre cantonal de traitement des déchets (CTD) d'exporter aux Etats-Unis quelque 70 tonnes de boues provenant du traitement de déchets industriels récoltés par ce centre. Cette décision de Berne se fonde sur la Convention de Bâle et sur la crainte que ces boues soient acheminées ensuite dans un pays du tiers monde.

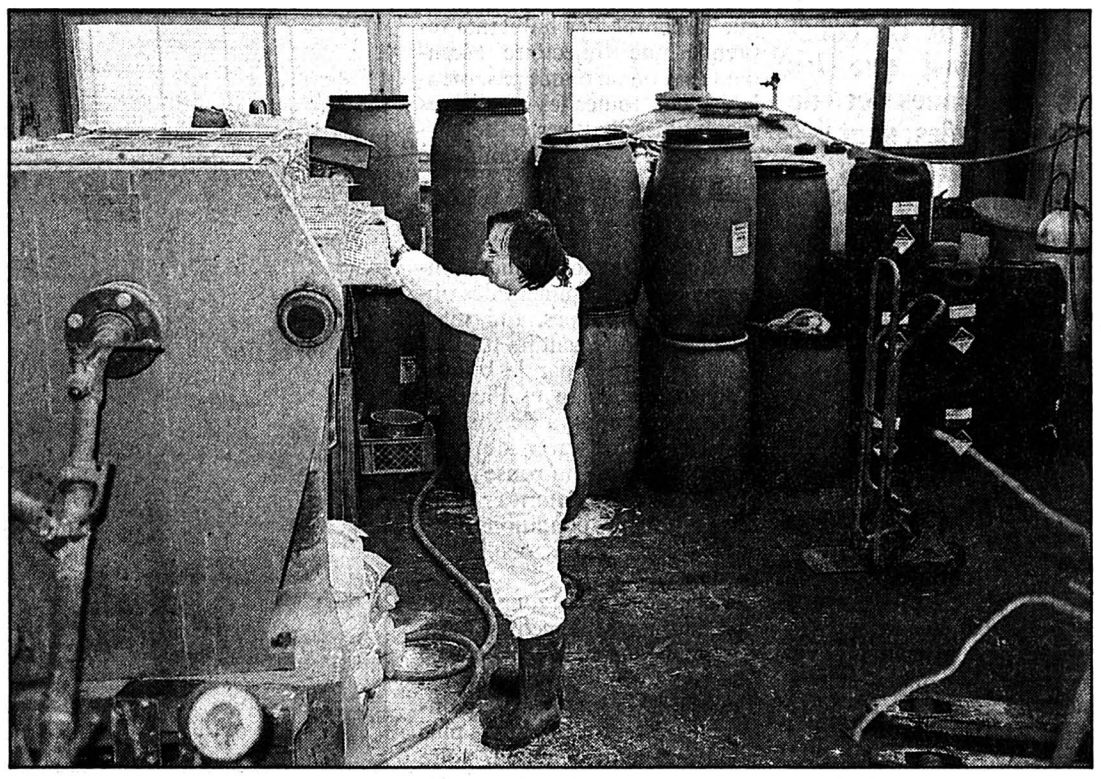

Le CTD détoxique les déchets de nombreux industriels
Il doit écouler les boues qui en résultent.
(Giordano)

L'histoire du CTD est décidément jalonnée de péripéties peu heureuses. Sous la dénomination Neutro S.A. à Porrentruy, il fait d'abord faillite. Puis ses locaux sont jugés inadéquats vu la proximité d'habitations. Il est installé dans une usine de Courgenay, ce qui suscite des réactions émotionnelles largement infondées. Son directeur tombe ensuite malade, puis meurt. Le stock de déchets à traiter s'accumule et atteint près de 300 tonnes.

NOUVEAU DIRECTEUR

Le chef de l'Office des eaux, dont dépend le CTD, désigne un directeur intérimaire, M. Blaise Alleman. En quelques mois, avec la collaboration des centres neuchâtelois STEN et CISA, il parvient à traiter plus des trois quarts du stock. La facture aux entreprises, en panne depuis des mois, est mise à jour. Un grand pas en avant devrait encore être fait par l'exportation de quelque 70 tonnes de boues résiduelles. World Resources Company (WRC), à Mac Lean (Virginie, USA) les accepte au prix de 150 dollars la tonne. Elle entend en expurger les métaux lourds. Un contrat est conclu, mais aujourd'hui l'OFEFP s'y oppose.

DES DOUTES SÉRIEUX

L'OFEFP nourrit de sérieux doutes sur le sérieux de WRC. Or, la convention de Bâle exige que tout exportateur de déchets s'assure que le destinataire en fera un usage conforme aux lois. WRC a fait varier ses prix et montré plus d'intérêt pour la teneur en or, alors que le cuivre, le zinc, le mercure, etc. devaient être tirés des boues. Berne craint que WRC ne recherche qu'un profit financier et que, une fois celui-ci fait, elle ne se débarrasse des boues de manière plus ou moins douteuse.

La collaboration de l'administration américaine est donc requise. Tant qu'elle n'aura pas donné les assurances nécessaires, l'exportation des boues du CTD ne sera pas autorisée.

De son côté, le Service de l'hygiène de La Chaux-de-Fonds, qui est aussi en relation avec WRC (boues de la STEN), a éprouvé des doutes quant à la fiabilité de WRC. Dans trois lettres successives, il a demandé à l'OFEFP de lui fournir les garanties requises. Ces trois missives sont aujourd'hui encore sans réponse, la première depuis cinq mois.

RÉGLER LA SITUATION

Quelle que soit le fond de la question, les autorités jurassiennes devraient sans tarder régler les questions de fonctionnement du CTD, soit nommer définitivement le directeur et montrer ainsi qu'elles tiennent au maintien du CTD et ont compris le rôle irremplaçable qu'il joue dans la protection de l'environnement. L'épisode de l'interdiction peut-être temporaire de l'exportation des boues doit fournir l'occasion de régler tous les problèmes en suspens, celui de l'implantation du CTD dans des locaux adéquats dotés de tous les équipements utiles.

Victor GIORDANO

Communales des Franches-Montagnes

Les jeunes débarquent

C'est un peu la surprise des communales de cet automne sur le Haut-Plateau. Aux Bois, aux Pommerats et au Noirmont, des formations sans étiquette viennent jouer des coudes avec les partis traditionnels. Ras-le-bol de la politique politicienne et besoin d'idées nouvelles animent ces formations. Coup d'œil du côté du J.S.P, la «Jeunesse sans parti mais pas sans idée» au Noirmont.

Né à la dernière minute, formé de sept gars et de trois jeunes filles du village, ce nouveau venu sur l'échiquier politique annonce la couleur dans son pamphlet: «Nous ne sommes absolument pas des anarchistes, notre but n'est pas de bouleverser la commune mais de participer...». Sans couleur politique, issue de tous rangs sociaux, cette équipe de jeunes n'a qu'un souci: exprimer des idées de jeunes et tenter de les concrétiser.

La JSP entend mener sa campagne tambour battant: débat public, affichage, banderoles déployées sur les lieux stratégiques du village, quitte à emprunter le balcon du père, et... bal des vestes.

Dans cette équipe, les sans-emploi jouent les facteurs (plus de 600 boîtes) pour ventiler les slogans du style «La jeunesse me branche» ou «Tu as osé t'exprimer, je te suis»...

Mais la JSP, ce n'est pas que des slogans. Elle a imaginé plusieurs projets à réaliser dans la commune. Cela va de la piste de luge, de pétanque ou la piste de minigolf au compostage public en passant par l'aménagement d'un kiosque à musique et thé dansant, un Parlement des ados au niveau franc-montagnard, un club d'échange ainés-jeunesse ou encore un règlement pour limiter les résidences secondaires. Bref, une bouffée de fraîcheur dans la morosité actuelle de la campagne. (mgo)

Le Noirmont
«Jeunesse sans parti mais pas sans idée». (sp)

Dans la Baroche

L'armée plante des arbres

Durant trois jours, dans le cadre d'un cours de répétition à Bure, les soldats d'un bataillon de chars plantent... des arbres fruitiers en Ajoie.

Cette démarche insolite s'inscrit dans une collaboration de l'armée en faveur de l'action engagée dans la Baroche pour redonner vie aux vergers atteints de vieillissement. Une action largement subventionnée par la Confédération (684.000 francs avec notamment l'engagement d'un garde-verger).

Il est prévu de planter 750 hautes tiges en trois ans. Cette première action en comporte 150. Les propriétaires de la Baroche, intéressés par ce repeuplement, avaient été invités à s'annoncer. (mgo)

La Baroche
Les soldats d'un bataillon de chars plantent des arbres fruitiers dans le cadre de leur cours de répétition.
(Impar-Gogniat)

Swissair dans le Jura

Rencontre avec le Gouvernement

La direction de Swissair, emmenée par MM. Pierre Wolf, chef du Département de l'Europe latine, Marcel Biegler, directeur commercial en Suisse romande et Claude Dubois, chef de l'agence Neuchâtel-Jura, avec le chef de presse Michael Wyler, a rencontré le Gouvernement jurassien in corpore. En vue de discuter des transports aériens et des voies de communication jurassiennes.

Au cours d'une conférence de presse, Swissair a expliqué sa politique de collaboration avec SAS, Austrian, Delta et Singapour Airlines, notamment dans la réservation informatique. Il a expliqué les rôles différents attribués à Cointrin et Kloten et montré que Crossair, dans les destinations secondaires avec des aéronefs de moins de 85 places, joue un rôle tout à fait important.

Swissair en détient la majorité des actions, ce qui rend souple la collaboration entre les deux compagnies.

Claude Dubois a aussi rappelé que Swissair passe de nombreuses commandes à certaines entreprises jurassiennes et que ces relations seront maintenues, malgré la période de faible rentabilité que la compagnie aéronautique traverse. Outre l'introduction d'un système d'information audiovisuelle sol-air, dont les passagers profiteront, Swissair a expliqué les causes de la méfiance des investisseurs, dont découle la baisse actuelle des cours des actions de la compagnie.

Si l'EEE est adopté ét si la rentabilité revient, ce qui est probable, ces cours devraient retrouver une cote plus en rapport avec la valeur réelle de la société.

V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ✆ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ✆ 51 13 01.
- AMBULANCE ✆ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Boegli, ✆ 51 22 88. Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84. Dr Meyrat, ✆ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ✆ 53 11 65. Dr Bosson, ✆ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ✆ 54 17 54.

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/ 210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP 31.712

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Cyclomotoriste blessé

Un automobiliste de la ville, M. E. W., circulait, lundi à 18 h 30, rue du 1er-Mars en direction nord.

A l'intersection avec la rue Numa-Droz, il a heurté le cyclomoteur de M. J. A. M., de la ville, qui circulait rue Numa-Droz en direction est.

Blessé, le cyclomotoriste a été transporté par ambulance à l'Hôpital de la ville.

Train routier contre auto

Au volant d'un train routier, M. L. M., de La Sagne, descendait le chemin de l'Alambic en direction nord, hier à 8 h 30.

A l'intersection avec la rue du Collège, il est entré en collision avec l'auto de M. P. D., des Pommerats, qui circulait rue du Collège en direction du centre-ville.

Le Pâquier

Conductrice blessée

Mlle C. C., du Pâquier, circulait du Pâquier à Villiers, hier à 13 h.

Au lieu-dit La Pipe, elle a perdu la maîtrise de son auto qui s'est alors déportée sur la partie gauche de la chaussée et, après avoir mordu la partie herbeuse, est revenue sur la route avant d'aller heurter des rochers sur le bord droit.

Blessée, Mlle C. C. a été transportée à l'Hôpital de Landeyeux par l'ambulance.

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur du véhicule de couleur rouge qui, du samedi 14 au lundi 16 novembre de 13 h à 11 h a circulé rue de l'Evole à Neuchâtel et qui a endommagé le flanc gauche de la voiture de marque Opel Kadett de couleur bleue, stationnée sur le bord droit de la chaussée, est prié ainsi que les témoins de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. André Chiffelle, 1921

Corcelles-Cormondrèche

Mlle Ruth Scheidegger, 1905

Peseux

Mme Lydia Kneuss, 1915

VOTATION FÉDÉRALE DU 6 DÉCEMBRE

Oui à l'Espace économique européen: ne nous laissons pas leurrer

Arrêtons-nous un instant aux arguments des opposants à l'EEE. Ils s'adressent tous à la Communauté européenne. Or, là n'est pas la question. La manière d'agir des opposants est un peu comme s'ils refusaient de se rendre de Genève à Bâle sous prétexte que le train continue juqu'à Amsterdam.

Les opposants jouent la carte de la confusion, créant habilement l'amalgame entre CE et EEE. Cette tactique est perverse dans le sens où les partisans de l'EEE ne peuvent contrer ces arguments contre la CE car ils ne disposent pas de la munition nécessaire. En prônant l'EEE, ils vont à la chasse aux canards alors que Blocher and Co leur opposent des rhinocéros. Et ce n'est pas en arguant que les canards ont des ailes que l'on démentira que tous les rhinocéros n'ont pas de cornes.

La question n'est certes pas facile, surtout à cause de cette fameuse confusion entretenue par ceux à qui elle profite. N'ayant rien à opposer à l'EEE, ils faussent le débat, ne s'en prenant pas au sujet lui-même, mais à son aboutissement ultime, absolument pas à l'ordre du jour et à propos duquel le souverain aura de toute façon l'occasion de s'exprimer démocratiquement.

Remettons ici les choses à leur place, appelons un chat un chat. Le 6 décembre, c'est sur l'EEE que le peuple suisse se prononcera. Comme l'a honnêtement exprimé le Conseil fédéral, cet accord EEE est un pas en direction d'une future adhésion à la CE. Attention toutefois: il ne s'agit pas d'un pas sur lequel il n'est plus possible de revenir. En tout temps, la Suisse peut non seulement quitter l'EEE, mais en aucun cas la participation à l'EEE n'anticipe sur une adhésion à la CE. Le lien EEE-CE n'est donc absolument pas irréversible, si tant est que le peuple et les cantons suisses l'affermissent par un oui dans l'urne.

S'ils devaient refuser l'EEE, les conséquences de ce vote négatif seraient paradoxalement beaucoup plus fortes sur une éventuelle future adhésion à la CE. La question ne se poserait en effet plus avant longtemps. La Suisse se priverait pendant des lustres de la possibilité de choisir son destin. Au ban de la CE – c'est ainsi que les actuels partenaires européens ressentiraient un non le 6 décembre – la Suisse n'aurait d'autres solutions que d'assumer un cavalier seul, quelle que soit l'évolution de la CE que l'on devine aller dans le sens de plus de subsidiarité et de démocratie, ce que le vote des Français a notamment révélé. Qu'on ne se laisse donc pas abuser: si l'on veut, dès le 7 décembre, aborder le débat de l'intégration à la CE, qui nous laisse du temps puisque Bruxelles ne veut rien précipiter, au moins pas avant 1996, il faut voter oui à l'EEE. Ne serait-ce que pour laisser à nos enfants l'occasion de choisir leur avenir, de participer à sa réalisation.

Si l'on veut parler CE, comme M. Blocher le souhaite, telle est la réaction à avoir: voter oui pour se donner les moyens de pouvoir en débattre au moment voulu. Pas aujourd'hui, répétons-le encore une fois!

Mais l'EEE offre suffisamment d'arguments à lui tout seul pour se convaincre de ratifier l'accord. Preuve qu'il est incontournable, ses opposants en sont réduits à employer des leurres, à déplacer le débat, pour se donner des arguments. L'accord EEE n'est en effet rien d'autre qu'une étape nouvelle, une mise aux goûts du jour de la politique économique menée par notre pays depuis la guerre et plus particulièrement depuis les accords de 1972.

Au contraire des prédictions de Blocher and Co, c'est donc bien le refus de l'accord EEE qui plongera la Suisse dans l'incertitude, le doute, l'aventure hasardeuse d'une rupture avec la politique actuelle. Une acceptation, la plus massive possible, consolidera, elle, la place de la Suisse dans le circuit européen. Elle renforcera notre économie qui ne pourra que profiter de la dynamique continentale, notamment vis-à-vis des concurrents américains et asiatiques.

Ne nous laissons pas leurrer par des tacticiens habiles, regardons la réalité en face et répondons à la question posée le 6 décembre 1992, pas à celle qui pourrait l'être... le 12 décembre 1996!

Gérald Hammel
pour l'Association
Jeunes-Europe-Jura

CARNET DE DEUIL

Tramelan

On a conduit hier, à sa dernière demeure, Mlle Irma Baldelli. Domiciliée à la rue Virgile Rossel 3, Mlle Baldelli s'en est allée subitement dans sa 70e année. La défunte était une personne discrète et serviable; elle jouissait d'une grande estime au sein de la population. Elle laissera un excellent souvenir à tous ceux qui ont eu le privilège de la côtoyer et un grand vide au sein de sa famille. (vu)

Les Reussilles

Hier soir circulait la nouvelle du décès de M. Fritz Glauser qui s'en est allé dans sa 82e année. Le défunt, domicilié à la rue des Reussilles 21, avait exercé durant de nombreuses années la profession de bûcheron-communal. C'est en 1989 qu'il eu la douleur de perdre son épouse Mme Elsa Glauser, née Grossenbacher. C'était un homme proche de la nature et il n'était pas rare de le rencontrer lors de ses nombreuses promenades en forêts. C'est aujourd'hui que l'on prendra congé de Fritz Glauser qui était un personnage populaire aux Reussilles. (vu)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● DISCO
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.

LE LOCLE

● SPECTACLE
«San Antonio», par Alain Chevallier, mise en scène, Bernard Haller
La Grange
20 h 30.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie régionale à Swisstech 92 - Bâle

Swisstech 92, le plus grand salon suisse de la sous-traitance, ouvre aujourd'hui ses portes dans les locaux de la MUBA à Bâle. Plus de 800 exposants de 12 pays présentent leurs dernières nouveautés techniques. Dans le cadre de la promotion industrielle régionale, RET S.A. est présente dans le Hall 103, stand 421, avec les entreprises suivantes:

Auchlin S.A., La Neuveville, Bergonzo S.A., Moutier, Edco Engineering S.A., Couvet, Gimedec S.A., La Chaux-de-Fonds, Laser Automation, La Chaux-de-Fonds, Mat Cut S.A., La Chaux-de-Fonds, Monwitt Monbaron, Courtelary, Precel S.A., Neuchâtel, PSW Präzisions und Spezial-Werkzeuge AG, La Chaux-de-Fonds, A. Rion Industrial Engineering, La Chaux-des-Breuleux, Robert Laminage S.A., Le Locle, Technos S.A., Cormoret, Usine mécanique du Cheminet S.A., Corcelles-Peseux et Voumard Machines & Co S.A., La Chaux-de-Fonds.

Swisstech regroupe entre autres les secteurs: transformation des métaux, plastiques, caoutchoucs; produits semi-finis, pièces pour appareils; équipement d'exploitation, moyens de production; sécurité et ingénierie. (comm)

LES CARROSSERIES MONSIEUR P.-A. GUICHARD, MONSIEUR H. SECHAUD

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Max MOCK

Dont ils garderont un excellent souvenir.

132-507530

LA SECTION NEUCHÂTELOISE DE L'UNION PROFESSIONNELLE SUISSE DE L'AUTOMOBILE (UPSA)

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Max MOCK

membre fidèle et dévoué,
particulièrement au sein de son comité
et de diverses commissions.

La famille,
ainsi que les amis et connaissances de

Monsieur
François Alexander KUHNE

ont le regret de faire part de son décès survenu subitement samedi, dans sa 76e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1992.
Jaquet-Droz 7

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. Jacques Kuhne
9a, rue du Chalet.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

132-12418

LA NATIONALE SUISSE ASSURANCES AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS, YVES HUGUENIN AINSI QUE SON PERSONNEL

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
François Alexander KUHNE

père de notre inspecteur, Jacques Kuhne.

132-12159

LES MEMBRES ET AMIS DE L'ASSOCIATION CANTONALE FOYER HANDICAP ACTIONS

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Lydia KNEUSS

maman de leur ami et directeur
du centre Foyer handicap à La Chaux-de-Fonds.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE PERSONNEL ET LES RÉSIDANTS DE FOYER HANDICAP DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES À LA CHAUX-DE-FONDS

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Lydia KNEUSS

maman de leur cher directeur
Monsieur Francis Kneuss

A son père, ainsi qu'à sa famille,
ils expriment leurs très sincères condoléances
et toute leur sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis
de la famille.

132-12843

LA FONDATION «CENTRE DE RÉADAPTATION» FOYER HANDICAP

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Lydia KNEUSS

mère de Monsieur Francis Kneuss,
directeur du foyer de La Chaux-de-Fonds.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis
de la famille.

132-503239

Pietro STILLITANO

1989 - 18 novembre - 1992

Trois années déjà se sont écoulées, que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi.

Tu nous manques tellement.

Ton épouse et famille.

Suisse romande

8.10 **La misère des riches** (série)
8.40 **Journal canadien**
9.00 **Top models**
9.20 **Les feux de l'amour** (série)
10.05 **Vive les animaux**
Le prédateur des prédateurs.
10.35 **Oh! les filles**
11.00 **Spécial cinéma**
Gros plan sur B. Tavernier.
11.50 **Docteur Doogie** (série)
12.15 **Madame est servie** (série)
12.45 **TJ-midi**
13.10 **Le droit d'aimer** (feuilleton)
13.35 **L'inspecteur Derrick** (série)
14.35 **SOS Polluards** (série)
15.00 **Glucose** (série)
16.00 **Fils de tubes**
16.30 **Top express** (série)
17.00 **Les Babibouchettes**
17.50 **La petite maison dans la prairie** (série)
18.35 **Top models** (série)
19.00 **Journal romand**
19.15 **Téléchance**
19.30 **TJ-soir – Météo**
20.05 **Football**
(Chaîne alémanique).
20.10 **A bon entendeur**

A 20 h 30

Le grand chambardement

Lancé dans leur campagne épuisante avant la votation du 6 décembre, René Felber et Jean-Paul Delamuraz se retrouveront devant les caméras de la Télévision suisse romande. Photo: R. Felber et J.-P. Delamuraz. (ats/tsr)

21.45 **Bermuda**
22.20 **TJ-nuit**
22.35 **La plaisanterie**
Film de J. Jires (1968), avec J. Somr, J. Ditetova, L. Munzar.
23.55 **Fils de tubes**
0.25 **Bulletin du télétexte**

tv5 europe

7.00 **Journal France 2**
7.40 **F comme français**
7.55 **Flash canal infos**
8.00 **Journal canadien**
8.25 **Flash canal infos**
8.30 **Le jardin des bêtes**
8.45 **Confidentiel femmes**
8.55 **Flash canal infos**
9.00 **Strip-tease**
10.00 **Parole d'école**
10.30 **Magellan**
10.45 **Science cartoon**
11.00 **Objectif Europe**
11.30 **Magazine régional européen**
11.55 **Flash canal infos**
12.00 **La chance aux chansons**
12.45 **Journal suisse**
13.15 **Le parc des braves**
13.40 **Caractères**
14.45 **Géopolis**
15.30 **Scully rencontre**
16.00 **Journal TV5**
16.15 **Vision 5**
16.30 **Une pêche d'enfer**
16.55 **Confidentiel femmes**
17.10 **Comment ça va?**
17.30 **Gourmandises**
17.45 **F comme français**
18.00 **Questions pour un champion**
18.30 **Journal TV5 et météo**
19.00 **Clin d'œil**
19.05 **Le jeu des dictionnaires**
19.30 **TJ belge**
20.00 **Magazine**
21.00 **Journal TF1**
21.30 **Un fil à la patte**
Théâtre francophone.
23.00 **Journal Soir 3**
23.30 **Magazine littéraire**
0.30 **Planète musique**

RTP Portugal

18.30 Rosa dos ventos. 19.30 Chuva na areia. 20.00 Telejornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 Repórteres.

Fréquence Jura

7.00 Infos RSR1. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.35 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.00 Info FJ. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Elections communales: en direct de Courfaivre. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 **Passion**
6.25 **Météo**
6.30 **Le destin du Docteur Calvet**
7.00 **TF1 matin**
7.20 **Club mini**
7.30 **Disney club**
9.00 **Club Dorothée**
11.20 **Tournez... manège**
11.50 **La roue de la fortune**
12.25 **Le juste prix**
12.55 **A vrai dire**
13.00 **Journal**
13.35 **Flash** (feuilleton)
14.35 **Club Dorothée**
17.25 **Une famille en or**
17.55 **Premiers baisers** (série)
18.25 **Santa Barbara** (feuilleton)
18.55 **Coucou c'est nous**
19.50 **Le bébête show**
19.55 **Loto: 1er tirage bleu**
20.00 **Journal de la Une**
20.35 **Météo**
20.40 **Loto: 2e tirage bleu**

A 20 h 50

Sacrée soirée

Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
Invités:
Valérie-Anne Giscard d'Estaing
auteur du «Livre Mondial 93 des inventions»
Anémone et Richard Berry
à propos de la sortie du film «Le Petit prince a dit»
Line Renaud
qui parle de son action contre le sida
Pierre Perret
qui interprète un medley de ses chansons

22.45 **Le point sur la table**
0.10 **Le bébête show**
0.15 **TF1 dernière**
0.20 **Mésaventures**
0.45 **Côté cœur**
1.20 **7 arts à la une**
2.00 **Histoires naturelles**
2.35 **Côté cœur**
3.10 **Histoires naturelles**
3.45 **Histoire de la vie**
4.45 **Musique**
5.05 **L'homme à poigne**

TCR Téléciné

12.40 **Ciné-jeu***
12.45 **Cours d'anglais 20***
13.00 **Jeunesse**
14.35 **Détente***
15.10 **L'esclave du pharaon**
Film dramatique de Irving Rapper.
16.45 **Montreux Jazz Festival***
17.10 **Ciné-jeu***
17.20 **Trailer***
17.35 **Yiddish connection**
Film français de Paul Boujenah.
18.55 **Ciné-jeu***
19.00 **Ciné-journal suisse***
19.05 **Détente***
19.30 **Ciné-jeu***
19.35 **Sherlock Holmes et le docteur Watson**
20.00 **TCRire***
20.05 **Ciné-jeu***

A 20 h 10

Dixie lanes

Film américain de Don Cato avec Karen Black, Art Hindle et Hoyt Axton, (1988 - 87'). Une petite ville des Etats-Unis en 1945. Clarence, extrafiquant d'alcool et ex-marin, revient chez lui. Dès son retour, il retrouve ses anciens associés. Mais sa sœur est là, qui veille au grain. Un film policier sympa et couleur rétro.

21.40 **Cinéma scoop /avant-première***
22.05 **Ciné-jeu***
22.10 **Ciné-journal suisse***
22.15 **Cette semaine à Hollywood***
22.20 **Y a-t-il un Français dans la salle?**
Film de Jean-Pierre Mocky.
0.05 **Film X**
(* en clair)

rjb Radio Jura bernois

8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Esquisses. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, cours des monnaies. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonn'occase. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Sunset Boulevard. 20.00 Topscore, hockey sur glace: Crémines-Unterstadt; Neuchâtel-Court.

France 2

6.00 **La vallée des peupliers** (feuilleton)
6.30 **Télématin**
8.35 **Amoureusement vôtre**
8.55 **Top models** (série)
9.20 **Sparadra**
10.45 **Dessinez, c'est gagné juniors**
11.20 **Motus**
11.50 **Pyramide**
12.25 **Que le meilleur gagne**
13.00 **Journal - Météo**
13.45 **INC**
13.50 **Tatort**
Les faussaires de Stuttgart.
15.25 **La chance aux chansons**
Hommage à Vincent Scotto.
16.20 **Des chiffres et des lettres**
16.45 **Beaumanoir** (feuilleton)
17.10 **Giga**
18.30 **Le jeu**
19.20 **Que le meilleur gagne plus**
20.00 **Journal - Météo**

A 20 h 50

La place du père

Un téléfilm français de Laurent Heynemann avec Richard Anconina.
A l'occasion d'un grave accident de la route dont a été victime son ex-compagne, un homme se remémore l'époque douloureuse de leur séparation qui l'a privé de la garde de leur petite fille...

22.25 **Pancho Villa**
Documentaire.
23.20 **Journal - Météo**
23.40 **Le cercle de minuit**
0.45 **Danger corruption**
Téléfilm de D. Tucker.
Première partie.
1.40 **Bas les masques**
2.40 **Eau noire**
Documentaire.
3.20 **Emissions religieuses**
4.20 **Dessin animé**
4.30 **24 heures d'info**
4.40 **La chance aux chansons**
5.35 **Beaumanoir** (feuilleton)

La Six

6.45 **Six minutes**
7.20 **M6 kid**
10.25 **Poly à Venise**
10.50 **Cagney et Lacey**
11.50 **Papa Schultz**
12.20 **Ma sorcière bien-aimée**
12.50 **Madame est servie**
13.25 **L'homme de Katana**
14.20 **Les années FM**
14.50 **La tête de l'emploi**
15.15 **Multitop**
16.35 **Nouba**
17.00 **Zygopolis**
17.30 **Campus show**
18.00 **Equalizer**
19.00 **Les routes du paradis**
20.00 **Madame est servie**

A 20 h 45

Aldo tous risques: Corps de ballet

Téléfilm français avec Aldo Maccione.
La petite compagnie d'expertises d'Aldo Bocampe se trouve au bord de la faillite, quand, un matin, un client se présente. Valentin, jeune homme de bonne famille, veut comprendre comment sa fiancée, Carola, a pu tomber enceinte.

22.30 **Bahamas connection**
Téléfilm de T. Wright.
0.10 **Vénus**
0.50 **Nouba**
1.15 **Boulevard des clips**
2.00 **Culture rock**
2.25 **La tête de l'emploi**
2.55 **Fréquenstar**
3.40 **Les mégalopoles: Londres**
4.35 **Salsa opus 5: Cuba**
5.30 **Les Mawkens, nomades des mers**
6.25 **Boulevard des clips**

CANAL ALPHA +

14.01 **Neuchâtel: une promenade dans l'histoire**
14.08 **Reflets du littoral**
14.30 **Cuisine expresse**
14.40 **A bâtons rompus**
avec François Guyaz
17.00 **Spécial enfants**
«Les fabricants de joie» (4)
20.02 **Journal régional**
20.30 **La minute du jardinier**
20.31 **La météo**
20.35 **Art et foi chretienne: «Puissance de vie (1)».**

France 3

7.30 **Bonjour les petits loups**
Les Moomins - Les Entrechats - Charlotte, Fléo et Benjamin - La fureur de lire, etc.
12.00 **Les titres de l'actualité**
12.45 **Journal**
13.00 **Isaura** (série)
13.30 **Doña Beija** (série)
13.55 **France 3 jeunesse**
C'est tout bête - Les chiens d'utilité - Docteur Doogie - Nos belles années - Nany et le professeur.
14.55 **Questions au gouvernement**
En direct de l'Assemblée nationale.
17.00 **France 3 jeunesse**
Il était une fois les Amériques - Pizarro et l'empire Inca.
17.30 **Fractales**
17.55 **Une pêche d'enfer**
18.25 **Questions pour un champion**
18.55 **Un livre, un jour**
Dictionnaire historique de la langue française.
19.00 **Le 19-20 de l'information**
20.05 **Hugo délire**
20.15 **La classe**
20.40 **INC**

A 20 h 45

La marche du siècle

La République de V à VI!
Crise de confiance ou crise de régime? Si la France est malade, les Français moroses et désabusés, les raisons en sont multiples – chômage, éducation, santé, sécurité, immigration et justice.

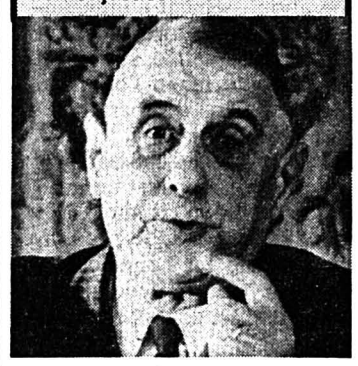

22.25 **Soir 3 - Météo**
22.55 **Mercredi chez vous**

Suisse alémanique

14.00 Schulfernsehen: Venezuela. 15.00 Reihen-Programm: Victor: Französisch. 15.15 Victor: Englisch. 15.25 Time out. 16.00 Tagesschau. 16.05 Diagonal. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: die Fraggles. 17.15 Schlips. 17.40 Gutenacht-Geschichte: Tino Tatz. 17.55 Tagesschau. 18.00 Marienhof: Besuch auf dem Bronx. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau 20.05 Fussball: Schweiz-Malte. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Nationalismus: die neue Gefahr für den Weltfrieden?

ARD Allemagne 1

9.55 Musikalische Begegnung. 11.00 Regenbogen. 11.30 José Carreras - das grosse Comeback. 12.45 Mannsbilder. 13.15 Kunst, Kommerz und Klüngel. 14.05 Die Nordwestpassage. 14.40 Der Krieg ist aus (film). 16.25 Baierisches Bilder und Noten büchl. 17.15 Zwischen Gestern und Morgen (film). 19.00 Expeditionen ins tierreich. 19.45 Zum Buss- und Bettag. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sterne des Südens. 21.45 Terra Australis. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Eine andere Frau (film).

Allemagne 2

10.30 Mein Vater wohnt in Rio (film). 12.15 Tote Briefe. 13.45 Ein Baum ist mehr als ein Baum. 14.00 Nach den grossen Ölpest: Rettungsversuche am Golf. 14.30 Die Altmark. 15.05 Wenn das Schicksal es will (film). 16.55 Fussball-Länderspiel. 17.45 Heute - Lotto am Mittwoch. 18.45 Die letzten sieben Tage. 19.00 Heute. 19.15 Achtung - Klassik! 20.15 Gustl Byrhammer. 21.15 Abenteuer Forschung. 22.00 Heute-Journal. 22.15 Köpfe. 23.00 Derrick. 0.05 Cincinnati Kid und der Pokerkönig (film).

SW3 Allemagne 3

8.15 Jugendprogramm. 9.00 Non-Stop-Fernsehen. 13.05 A newpaper report. 13.35 Stabat Mater. 14.35 Die Arche Noah. 14.50 Das Jahr ohne Vater (film). 16.30 Twist total. 16.55 James Stirling. 17.40 Sturm auf Westeuropa. 18.30 Ebbes. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Hosiannah! 19.45 Auge in Auge. 20.15 Mittwochsthema. 21.15 Nachrichten. 21.30 Ein Herz und eine Seele. 22.15 Nachgefragt. 22.45 Capital City. 23.35 MuM Extra. 0.05 Aktuell. 0.10 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

17.00 **Megamix**
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
18.00 **Histoire parallèle (168)**
Actualités américaines et allemandes de la semaine du 14 novembre 1942.
19.00 **Bali, les couleurs du divin**
Documentaire de Jacques Fassola et Anne Caracache.
Une découverte des rites et traditions de Bali. Bien loin de l'image d'Epinal de l'île à touristes, les réalisateurs ont pris le temps d'appréhender et de comprendre la culture balinaise.
19.55 **Monty Python's Flying Circus (38)**
Série télévisée de la BBC en 45 épisodes (1969/74 - 30').
20.30 **8½ journal**

A 20 h 40

Mes années de lutte

Un portrait du compositeur Arnold Schœnberg, (1992 - 85')
Rares sont les musiciens qui ont été à la fois plus révérés et plus détestés, plus controversés, plus discutés et, en fin de compte, plus décisifs qu'Arnold Schœnberg. Dès les toutes premières auditions, sa musique fut sifflée et huée et – selon l'aveu de Schœnberg – «le scandale n'a jamais cessé». Le film se concentre sur la période tumultueuse comprise entre 1904 et 1923, lorsque Schœnberg abandonnait peu à peu la tonalité pour développer sa méthode révolutionnaire du dodécaphonisme. Au cours de ces années, Schœnberg fut aux prises avec la plus désolante pauvreté et le plus grand isolement.

22.10 **Arnold Schœnberg**
L'attente
22.50 **Lumumba, la mort du prophète**
Documentaire de Raoul Peck

Suisse italienne

6.30 Telegiornale. 12.05 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Marina. 13.00 TG tredici. 13.10 Sport: Calcio: Italia-Svizzera; ginnastica ritmica. 15.35 Textvision. 15.40 Asterix e la pozione magica (film). 17.00 Senza scrupoli. 17.25 Tivutiva? 18.00 I Robinson. 18.25 A proposito di... scuola e famiglia. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sul lago dorato (film). 22.20 TG sera. 22.40 Mercoledì sport. 23.20 Textvision.

RAI Italie 1

10.00 Telegiornale-Uno mattina. 10.15 La neve nel bicchiere. 12.00 Servizio a domicile. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Prove e provini a Scommettiamo che...? 14.30 Cronache italiane. 14.55 Calcio: Scozzia-Italia. 16.50 Big! 17.55 Oggi al parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 L'organizzazione sfida l'ispettore Fibes (film). 22.35 Telegiornale Uno - Linea notte. 22.45 Mercoledì sport. 24.00 Telegiornale Uno - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Appuntamento al cinema. 0.50 Mercoledì sport. 2.00 Mezzanotte e dintorni. 2.30 Tosca (film). 4.10 Programmi della notte.

tve Espagne

14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 Amo y señor. 16.15 Pins-nic. 17.00 Los trabajos y los dias. 18.00 Arte y tradiciones populares. 18.15 El menu de cada dia. 18.30 Sin vergüenza. 19.00 Marta y Javier. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediario 2. 21.30 Ven al paralelo. 23.00 Futbol: España-Eire. 0.30 Telediario internacional. 1.30 El informe del dia.

Eurosport

10.30 Squash. 11.30 Aérobic. 12.00 Eurogoals. 13.00 Escalade. 14.00 Tennis. 17.00 Squash. 18.00 Athlétisme. 19.00 Automobilisme. 21.00 Eurofun. 21.30 et 1.00 Eurosport news. 22.00 Eurotop événement.

RADIO

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

9.05 Petit déjeuner, par Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après mi-doux, avec le jeu Règle de trois. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir: édition principale. 19.05 Baraka, avec le jeu Règle de trois. 20.05 Sport première. Football: Suisse-Malte. 22.05 Ligne de cœur: une ligne ouverte aux auditeurs. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.05 Helvétiques. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine: musique. 18.05 A l'affiche. 18.15 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie: Festival de Schwetzingen 1991. 22.30 Espaces imaginaires: *Pas de lettre pour le colonel*, de W. Acosta. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Sportwelle Spezial: Fussball, Schweiz-Malta. 22.15 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

FM France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.07 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.35 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert des solistes de l'Orchestre national de France. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.02 Domaine privé. 19.05 Soliste. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Concert Son-Mu '92. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.

Une montre de Jaeger-LeCoultre, objet de culte, objet d'art

Reverso, la légende vivante

Depuis deux ans, une petite équipe composée d'un auteur et de deux photographes se consacre intensivement à l'étude de la montre Reverso de Jaeger-LeCoultre. Le résultat de ce travail créatif, soutenu par la Manufacture, est un livre qui a paru à l'occasion de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie 1992. Disponible tout d'abord en allemand avant de sortir cet automne dans ses versions française, italienne et anglaise, cet ouvrage de 344 pages intitulé «Reverso - La légende vivante», est dû à la plume de Manfred Fritz, auteur notamment de «Die Grande Complication von IWC».

Ce livre, qui rend un vibrant hommage à la Reverso, la montre réversible née au Sentier, dans la vallée de Joux, trouve son point culminant sur le plan artistique dans sept variations sur le thème de la Reverso, réalisé par un jeune photographe-créateur de 32 ans, Bernd Sumalowitsch, de Darmstadt. Celui-ci a élaboré une technique personnelle qui mélange photographie et photogravure et qui, sans le moindre procédé de reproduction, permet des illustrations présentant plusieurs degrés de netteté sur un même tirage. Ces photos surprenantes ouvrent une interprétation esthétique totalement nouvelle des détails micromécaniques d'une montre.

Le contenu, le style et la conception même du livre se hissent au niveau de la qualité de la Reverso, cette montre à deux visages et à «philosophie incorporée», produit de la maîtrise artisanale de l'horlogerie depuis 61 ans qui, en 1931 déjà, ouvrait des voies nouvelles à la culture de la montre. C'est pourquoi ce livre se veut une contribution à l'histoire de notre temps et de notre civilisation. Il jette une immense passerelle depuis les débuts de la Reverso en 1931 jusqu'à nos jours, et dépeint une des dernières grandes manufactures de montres ainsi que l'incomparable vallée de Joux. Les textes et les photos sont conçus pour présenter clairement et de manière vivante l'horlogerie de précision traditionnelle. Le livre décrit aussi comment la Reverso, grâce au modèle «60e anniversaire» limité à 500 exemplaires, devient porteuse d'idées nouvelles.

ATTRAIT INTACT

En plus de 300 pages et de 500 illustrations, ce livre présente tout ce qui fait de cette montre inventée en 1931 un classique incontesté qui n'a rien perdu de son attrait. Pour cela, il a fait appel à de minutieuses recherches sur l'historique de la création de la Reverso. Il reprend de nombreux originaux. Il met en scène les événements les plus intéressants de ces soixante dernières années. Il brosse un portrait exhaustif de la manufacture et de ses collaborateurs. Il permet de comprendre pourquoi Jaeger-LeCoultre porte à juste titre le qualificatif de «numéro 1 secret» de l'horlogerie de précision. Il apprend au lecteur tous les détails de la fabrication d'une Reverso.

Le livre consacre aussi tout un chapitre à l'attrait incomparable de son revers, qui en un déclic, transforme la montre en un bijou personnalisé. Il consacre également une large place à l'historique et à la création de la «Reverso 60e» et de la Reverso «Grande Taille».

Les amateurs y trouveront une impressionnante collection de Reverso et la description technique de tous les mouvements mécaniques utilisés. Bref: un livre passionnant, richement illustré et artistiquement conçu, à la hauteur d'une telle montre.

(sp-je)

● *«Reverso - La légende vivante», Edition Braus, Heidelberg, Allemagne; 344 pages, environ 500 illustrations.*

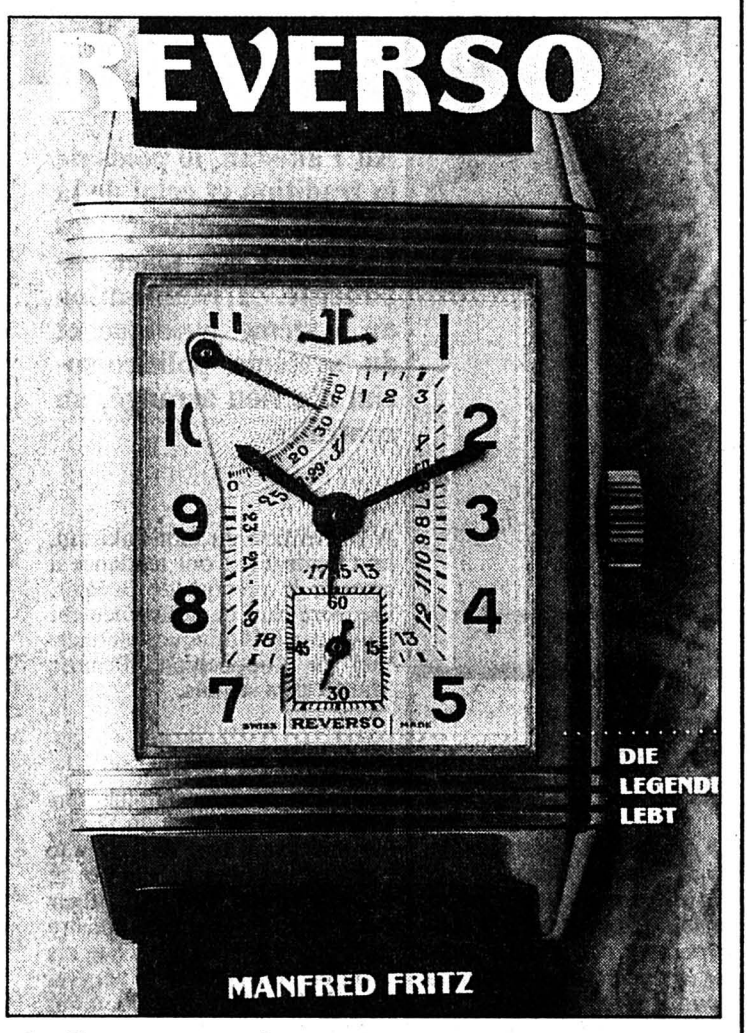

«La Reverso marche»

Une vue sous tous les angles par le photographe Bernd Sumalowitsch

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (℘ 23 72 22) **Pèlerinages** (de J.-B. Junod), 12 ans, tous les jours 20 h 30. **Cinéma Paradiso** (avec Philippe Noiret), 12 ans, me 14 h, 16 h 30.
- CORSO (℘ 23 28 88) **Impitoyable** (de et avec C. Eastwood) 16 ans, tous les jours 18 h 15, 21 h.
- EDEN (℘ 23 13 79) **Boomerang** (avec E. Murphy, R. Givens), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- PLAZA (℘ 23 19 55) **Jeux de guerre** (de Ph. Noice, avec Harrison Ford) 16 ans, tous les jours 20 h 30, me aussi 15 h 30. **L'inconnu dans la maison** (de G. Lautner avec J.-P. Belmondo), 16 ans, tous les jours 18 h 30.
- SCALA (℘ 23 19 18) **Horizons lointains** (de R. Howard avec T. Cruise, N. Kidman), 12 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 21 h.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Les blancs ne savent pas sauter (de R. Shelton avec W Snipes), 16 ans.
- APOLLO 2 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Beignets de tomates vertes (de J. Avnet), 12 ans.
- APOLLO 3 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Max et Jérémie (de C. Devers, avec P. Noiret, C. Lambert), 16 ans.
- ARCADES 15 h, 18 h, 20 h 30, Les aventures d'un homme invisible (de J. Carpenter, avec C. Chase), pour tous.
- BIO 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La sentinelle (d'Arnaud Desplechin).
- PALACE 16 h, 18 h 15, 20 h 30, C'est arrivé près de chez vous, 16 ans.
- REX 15 h, 17 h 45, 20 h 30, L. 627 (de B. Tavernier, avec D. Bezace), 16 ans.
- STUDIO 15 h, 18 h, 20 h 30, L'accompagnatrice (de C. Miller avec R. Bohringer), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE relâche.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR relâche.

TRAMELAN

- CINÉMATOGRAPHE relâche.

BÉVILARD

- PALACE relâche.

Florian Froehlich à la galerie de l'Evole

Nature au naturel

Paysages croqués au fil de voyages ou de la fenêtre de son atelier aux Bayards, Florian Froehlich est un amoureux des vastes étendues et des grands espaces. Ayant à son actif plusieurs expositions collectives et personnelles, il présente une cinquantaine de ses toiles récentes à la galerie de l'Evole à Neuchâtel.

Le peintre d'origine zurichoise, mais d'implantation neuchâteloise, propose une nature nullement souillée par les diverses pollutions engendrées par une industrie toujours plus envahissante, cadeau très empoisonné de notre XXe siècle. Tout est soleil, fleur, oasis de paix et lumière. La majeure partie des œuvres offrent un impressionnant champ de vision, qui va se perdre à l'horizon. Cette ouverture sur le monde prête au rêve et à la contemplation.

JOIE DES COULEURS

L'observateur a envie d'entrer dans cet univers, de respirer l'odeur de ces coquelicots, de plonger dans cette mer si accueillante. Cependant, gare à l'orage et à la tempête! Le ciel se couvre de gros nuages noirs, l'atmosphère se fait plus lourde; au loin, des feux s'éteignent gentiment. Soudain, c'est l'explosion. Une explosion de couleurs éclatantes, de joie de vivre, d'optimisme. Singulier contraste en vérité.

Même les paysages hivernaux ou les natures mortes n'échappent pas à ce déferlement de taches, lesquelles sont constamment entourées d'un liseré blanc. Si l'horizontalité, plus souvent que la verticalité, est monnaie courante, elle n'engendre aucune monotonie. C'est audacieux. Plus courageux encore, les tableaux nocturnes. Il n'est pas évident *a priori* de retranscrire pareilles ambiances. Qui ne dit pas que la nuit tous les chats sont gris. Là aussi pourtant, l'artiste surmonte la difficulté et suscite l'admiration et l'enthousiasme. (paf)

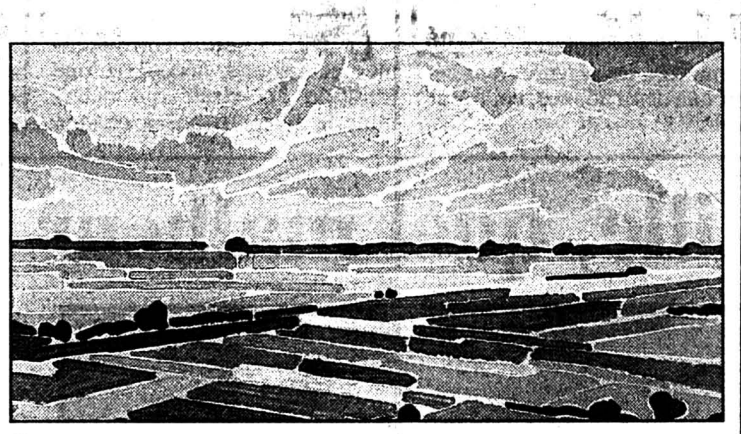

Paysage

Aucun signe de présence humaine, et pourtant, cela respire la vie. (Favre)

● **Neuchâtel, galerie de l'Evole Florian Froehlich mercredi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30 samedi et dimanche de 14 à 17 h jusqu'au 29 novembre.**

MOTS CROISÉS

No 272

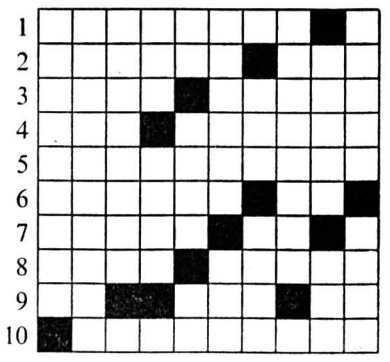

Horizontalement: 1. Fanfaronne. 2. La jeter, c'est abandonner le combat. – Travail sélectif. 3. Inversez cette abréviation et vous l'obtenez en français. – Garnis un voilier de son gréement. 4. Cri de charretiers. – Enorme. 5. Petits corps célestes. 6. Sont dans leurs petits souliers. – Crack. 7. Coups. – Tour symbolique. 8. Volcan actif. – Mettre progressivement au point une méthode de travail, par exemple. 9. Pronom personnel. – Limpidité d'une gemme. – Appris. 10. Finesse.

Verticalement: 1. Temps de la récolte du raisin. 2. Calmantes. 3. Rétribution scolaire. 4. Possèdent, à l'envers. – Ville d'Italie. 5. Argent. – Matériau céramique. – Annonce une suite. 6. Grosse écorce de chêne. Trait de lumière. 7. Passe facilement sous la porte. – Cité sur la Moselle. 8. Enseigne de guerre. 9. Abris côtiers. – Orient. 10. Douceurs ou fraîcheurs. – Hausse des cours.

Solution No 271

Horizontalement: 1. Crocodiles. 2. Lé. – Rias. – Tu. 3. Après. – Etai. 4. Quêter. 5. Ulm. – Ointe. 6. Esméralda. 7. Tien. – Neume. 8. Tonton. – Sis. 9. Enée. – Eu. – Es. 10. Sep. – Tiré. **Verticalement:** 1. Claquettes. 2. Répulsion. 3. Remmènes. 4. Crêt. – Entée. 5. Oise. 6. Da. – Roanne. 7. Ise. – Ile. – Ut. 8. Tondus. 9. Eta. – Tamier. 10. Suite. – Esse.

Le sac à mots

Balade dans les jardins du petit Larousse

Se balader dans les dictionnaires amène à faire deux constatations: la première, c'est qu'ils sont le reflet – incomplet certes, mais reflet tout de même – de la réalité qui nous entoure, la seconde a trait au changement. On touche du doigt, en comparant deux éditions éloignées dans le temp le caractère dynamique et créateur de la langue. Ouvrons par exemple deux petits Larousse, le premier de 1907, le second de 1959, à la page des mots qui commencent par auto. Première remarque, les entrées sont beaucoup plus nombreuses que les sorties... mais promenons-nous!

Auto comporte deux entrées, dans les deux éditions. Cependant, en 1907, les définitions mentionnent d'abord «préfixe signifiant même» et ensuite «abréviation familière d'automobile». En 1959, c'est l'abréviation d'automobile qui figure en premier, reflétant déjà l'importance de la bagnole («Mauvaise voiture. Grenier, taudis» en 1907, «*Pop.* mauvaise voiture. *Par ext.* automobile» en 1959). En second, on donne la signification et la définition d'un emprunt à l'espagnol «drame à sujet religieux (mot esp. signif. *acte*)». L'entrée mentionnant le préfixe libre en 1907 a disparu en 1959.

OBJETS NOUVEAUX

On trouve ensuite dans l'édition de 1959 un nombre impressionnant de mots désignant des objets qui n'existaient pas en 1907: *auto-alarme, autobus, autocanon* («inauguré» pendant la Première Guerre mondiale), *automitrailleur, autochenille, autocuiseur, autodrome* (qui utilise encore ce mot aujourd'hui pour parler des circuits automobiles?), etc. A propos d'*automobile* justement, le mot est masculin en 1907 et féminin en 1959, preuve s'il en est que le genre des mots est plus fluctuant qu'on ne le pense. Les définitions sont légèrement différentes. «**Voiture qui marche à l'aide** d'un moteur à vapeur, à l'électricité, à pétrole, à air comprimé, à gaz, etc.» (1907) devient **véhicule progressant de lui même par l'effet** *etc.* en 1959. Les rédacteurs ont dû trouver la première formulation trop *familière*, voire *populaire*! L'exemple donné en 1907 *une voiture automobile* a disparu en 1959.

Un mot qui désigne un phénomène lié au moteur à explosion comme *auto-allumage* n'existe pas dans l'édition de 1907. De même, en 1907, on ne connaît ni *autocritique* (le genre politique allait devenir célèbre par la suite), ni *autodétermination* (de Gaulle n'était encore qu'un tout jeune homme), ni *autofinancement* (l'économie n'était pas encore une discipline universitaire), encore moins d'*autonomiste* (ah! le bon vieux temps des colonies...) Pas d'*auto-école*, non plus, (le permis de conduire n'existait pas) ni d'*autolyse** (la biologie n'en était qu'à ses premiers balbutiements).

DES «PETITS»

Ce qui est frappant aussi, c'est de constater que les mots de 1907 ont en quelque sorte fait des petits: *automate* avait déjà *automatique, automatiser et automatisme* en 1907 (alors qu'*automatiser et automatisme* n'existent pas dans le «Nouveau dictionnaire classique illustré» d'A. Gazier (1887). En 1959, la famille s'est agrandie. *Automatique* nous donne *automaticité. Automate* donne encore *automation, automatiser* accouche *d'automatisation.* Cette richesse de la création morphologique autour *d'automate* reflète l'importance qu'ont prise les machines dans notre univers. Nous sommes bien loin de Jaquet-Droz...

Marinette Matthey

* Autolyse: n.f. *Biol.* Destruction des tissus par les enzymes qu'ils contiennent en eux-mêmes. Vous le saviez?

DEMAIN:
l'environnement

COUPABLE D'AVOIR ÉTÉ VIOLÉE

Le processus d'islamisation de la société, introduit par Zia ul-Haq pour légitimer sa prise de pouvoir, a très certainement contribué à altérer la position de la femme dans le système légal. L'introdution en 1979 des «Hudood Ordinances» (lois de Hudood) en est l'exemple le plus probant. Selon cette loi, «Zina», c'est-à-dire tous les types de relations sexuelles extra-conjugales, constitue désormais un délit contre l'Etat.

La loi islamique prévoit alors les peines suivantes: prison, coups de fouet et lapidation. Si cette dernière n'est plus appliquée aujourd'hui, la peine maximale est de 25 ans de réclusion et 100 coups de fouet. Son application nécessite soit le témoignage de quatre adultes mâles qui ont effectivement vu l'acte, soit la confession de l'accusé.

Le concept de «Zina» ne distingue pas entre adultère et viol. En conséquence, une femme victime de viol risque de se voir accuser de «Zina» si elle n'est pas en mesure d'apporter des preuves jugées suffisantes. La cour présume comble de l'injustice, que c'est elle qui a séduit l'homme.

«Au Pakistan», explique Asma Jahangir, avocate et membre de la commission des droits de l'homme du Pakistan, «après la promulgation des «lois de Hudood», il est devenu dangereux de porter plainte pour viol. Alors même que le prétendu violeur doit être prouvé coupable par l'accusation, la victime du viol est elle-même présumée coupable de «Zina».» Des centaines de femmes se trouvent actuellement derrière les barreaux, faute d'avoir pu présenter quatre témoins en leur faveur.

Le cas de Safia Bibi, une jeune aveugle, est encore présent dans bien des esprits. Safia est tombée enceinte après avoir été violée. Son père a porté plainte pour viol. Mais Safia a été décrétée coupable: le fait d'être enceinte signifiant pour la cour que le délit de relations sexuelles extra-conjugales avait été commis. Elle fut condamnée à trois ans de réclusion, 15 coups de fouet et une amende de Rs 1000, (60 francs suisses), l'équivalent d'un ou deux mois de salaire pour des pauvres gens). L'accusé, lui, a été acquitté.

Le poids terrible de la tradition islamique

Naître femme au Pakistan, une tare irrémédiable

Au Pakistan, le poids de la tradition et celui de la religion confinent les femmes à une place subalterne. L'islamisation du système juridique et du système politico-social n'a rien arrangé, au contraire.

A la mention du mot Pakistan, les Occidentaux ont tendance à associer le prénom de Benazir. Première chef de gouvernement d'un pays islamique, actuelle chef de l'opposition, Benazir Bhutto les a séduits.

BENAZIR ET ABIDA

Issue d'une riche famille terrienne de la province du Sindh, elle doit avant tout sa légitimité politique au nom qu'elle porte: Benazir Bhutto, fille de Zulfigar Ali Bhutto, le premier ministre pakistanais pendu en 1979, après avoir été renversé par le général Zia ul-Haq. Héritière du nom, elle est aussi l'héritière du parti créé par son père (le Pakistan People's Party), et se sent investie d'une mission: continuer ce que son père avait commencé.

Arrivée au pouvoir en décembre 1988, porteuse d'un immense espoir auprès des femmes de son pays, Benazir a largement déçu. Elle n'a pas été à la hauteur, avant tout par manque de décisions. Mise à la porte par le président, elle se bat maintenant dans l'opposition.

L'autre grande dame de la scène politique pakistanaise appartient au parti du premier ministre Nawaz Sharif: Mme Syeda Abida Hussein, ancienne ministre du «Bien-être de la Population» (Family Planning). Elle a été nommée au printemps ambassadrice à Washington, poste prestigieux s'il en est. Pour aussi intelligente et ambitieuse qu'elle soit, Mme Abida Hussein ne serait pas là où elle est sans posséder d'autres atouts: grande propriétaire terrienne du district de Jhang (Punjab), elle se trouve à la tête d'une immense richesse et dirige la destinée des milliers d'hommes et de femmes qui travaillent pour elle. Elle est en outre «pir», c'est-à-dire descendante d'un saint homme dont elle a hérité d'une partie du pouvoir spirituel.

DISCRIMINATION ANCRÉE DANS LES MŒURS

Alliant pouvoir, richesse, aura, ces deux femmes au destin exceptionnel ne sont en aucun cas représentatives du reste de leurs concitoyennes. Au sein de la société pakistanaise, la place de la femme demeure totalement subordonnée à celle de l'homme. L'inégalité entre les sexes est reine.

Les leaders fondamentalistes continuent à interpréter de façon excessivement conservatrice les injonctions islamiques afin de justifier les discriminations contre les femmes: celles-ci sont inférieures aux hommes. Rester à la maison, les servir et leur assurer une descendance, voilà leur devoir.

Benazir Bhutto
Un cas exceptionnel dans le contexte du Pakistan. (ap)

Pour beaucoup de Pakistanais encore, une femme modeste observe le «purdah». Ce mot farsi désignait à l'origine le rideau destiné à séparer le coin réservé aux femmes du reste de la maison. Aujourd'hui, il s'applique au système de contraintes sous lequel une femme musulmane doit vivre: ségrégation des sexes, vie entre quatre murs, port du voile à l'extérieur pour éviter le regard étranger.

La discrimination entre hommes et femmes découle d'une tradition ancestrale qui détermine le rôle attribué à chaque sexe. Le garçon représente l'avenir: c'est à lui que revient le devoir de subvenir aux besoins de la famille dès qu'il en est capable; c'est sur lui que se reposent les parents pour assurer leurs vieux jours; c'est à lui de protéger l'honneur familial.

La fille, quant à elle, doit respecter les règles suivantes: modestie, obéissance et chasteté. En outre, elle n'est bien souvent considérée que comme un membre temporaire par sa famille puisqu'elle devra la quitter pour une autre à son mariage.

DOTS MEURTRIÈRES

Or dans ce pays où le mariage est la norme et où la femme restée célibataire se voit marginalisée, la question de la dot revêt un caractère crucial. Bien que cette coutume aille à l'encontre des injonctions coraniques, elle n'en est pas moins religieusement suivie: nombre de Pakistanais se voient dans l'obligation de se saigner aux quatre veines pour doter leur fille. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit perçue comme un fardeau économique, responsable malgré elle de l'appauvrissement des siens.

Les mésaccords au sujet de dot sont innombrables et entraînent bien des débordements. Le nombre de cas de brûlures chez les femmes par explosion de réchauds à mazout a augmenté de façon alarmante ces cinq dernières années. Principale accusée: la belle-famille. Si la mauvaise qualité des réchauds, et leur mauvaise utilisation, sont peut-être pour quelque chose dans la fréquence des accidents, les problèmes de dot auxquels on aurait mis fin de façon drastique n'en reste pas moins la cause principale.

Selon de récentes études, 80 à 85% des victimes seraient des femmes âgées de 18 à 30 ans. «100 femmes meurent chaque année de leurs brûlures à l'hôpital Mayo de Lahore», déclare le docteur Ijaz Ahsan, professeur de chirurgie à Lahore. Pourtant dans la seule unité de soin pour grands brûlés de cette ville, seuls 4 lits sur les 10 existants sont alloués aux femmes. Sur le plan des soins, la femme n'est pas non plus l'égale de l'homme.

C'est une fille, quel malheur

La discrimination entre hommes et femmes débute dès la naissance: si la venue au monde d'un garçon est l'occasion de réjouissances pour toute la famille, celle d'une fille, en revanche, ne rencontre bien souvent qu'indifférence, désappointement ou désespoir. Dans certaines familles, il est même courant d'envoyer ses condoléances lors de la naissance d'une fille.

On reproche à la mère son inaptitude à concevoir un enfant mâle. Il arrive que son mari la menace d'un divorce ou d'un mariage avec une autre femme, menace parfois mise à exécution... La polygamie n'est pas interdite au Pakistan; elle est uniquement restreinte.

Une femme pakistanaise aura entre 6 et 7 enfants, pour s'assurer de la naissance et de la survie d'au moins un enfant mâle. Cela permet d'expliquer en partie l'extravagant taux de croissance de la population que connaît le Pakistan: 3,2% par an, l'un des taux les plus élevés au monde. Les mariages précoces contribuent eux aussi à la persistance de ce taux: plus on se marie tôt, plus on a de chance d'avoir beaucoup d'enfants. Mariées à 15 ans à peine, les filles sont privées de la possibilité de se développer pleinement tant intellectuellement que physiquement.

NÉGLIGÉES

Les filles reçoivent moins d'attention de la part de leurs parents que leurs frères. Des études ont montré que les garçons mangent plus et mieux que les filles. Mal nourries, celles-ci tombent malades plus souvent mais sont moins rapidement soignées que les garçons.

Des chiffres officiels montrent qu'après la première année de vie, la mortalité est plus élevée chez

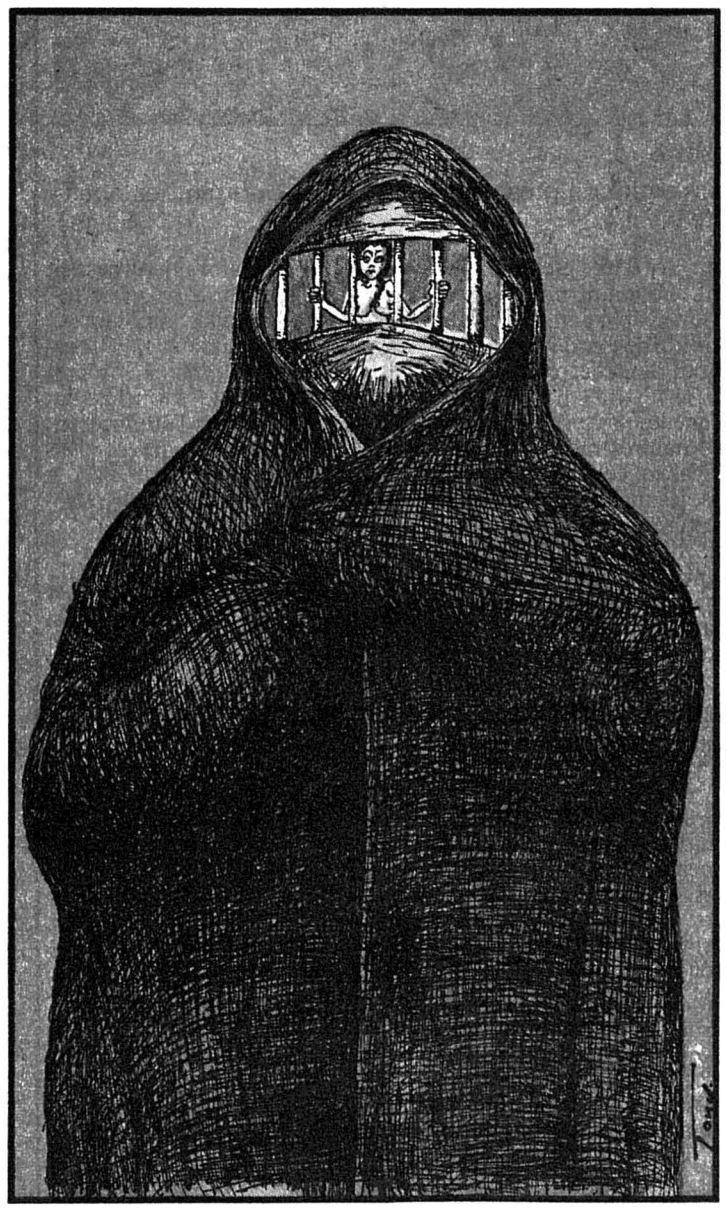

les femmes que chez les hommes pour toutes les tranches d'âge d'un à 44 ans. La durée moyenne de vie des Pakistanaises est de 52 ans; mais à peine la trentaine passée, elles ont déjà l'air de vieilles femmes. Elles sont usées par le surmenage, la malnutrition, le manque de soins médicaux et les grossesses à répétition.

Rares sont encore les filles qui vont à l'école, une perte de temps coûteuse aux regards de beaucoup. «Envoyer mes filles à l'école, pourquoi?» s'étonne Harif, jardinier et père de 8 enfants dont 5 filles. «Elles s'occupent du ménage et des plus jeunes; c'est déjà bien assez. Et puis de toute façon elles me quitteront bientôt.» Raisonnement typique, maintes fois entendu. Le taux d'alphabétisation chez les femmes est donc catastrophiquement bas, et la situation ne va pas en s'améliorant, même si elle évolue lentement.

Ainsi, les jeunes femmes des milieux aisés et urbains, grâce à leurs études, parviennent à sortir du carcan de la tradition pour s'imposer dans la vie publique. Elles sont de plus en plus nombreuses à achever leurs études pour embrasser une carrière médicale, juridique ou professorale. Des professions qu'elles peuvent exercer dans une société où règne la ségrégation.

Mais il ne s'agit là que d'une infime minorité. La femme pakistanaise demeure sans identité sociale propre: fille d'Untel, sœur d'Untel, femme d'Untel, elle n'existe qu'en fonction de sa relation avec les hommes de sa famille. Ce n'est qu'avec l'âge et à condition d'avoir mis au monde un fils qu'elle verra son statut s'élever, son autorité s'affirmer au sein de sa famille.

ÉTOUFFÉES POLITIQUEMENT

Alors que les femmes sont légalement en droit de participer à la vie politique, la tradition quant à leur rôle rend cela très difficile. Elles sont sous-représentées sur la scène politique et ce à tous les échelons.

Au niveau fédéral, l'ordonnance créant 20 sièges à l'Assemblée nationale réservés aux femmes est devenue caduque. En 1990, seules 6 femmes ont reçu l'assentiment de leurs partis pour se porter candidates aux élections parlementaires nationales; deux d'entre elles ont été élues. Le gouvernement de Nawaz Sharif s'est engagé à réinstaurer les sièges réservés, mais pour l'instant, les femmes attendent toujours.

LOIS DISCRIMINATOIRES

La loi reconnaît la position inférieure des femmes au sein de la famille comme au sein de la société. Quand elles reçoivent leur part à l'héritage (elles sont régulièrement poussées à y renoncer), les femmes sont défavorisées. La part d'héritage d'une fille est la moitié de celle de son frère; une femme a droit à 1/8 de l'héritage de son mari, un homme à 1/4 de celui de sa femme.

Un homme a le droit de divorcer quand il veut sans avoir à invoquer aucune raison préalable. Il lui suffit de répéter trois fois la formule de répudiation consacrée pour que son mariage prenne fin trois mois plus tard. La femme, elle, doit passer par le tribunal pour divorcer. Après le divorce, la mère perd tous ses droits sur ses enfants mineurs puisque seul le père est considéré comme leur gardien. En cas d'absence du père, le droit est transmis au grand-père paternel.

En cas de meurtre, la famille de la victime peut selon la loi choisir entre un dédommagement pécunier, le prix du sang, ou l'application d'une peine. Si la victime est une femme, sa famille ne recevra que la moitié de l'indemnité prévue pour un homme.

(InfoSud)